

XXXXXXXXXXXX

Thiers-sur-Thève

XXXXXXXXXXXX

Village du Valois

XXXXXXXXXXXX

Monographie

XXXXXX

P.Divoux

XXXXXXXXXXXX

Thiers-sur-Thève

~~~~~

## *Village du Valois*

~~~~~

Monographie

~~~~~

exemplaire à fondre aux divers  
documents historiques et archéologiques  
déposés par le G.E.N.E.V.T - C.C.A.T

*Divoux*

*P. Divoux*

## AVANT PROPOS

Le texte qui suit est sans grande prétention ; ce n'est qu'un regroupement de faits, documents et textes, dont l'exactitude n'a pas toujours pu être vérifiée ; nous y avons glissé quelques suggestions personnelles. Il sera complété, voire corrigé, au fur et à mesure des renseignements collectés dans les archives et déduits de fouilles éventuelles sur le terrain.

Pourquoi *THIERS, VILLAGE DU VALOIS* ? Il nous a semblé intéressant de sortir un peu du cadre du village pour évoquer la vie des alentours, c'est-à-dire du Valois selon les géographes actuels. D'ailleurs, les documents sur Thiers étant rares, il ne reste bien souvent, que l'extrapolation à partir des renseignements concernant nos voisins plus documentés. Enfin, il nous a paru utile de rappeler les événements régionaux, ou nationaux qui, seuls, expliquent les faits ponctuels de la vie de notre village.

L'ensemble de ce recueil est donc un texte sur le déroulement de l'histoire locale ; il est complété hors de cette publication par des textes thématiques qui relatent dans le détail des sujets tels : l'école, l'église, le château, le projet de chemin de fer, l'aérodrome militaire en 14-18, et un regroupement d'anecdotes, articles de journaux, récits de faits divers.

### UN GRAND MERCI !

- A tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la naissance de cette monographie commencée en 1980 ; ils sauront se reconnaître en lisant tel paragraphe qu'ils ont inspiré, en découvrant telle photo qu'ils ont suggérée, en retrouvant telle anecdote qu'ils nous ont confiée, ou tel document qu'ils nous ont communiqué.
- A tous les littérateurs, historiens et chroniqueurs auprès desquels nous avons puisé de précieux renseignements ; ils sont cités dans le texte et rappelés dans la bibliographie.
- Aux autorités municipales, aux responsables des bibliothèques et archives locales, au géomètre, qui, tous, nous ont accueillis avec sympathie.

P.DIVOUX

\* Nous demandons l'indulgence du lecteur pour la qualité médiocre de certains documents que nous avons jugés malgré tout utile de reproduire, car leur intérêt nous a semblé essentiel.

# THIERS - SUR-THEVE

Cn de Senlis

(TOPONYMIE DU DEPARTEMENT DE L'OISE - E.LAMBERT. pages 2526 et 2528)

apud Tertiam terram v. 1040

Tertia 1163 E6

Tertium 1200 E3

Villam quoe appellatur Tiert 1222 CCH

Tierz 1243, 1276 AC

Juxta campos de Tercio 1264

Tiers 1278, 1279, 1343, 1522, 1528, 1570, 1667 S

apud Thierz 1278 AN

Tiversa 1279 EB

Tercium 1280

Tyers 1283 BV

Thiers 1283 SP, 1343, 1789 PL, XIX<sup>o</sup> EM

apud Tyers 1323 HF

apud Tertium 1343, le chaucier de Thiers 1343 (1) (St Lazare de Senlis)

le chastel de Thiers 1357

Tiers 1358

Thertium 1470 EB

de Thertio 1473

Tiera (1698) - vente du bois du Bû - (N.D.L.)

Tertio XVI<sup>o</sup> PRS

chastel et seigneurie de Tiers XVI<sup>o</sup>

Thiers-sur-Thève

- depuis 1936 - décision du Conseil municipal, sur demande des autorités voulant éviter les confusions avec :

1<sup>o</sup> Thiers en Auvergne

2<sup>o</sup> Thiers, hameau de Bruay-sur-l'Escaut dans le Nord

(1) ancienne voie romaine de Senlis vers Paris, auj. chemin de la Vieille Muette

## DE LA PRÉHISTOIRE AUX GAULOIS

Notre région a connu une occupation humaine dès les temps préhistoriques. En effet, de nombreuses pierres levées y ont été découvertes : à Châalis, à Borest, à Verberie, en forêt de Chantilly comme dans la forêt d'Halatte. Citons ces deux "menhirs" proches de la route Senlis-Fleurines, à l'entrée de la forêt ; ces pierres sont dressées sur l'emplacement d'un banc de grès, ici très localisé, mais présent aussi en de nombreux endroits de la région (strate auversienne). Le fait qu'elles soient deux, autorise un préjugé favorable quant à leur ancienneté; il en existe d'autres paires semblables à l'île de Sein, et près de Sartène, en Corse. Le monolithe situé à l'entrée de Borest aurait peut-être perdu son partenaire ; en effet, une roche affleure à ses côtés. Dans tous ces exemples, il s'agirait de la représentation symbolique du couple, peut-être de la fécondité. (A LA RECHERCHE DES PREMIERS BÂTISSEURS - D.RIBAS & J.MOULIN 1977).

Il restait, voici cent ans, les traces d'une allée couverte à Chamant, d'autres à Luzarches ; trois autres reliques de ces chambres funéraires sont encore visibles près de Coye. Y en aurait-il parmi les nombreux chaos de grès qui ceignent Thiers ? Pas impossible puisqu'il est reconnu qu'entre 10 000 et 5 000 ans BP (Before Present), certaines grottes, sous les bancs gréseux, ont connu des occupations momentanées mais successives, à Fontainebleau et en Ermenonville. (PUBLICATION 1991 DU C.R.A.V.O.). Il est bon de préciser que ces vestiges ont traversé une période de vandalisme organisé lorsque au Moyen Age, le pouvoir ecclésiastique a prescrit la destruction des signes passés de "l'idolâtrie" ; c'est pourquoi les dolmens ont été détruits, ou reconvertis en calvaires, notamment en Bretagne.

*Pierres levées en forêt d'Halatte*



Et Thiers, quelle place tient-il dans cette évocation du passé ? Si l'on en juge par les outils de pierre taillée trouvés (et que l'on trouve encore) sur son territoire, le site de notre village a été fréquenté, peut-être occupé au Mésolithique (10 000 - 5 000 BP) pour le moins temporairement. D'autres objets, remontant à l'âge du Bronze (3 600 - 2 700 BP) comme cette hache découverte aux "Uzelles"(trou de sable) au siècle dernier, permettent de proposer sans hésitation cette hypothèse. (NOTICES ARCHÉOLOGIQUES DU DÉPARTEMENT DE L'OISE. L.GRAVES - 1856).

*Outils de pierre taillée trouvés dans la région*



*- Musée de Senlis -*

Mais peut-on remonter plus avant dans le temps ? Depuis quand la région est-elle habitée ? Où recueillir des informations sérieuses ? A Compiègne s'est créé le "Centre de Recherche Archéologique de la Vallée de l'Oise" (C.R.A.V.O.) et, dans sa publication de 1991, nous lisons les réponses à nos interrogations. En voici la synthèse. On trouve un outillage de l'Homo Erectus, premier homme digne de ce nom, daté de 700 000 ans BP (1950 a été choisie comme année 0 de référence), à Saint-Acheul près d'Amiens. Or, la moyenne vallée de l'Oise constitue une voie de passage très attractive, voire un pôle d'implantation. Malheureusement, les conditions climatiques d'alors, avec cette succession de périodes froides et de réchauffements, ont érodé le paysage et fait disparaître les témoins sédimentaires en place. Mais les gravières exploitées entre Creil et Compiègne (à Moru par exemple), ont révélé des bifaces (outils de pierre taillée) dont certains remontent à l'Acheulien supérieur, nous permettant de supposer la présence humaine régionale dès 500 000 ans BP. Les premiers paléosols (sols anciens recouverts de couches plus récentes) contenant des silex sur un site d'occupation humaine datent d'environ 115 000 ans BP. En 1974, à Verberie, un site de chasseurs de rennes est découvert au bord de l'Oise, sur le passage des migrations animales ; il remonte à 12 000 ans. Le paysage est alors celui d'une toundra et de steppe froide ; l'Oise est

entièrement prise par les glaces en hiver. Rien ne nous empêche d'imaginer ces grands nomades foulant le sol de Thiers au cours de leurs chasses!..

C'est à cette époque que s'achève la dernière glaciation (60 000 → 14 000 ans). Elle a modelé notre paysage, déplaçant les sables sous l'action de vents violents ; de vraies dunes en apportent la preuve autour du poteau des Vignettes comme près de la Baraque Châalis. La terre se réchauffe donc et, avec ce changement climatique profond, l'homme doit s'adapter à la nouvelle faune qui arrive (chevreuils, cerfs, sangliers) pour occuper les espaces boisés remplaçant une végétation refoulée dans le grand Nord avec sa population animale.

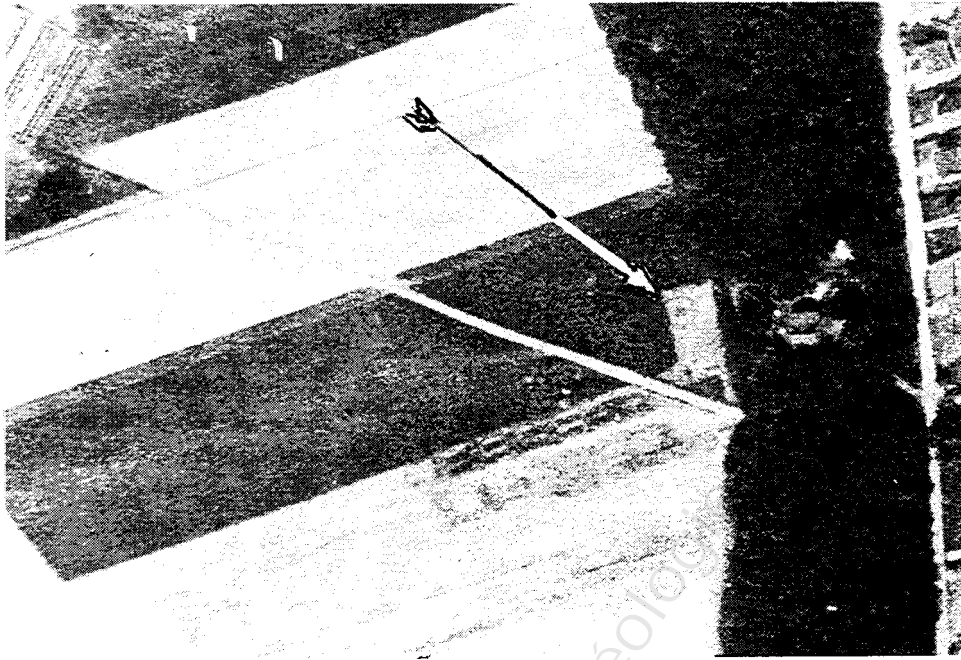
Ce bouleversement climatique est évidemment plus net au Sud, et c'est au Moyen-Orient que s'effectue le passage d'une économie de prédation (chasse et cueillette) à une économie de production (agriculture et élevage). La sédentarisation a entraîné une explosion démographique (10 000 ans BP) qui a obligé une migration des populations en "tache d'huile". Il y aura deux voies de colonisation de notre région : l'une par la vallée du Danube, l'autre par la côte méditerranéenne. Les Danubiens arrivent vers 7 000 ans BP. C'est le Néolithique ancien. Les premiers semblent s'installer sur les hauteurs (allées couvertes de Coye). Mais ce sont des paysans, et ils investissent vite les terres basses des vallées. Leur habitat se compose de maisons trapézoïdales de plusieurs dizaines de mètres de long dans lesquelles devaient cohabiter plusieurs familles. Les fosses, longeant les murs, remplies de détritiques, nous renseignent sur leur alimentation et ses origines (élevage de porcs, boeufs et moutons, culture de céréales et légumineuses). Des sites archéologiques de cette époque ont été étudiés à Longueil Sainte-Marie, à la Croix Saint-Ouen. Tels sont les premiers peuplements sédentaires de la vallée de l'Oise.

Mais ces apports successifs posent des problèmes de concurrence ; les populations "indigènes" s'enferment derrière des palissades comme au "Coq Galleux" à Compiègne (5 600 ans BP). Il faut faire face, entre autres envahisseurs, aux Celtes venus d'au-delà du Rhin, d'abord "pasteurs-guerriers", puis progressivement intégrés aux agriculteurs autochtones.

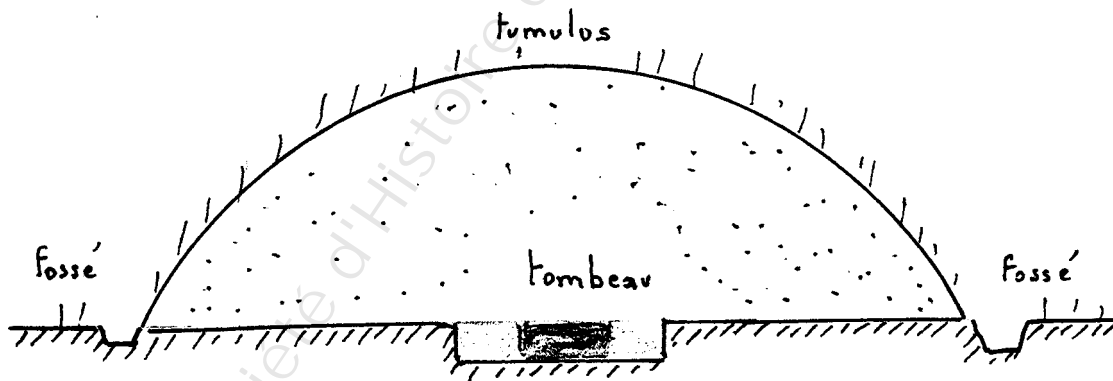
Bien sûr, à Thiers, aucune trace de ces mouvements de populations ; d'ailleurs, aucune recherche n'a été faite à ce jour!...Pourtant, il semble acquis que des Celtes aient occupé un village qui deviendra Thiers. Sur quoi repose cette conviction ? Sur deux indices : un site archéologique repéré, mais encore vierge, et la facile conquête romaine. Commençons par cette dernière. L'avancée rapide des troupes de César ne peut s'expliquer que par l'existence de bons chemins gaulois dans notre région fortement boisée (point de vue de M.DUBOIS, archéologue, responsable des fouilles locales). L'un de ces chemins devait passer par Thiers, sinon comment y admettre la présence d'une chaussée antique importante jusqu'au IIIème siècle ? Or, cette voie franchit la Thève près de sources (fontaine du gué, fontaine Sainte-Geneviève, fontaine de l'abîme...). Il est impensable que ce site privilégié, n'ait pas été choisi par les Celtes comme lieu d'implantation. C'est un endroit où la vallée se resserre alors qu'en amont comme en aval, les marécages tourbeux s'étalent ; L'homme a quelque peu amélioré les choses depuis.

L'autre argument, tangible celui-ci, est cette anomalie révélée par une vue aérienne prise en saison sèche, tracé bien visible sur la photo ci-après et qui date des années 1970. On y distingue un cercle ceinturant une tache en forme de croix. Nous sommes ici dans l'essart du Bois Bourdon défriché dans les années 1850, et plus précisément dans l'actuel potager de P.Divoux.

*Trace vraisemblable d'un tumulus arasé*



Cette vue aérienne en rappelle d'autres semblables révélant les vestiges de tumulus cachant des tombeaux gaulois. Le schéma ci-dessous précise l'aspect premier de ces tumulus couronnés.



Il faut bien se représenter la géographie d'alors ; nous sommes là en bordure du Bois Bourdon, la zone boisée visible sur la photo n'était à cette époque qu'une étendue de bruyères où paissaient les moutons (transposition hypothétique de l'état des lieux du Haut Moyen-Age) ; ce n'est en somme que la lisière qui, peu à peu, a mordu sur la vallée exploitée. La venue du responsable picard des fouilles archéologiques en 1985 n'a malheureusement pas permis de localiser ce site. Mais depuis, l'été sec de 1991 a particulièrement fané une zone bien délimitée dans une planche de carottes, dessinant une croix ayant la même orientation que celle de la photo. Un relevé en a été dressé qui sera soumis aux autorités compétentes quand celles-ci seront libérées des grands chantiers publics actuels (T.G.V., autoroutes...).



## ROMAINS ET GALLO-ROMAINS

Après la conquête romaine qui se heurte à une résistance farouche des Bellovaques (HISTOIRE RÉGIONALE DU DÉPARTEMENT DE L'OISE. LAUNAY-FAUQUEUX.1925), notre région fait partie de la province de Belgique. On a cru longtemps que les Celtes s'étaient installés sur l'emplacement de l'actuel Senlis ; un nom avait même légalisé cette assertion : RATOMAGUS. Or, d'après les fouilles récentes, aucun vestige archéologique n'est antérieur à l'arrivée de César. L'ancêtre de la cité senlisienne ne serait donc qu'une création romaine. L.Graves le suggérait déjà voici plus de 100 ans. Les conquérants choisissent un noeud de voies romaines pour y construire une agglomération : AUGUSTOMAGUS ; nous sommes en 27 av.JC. Doit-on juger son importance à l'existence d'arènes pouvant accueillir 10 000 spectateurs !... 10 000 spectateurs, certes, mais pas tous "Senlisiens"; il devait s'y rassembler garnisons voisines et villageois, des "Thiérois" peut-être.

En 48 ap.JC. (1902 BP), l'empereur Claude constitue autour d'Augustomagus une cité, un territoire qu'il détache du pays des Meldes (Meaux) nous dit M.ROBLIN dans le TERROIR DE L'OISE. 1978. Ainsi naît la "civitas" des Silvanectes, ce qui voudrait signifier "hommes libres". Ils deviennent des "affranchis" et gardent leurs coutumes. Les habitants auraient ainsi été remerciés d'une certaine collaboration avec l'occupant, tout comme leurs voisins les Rèmes et Suessions.

C'est peut-être en reconnaissance de cette autonomie que les Silvanectes ont érigé une statue à l'empereur Claude ; le socle en a été retrouvé lors de fouilles du château de Senlis vers les années 1950 ; ses 800 morceaux ont été restaurés et il est maintenant exposé au musée de Senlis. Il est daté de 48 ap.JC. En voici la photo :



Voici le texte qui y est gravé, en abrégé comme on le fait alors :

TICLAVDIO  
CAESARI  
AVGGERMANIC  
PONTIFMAX  
TRIBPOT VIII COS III  
IMP XVI PP CENSORI  
CIVITAS SVLBANECTIVM  
PVBLICE

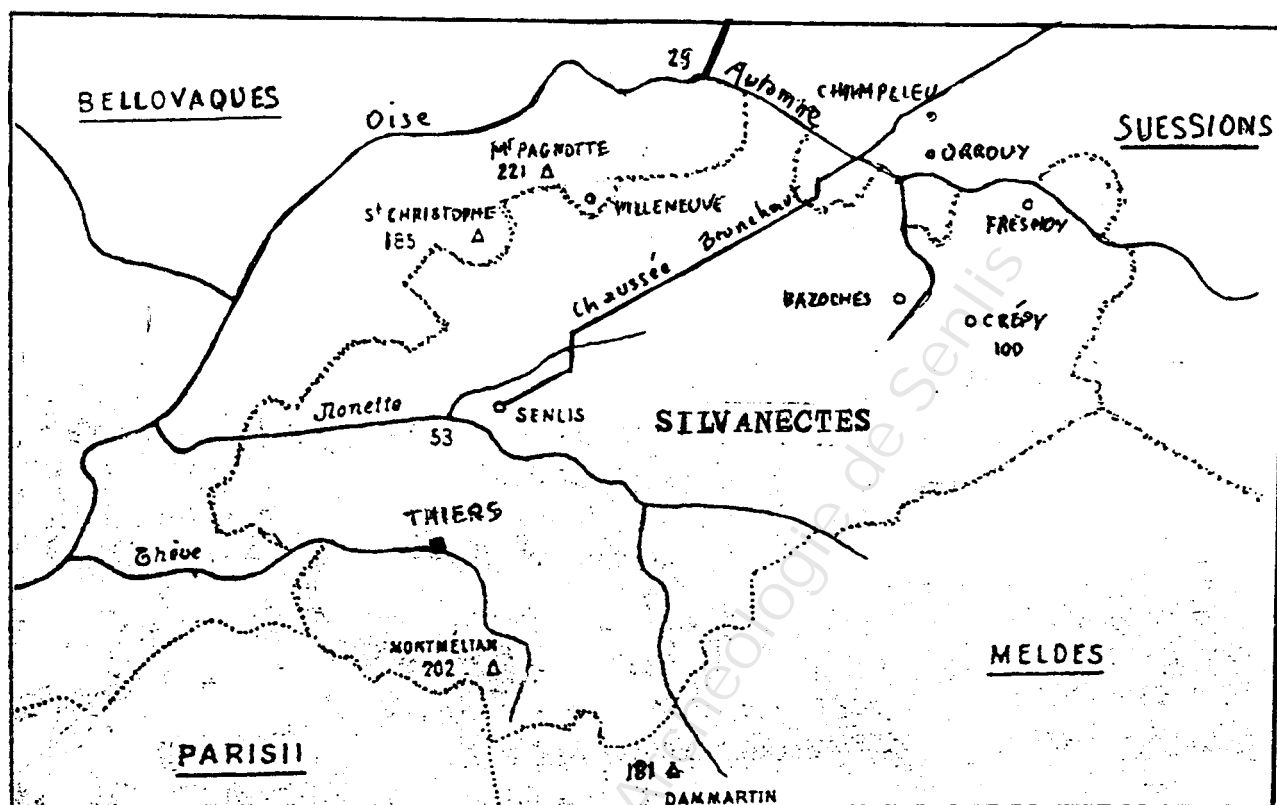
Le texte complet donne :

TIBERIO CLAVDIO  
CAESARI  
AVGVSTO GERMANICO  
PONTIFICI MAXIMO  
TRIBVNICIE POTESTATE VIII CONSVLI IIII  
CIVITAS SVLBANECTIVM  
PVBLICE

Ce qui signifie :

A TIBERE CLAUDE  
CESAR  
AUGUSTE GERMANICUS  
Pontife suprême  
8ème puissance Tribunicienne, 4ème Consulat,  
16ème Salutation Impériale, Père de la Patrie, Censeur  
Hommage officiel de la Cité des Silvanectes

La carte ci-dessous fixe la situation d'alors



Une chaussée très importante quant au trafic, relie Lutèce à "Senlis" et continue sur Soissons et Reims ; elle passe par "Thiers". Un camp romain est installé un moment dans le "bois de Morrière", derrière ce qui fut la "Butte Blanche" sur les hauteurs surplombant le parc de loisirs ASTERIX. On y a retrouvé monnaies, casques et autres traces d'occupation militaire. Les travaux d'aménagement de ce parc ont d'ailleurs mis au jour les restes d'une villa gallo-romaine, restes détruits (après étude toutefois) pour les commodités du chantier!...

Il est vraisemblable que le nom de THIERS (Tierco au XIIème) vienne de sa position à la troisième lieue gauloise de cette chaussée venant de Senlis, soit à :  $2,2\text{km} \times 3 = 6,6\text{km}$ . Mais des événements graves vont entraîner un changement de son tracé.

Profitant de l'affaiblissement de l'autorité romaine, une invasion passe le Rhin. Elle pille, elle brûle... C'est en 251. Vingt ans plus tard, une deuxième vague déferle. Cette fois, c'est tout un peuple qui détruit et massacre tout sur son passage. Les Romains reprennent les choses en main ; mais notre population a souffert. Ainsi, Senlis, qui comptait quelque 5 000 habitants, n'en aurait plus que 2 000. Ceux qui restent veulent maintenant une protection sûre ; aussi, en quelques mois, Senlis s'entoure de murailles longues de 840m ; sa superficie est alors limitée à 6ha 38ca ; l'agglomération se situe plus à l'ouest ; un nouveau tracé s'impose pour la voie vers Lutèce : il suit l'itinéraire conservé par la RN 17. Toutefois, "notre" chaussée sera encore longtemps utilisée au Moyen-Age, notamment quand le pont de Pontarmé menace ruines et encourage les usagers à fréquenter l'ancienne voie qui maintenant dévie Senlis par l'Est (Villemètrie).

De grands rassemblements semblent avoir réuni Silvanectes, Parisii (Louvres) et vraisemblablement aussi les Meldes, sur la butte de Montmélian ; la coutume remonte loin dans le temps. On y aurait pratiqué le culte de Teutatès : gui coupé à la serpe d'or, sacrifices d'animaux et peut-être d'humains. Mais après sa conquête, le pouvoir romain prend à coeur de mettre un terme aux excès d'une religion plutôt "barbare". Le druidisme est officiellement condamné sous Claude, et les dieux indigènes sont lentement assimilés à ceux plus débonnaires du panthéon gréco-romain. Ainsi, à Montmélian, Mercure prend la place du dieu gaulois. Mais son règne est éphémère ; Saint Rieul évangélise la région au IVème siècle. Il impose le christianisme par son rayonnement ; on cite des "miracles". Il demeure d'ailleurs 40 ans évêque de Senlis. Précisons ici qu'à cette époque et jusqu'au VIème siècle, il n'y a qu'une seule église par cité, mot qui désigne à la fois la capitale et sa région : de simples oratoires sont érigés dans nos villages. Peu à peu, le nombre de chrétiens augmentant, on transforme ces oratoires en églises jusqu'à constituer une paroisse par village. Le titre de Saint-Martin attribué à notre paroisse affirme son ancienneté, vers le VIème siècle probablement. De plus, le site de l'édifice culturel suppose le voisinage du chemin Senlis-Thiers-Survilliers-Paris, axe le long duquel fleurissent les paroisses Saint-Martin. Dès ce VIème siècle apparaissent monastères et prieurés. Il faut savoir qu'à cette époque l'abbaye de Citeaux propose des équipes de moines pour défricher et établir des fermes types ; serait-ce là l'origine de la ferme du Bû bâtie autour d'une chapelle ? La médiocrité des terres sème le doute, bien que le Bû soit très ancien. Dans la motivation des moines, il y aurait eu le désir de détruire la forêt, refuge des dieux païens toujours vénérés.

De cette époque gallo-romaine nous est parvenue une trace sous la forme d'un tesson de poterie ; il a été trouvé en 1980 dans l'essart du Bois Bourdon ; il appartenait à un pot sigillé, daté du IVème siècle (d'après M.RIGAULT, archéologue). Ajoutons que le défrichement de ce bois Bourdon, dans les années 1850, a permis de mettre au jour des pièces romaines et gallo-romaines comme celles confiées par A.Morand à un musée de Senlis (et pillées durant la guerre 39-45).

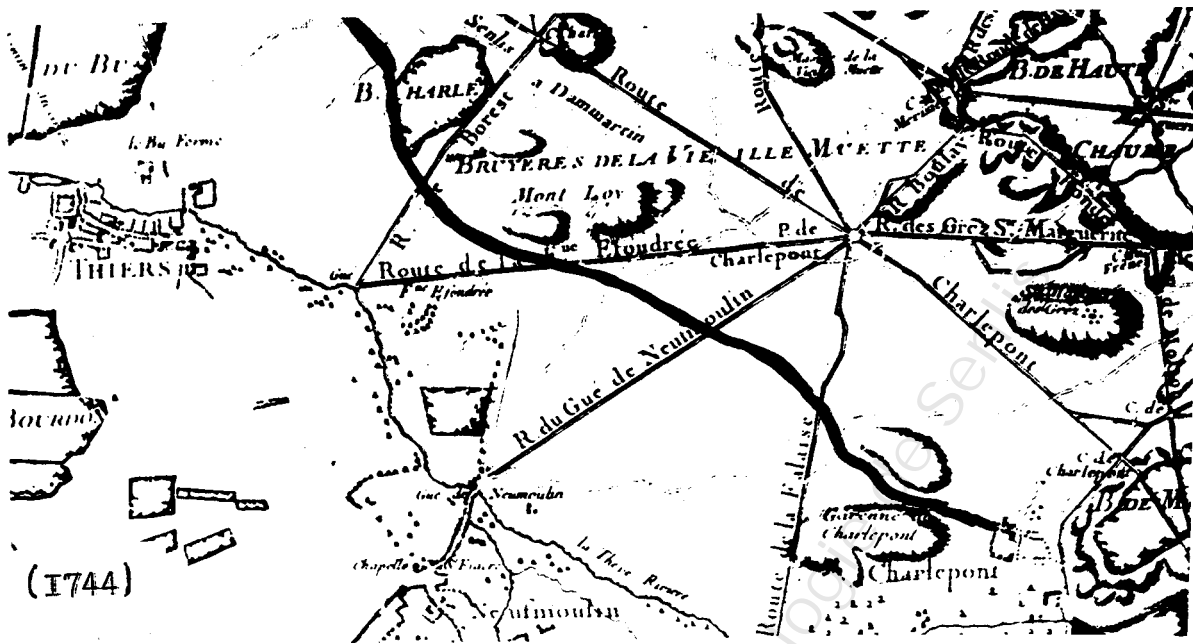
## LE MOYEN AGE

Revenons au V<sup>e</sup> siècle. Avec la ruée des invasions franques, notre pays retombe dans un état voisin de la "barbarie". Clovis étend sa domination sur le "pagus" de Senlis. Les Francs, originaires des contrées boisées qu'arrosent le Rhin et la Saale, aiment les arbres ; aussi font-ils plusieurs lois pour en arrêter la destruction. Les défrichements ne recommenceront que vers le XI<sup>e</sup> siècle sous la poussée démographique. Sous les Mérovingiens donc, les forêts sont propriétés indivises appartenant aux populations qui les habitent ou les entourent. Ces dispositions concernent évidemment Thiers perdu dans les bois. La loi salique précise les droits d'usage pour les habitants ; elle établit également, entre les circonscriptions territoriales, entre chaque village, des frontières naturelles des "marches", espaces neutres où il n'est permis que d'enlever le bois mort tombé à terre, le "mort-bois" c'est-à-dire les branches mortes restées sur les arbres vifs, et les arbres renversés. En dehors de ces marches, les autres parties de la forêt sont des biens communaux, que la loi dénomme : "sylvae communes". En conséquence, chacun a la propriété du gibier qui peuple ces forêts, et la chasse y est libre. (J.DEJARDIN - HISTOIRE DU VALOIS).

Mais vers 630, le roi Dagobert commence à empiéter sur ces droits naturels. Il rend une ordonnance sévère par laquelle il limite la liberté de la chasse, pour en réserver l'usage à son profit. C'est alors qu'il établit plusieurs stations dans nos régions boisées, des maisons de chasse, de simples fermes en fait que le roi habite successivement jusqu'à épuisement des ressources ; on est tenté de penser à une telle origine pour la ferme du Bû, mais il n'existe aucune trace archéologique. De plus, la pauvreté des terres comme l'absence apparente de défense entraînent le doute, d'autant que les Carolingiens, attirés par nos forêts giboyeuses, occupent longtemps une résidence à Senlis toute proche.

Sous le règne d'un de ces premiers Carolingiens, Charles le Chauve, sont créés un ensemble de chemins axés sur Charlepont. En effet, bien que "la comté de Senlis" soit alors pourvue d'un fort réseau de routes et de chemins, telle la chaussée de Thiers très ancienne, le roi fait tracer un nouvel itinéraire en dehors des zones régulièrement infestées par les Normands ; ceux-ci remontaient la Seine puis l'Oise avec leurs chevaux embarqués. Une voie est donc sommairement empierrée à travers les landes à callunes (maintenant forêt d'Ermenonville), espaces alors découverts et faciles à surveiller par des vigies. La toponymie forestière en garde la mémoire avec notamment "le carrefour de l'Espionne" (article de Th.P.Martin, dans la revue de la S.A.F.E.C. n° 19 de mai 1986). Charles le Chauve espère ainsi se rendre sans encombre de Saint-Denis à Compiègne, alors "Carlopolé", où il possède une résidence royale, dans cette ville qu'il veut élever en capitale du royaume. Des vestiges ont été mis au jour lors de travaux, sous la place du Marché, en 1992.

Une étape semble avoir été la butte de "Moreton" au pied de laquelle se construit le village de Charlepont (le pont de Charles), butte fortifiée sous Philippe-Auguste et qui deviendra l'île Molton. De Charlepont rayonnent alors de nombreux chemins, outre l'axe officiel vers St-Marguerite des Grès. L'un d'eux part vers Senlis et longe le bois "Charlet" (encore notre Charles), bois isolé dans les "bruyères", refuge de gibier. C'est sur ce chemin très fréquenté au Moyen Age qu'un Condé fera planter une borne à ses armes, en 1664, en remplacement d'une autre, fort ancienne, arrachée lors d'un "accident" de circulation. (Archives du château de Chantilly).



Notons ici que l'implantation en France des Normands cités plus haut, nos voisins après le traité qui leur attribue la Normandie, aurait enrichi notre langue d'un mot nouveau : "buscan" qui diffusé sous Henri Ier, serait devenu Bû, Biat, signifiant maison isolée ; est-ce là l'origine de notre Bû local, ferme antérieure au XII<sup>e</sup> s. ? Ou doit-on retenir l'autre hypothèse : "buxan" qui rappelle la coutume de certains sites habités qui s'entouraient de buissons épineux comme défense contre loups et pillards ? Les photos aériennes n'en révèlent aucune trace toutefois.

Un phénomène climatique exceptionnel marque les années 1 000 ; une longue période de sécheresse sévit sous nos latitudes, sécheresse confirmée par l'étude récente des pollens fossiles. Les espaces boisés ayant été épargnés par les défrichements sont dégradés ; il reste une végétation de steppe. C'est alors que sont remaniées les dunes de sables évoquées au début de ce texte, sous la poussée des vents que rien ne ralentit. Et plus près de notre village, il faut y voir la cause de ce cordon dunaire discret mais bien visible, sensiblement parallèle à la lisière du bois du Bû ; chaque chemin perpendiculaire au chemin de la Layette pénétrant dans la forêt de Pontarmé rencontre la levée de terrain, et ceci depuis le Pont-Neuf jusqu'au "Trou de sable" et même au-delà.

Mais revenons aux hommes. D'abord partie intégrante du domaine royal, le pays senlisien, donc Thiers, est tantôt aliéné, tantôt recouvré par la couronne... Quand apparaît une puissante famille de seigneurs : les Bouteiller ; ils possèdent Senlis, Chantilly et Ermenonville. Ils ont, jusque vers 1200, la charge du service de grand bouteiller et cette fonction leur fournit un nom patronymique. En échange de leurs services, ils reçoivent terres et fiefs. Mais les grands domaines que possède cette famille sont vite amoindris par des dons aux abbayes de Châalis, Saint-Leu, Saint-Denis (Montmélian), sans oublier le prieuré du Bû qui bénéficie de 20 arpents de bois en 1223 puis de 50 en 1264 (Mme LAUNAY, A.LAUNAY & Ch.FAUQUEUX - HISTOIRE REGIONALE DU DEPARTEMENT DE L'OISE).

C'est peut-être l'époux d'une "Bouteillère" qui bâtit le château de Thiers. (Voir sujet thématique). Sa construction connaît au moins deux "maîtres d'oeuvre" si l'on en juge par le style très différent des parties nord et sud. Il est bâti dans le style des constructions fortifiées de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Le coeur du royaume vit alors dans la paix, et les seigneurs ne recherchent qu'une demeure à l'abri d'incursions éventuelles de malandrins. Elle dessine une enceinte quadrilatère, mode héritée des croisades, sans donjon, fermée de longues courtines et flanquée de tours cylindriques, même à l'intérieur de la cour, ce qui est nouveau, chaque tour étant à portée de flèches de sa voisine pour leur défense mutuelle. Ce château a une particularité étonnante : il possède une glacière dans la tour médiane, sans archères, évidemment.

*Infrastructure qui supportait le dallage de la glacière*



Le château et ses dépendances sont rapidement vendus (1267). L'acquéreur, Renaud de Nanteuil en fait un fief de son comté épiscopal de Beauvais. Voici Thiers assujetti à un évêque puissant, titulaire du titre de pair de France, titre qu'il partage avec 11 autres ecclésiastiques et 12 laïques ; d'ailleurs les dimensions de la cathédrale voulue " la plus grande d'Europe" sont à la mesure de l'ambition des seigneurs qui, dorénavant seront ceux de Thiers !

A cette époque s'est développé à Senlis un artisanat de tisserands lainiers. Or, Thiers possède des troupeaux de moutons qui paissent sur les grands espaces de "bruyères" au-delà de la Pislotte et vers Charlepont. On appelle alors bruyères, des landes à callunes, landes parsemées d'arbustes et de zones herbeuses (molinie et canche). Ces bruyères résultent d'une dégradation de la forêt gauloise, conséquence de l'habitude néfaste du pâturage en terrain boisé. Ici, le sol instable aggrave la fragilité de l'écosystème (mer de Sable).

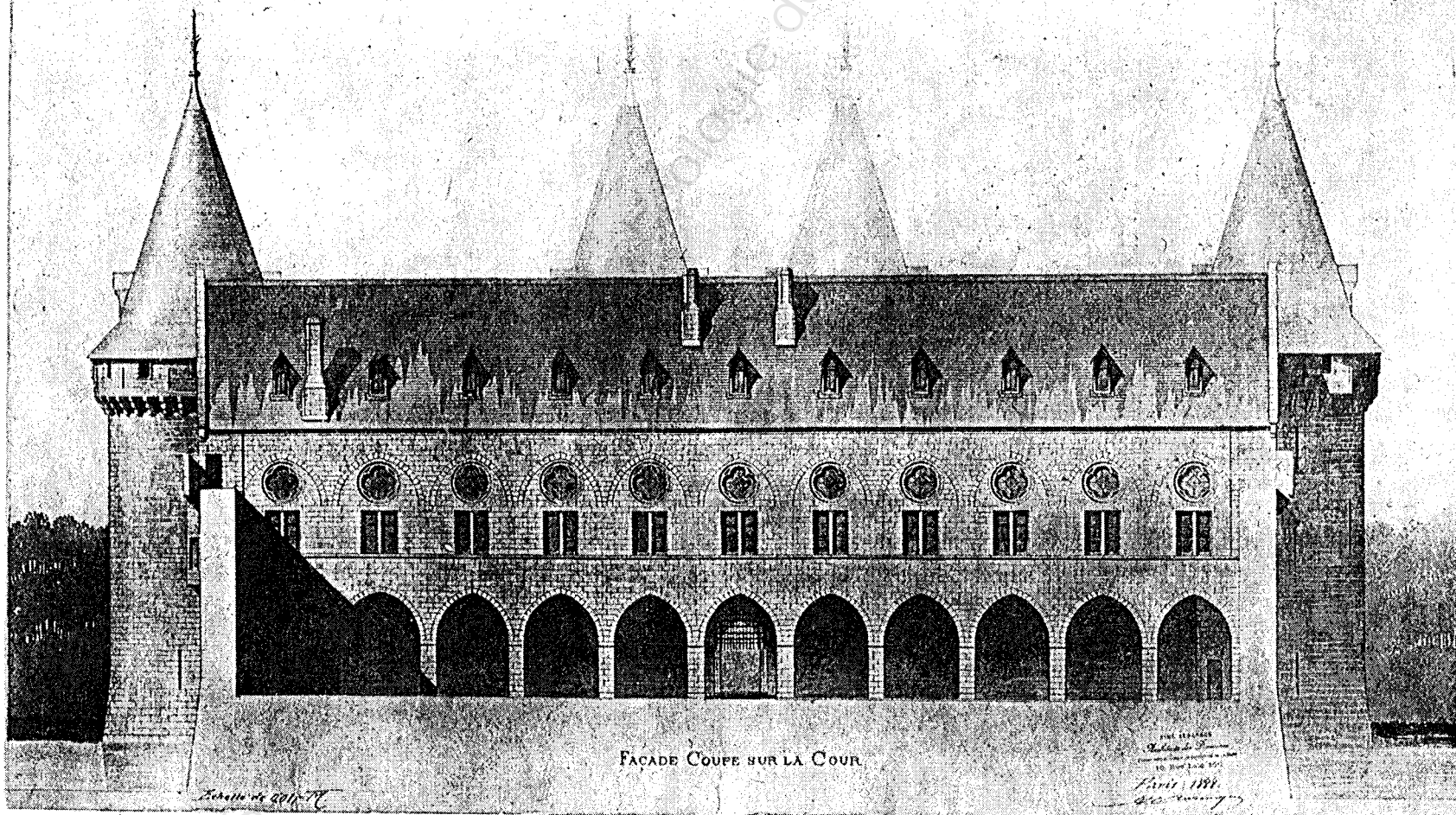
Il est logique de penser que "notre" laine est acheminée sur Senlis ; en effet, le seigneur de Beauvais y possède une halle aux draps dont la gestion est confiée aux bourgeois bellovaques. Cela explique peut-être le zèle du châtelain de Thiers à défendre le droit de pâturage sur les bruyères. Ces grandes étendues de terrains vagues donnent lieu à des différends entre les abbayes de la Victoire (Senlis) et de Châalis qui en sont nouvellement propriétaires, et les populations riveraines, habituées depuis des siècles à y suivre les troupeaux. Ainsi au mois de juillet 1280, Renaud de Nanteuil, tant en son nom qu'en celui des habitants de Thiers et de Neufmoulin, élève certaines réclamations contre les religieux de Châalis. De quoi s'agit-il ? Les habitants sus-cités prétendent à titre d'usage, avoir le droit de couper et enlever la bruyère pour "brûler quand et comme il leur convient..." dans une partie du domaine de l'abbaye située entre la forêt d'Ermenonville et les villages précités. Les religieux affirment qu'ils n'ont que le droit de pâturage pour leurs bestiaux. Afin de clore le différend, on convient qu'outre le droit de pâturage, les habitants des deux villages pourront couper les dites bruyères et en emporter pour le chauffage, sans restriction, mais seulement jusqu'à une certaine route faite par Monseigneur Pierre de Chalifer. Ne serait-ce pas ce chemin appelé de nos jours : "route des Bruyères" ? (E.DUPUIS - HISTOIRE DE THIERS).



D'autres querelles de voisinage naissent de la chasse. En effet, des gardes surveillent le bois des seigneuries et abbayes, avec droit de poursuites sur le territoire de Thiers pour récupérer bois et gibier. C'est ainsi qu'en 1307, le bailli de Senlis oblige Anseau le Bouteiller à restituer les filets et les chiens saisis dans le bois de Fosses, possession de l'évêque de Beauvais depuis 1278, date à laquelle Jean de Tournebus vend à Renaud de Nanteuil son fief de Pontarmé (revendu en 1353 à Robert de Lorris, seigneur d'Ermenonville). Précisons ici que des loges sont construites dans ces garennes ; on peut supposer qu'il en existait une dans le bois Bourdon si l'on se réfère aux vestiges remontés à chaque labour, près du "trou de la Cave", tessons de poteries, fragments de pierre à bâtir, morceaux de tuiles, restes datés du XIII<sup>e</sup> ou XIV<sup>e</sup> siècle (par M.DUBOIS adjoint au Conservateur des antiquités et objets d'art de l'Oise).

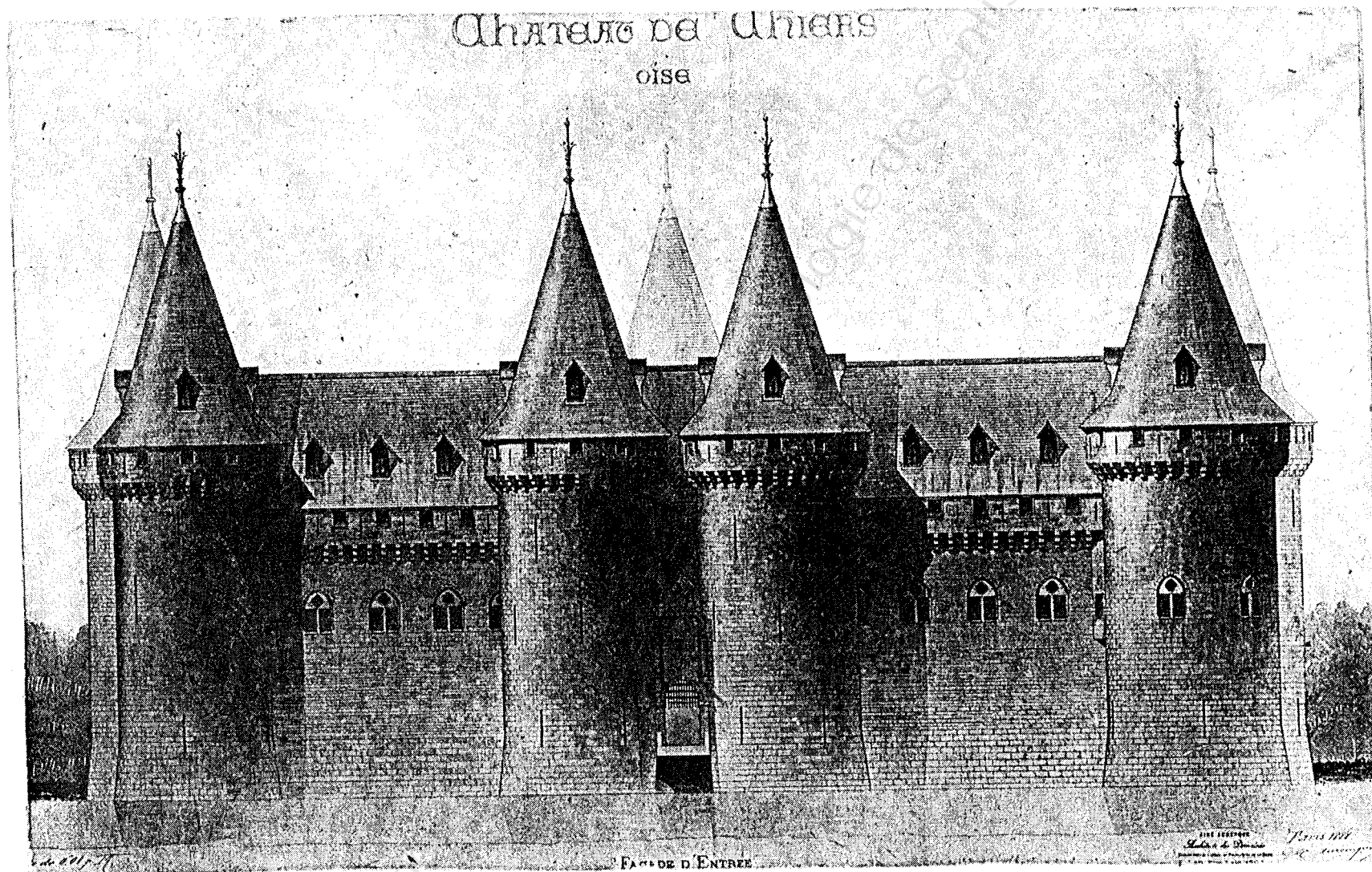


CHATEAU DE CHARENTON  
oise



FACADE COUPE SUR LA COUR

1891  
L. L.  
1891



RECONSTITUTION PROPOSEE PAR M. AURENQUE  
ARCHITECTE DES DOMAINES

La laine produite par les moutons de Thiers transite peut-être par la "chaucière de Thiers", chemin encore cité dans un titre de 1343 concernant une voie d'accès de la foire de Saint-Lazare de Senlis ; mais ce chemin est déjà pratiquement abandonné au profit de la route royale passant par Pontarmé, route qui sera plus tard élargie sur l'ordre de François Ier afin de freiner le brigandage. Il est probable que, très tôt, les campagnards fréquentent les foires et marchés de Senlis. Une foire du "premier samedi d'après le jour de la Saint-Martin" se tient au champ du marché, vers les années 1300. Il est raisonnable d'y imaginer les Thiérois venus vendre leurs volailles et faire des emplettes. Vont-ils jusqu'à Crépy où se tient le célèbre marché aux cochons ?

A l'époque où se construit notre château, le servage s'adoucit, et disparaît même pour certains ; ainsi l'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris, propriétaire du Bû rappelons-le, accorde la liberté aux paysans de Trumilly (près de Crépy) contre 1 livre de cire par tête et par an. Il paraît logique que cette mesure s'étende aux Thiérois rattachés au Bû.

Mais la guerre de Cent Ans vient semer le désarroi. C'est dans ce contexte qu'éclate la "Jacquerie". Au mois de mai 1358, des paysans de Saint-Leu, Nointel et Cramoisy tuent cinq seigneurs qui, à Saint-Leu arrêtaient et rançonnaient les convois se dirigeant vers Paris (HISTOIRE REGIONALE DU DEPARTEMENT DE L'OISE). Bientôt la révolte gagne presque tous les villages des vallées de l'Oise et du Thérain. Divisés par bandes, les Jacques parcourent les campagnes ; ils pillent, rasant ou incendient manoirs, châteaux, et villages hostiles. C'est ainsi que, probablement sous les ordres de Guillaume Calle, leur chef historique, ils se présentent devant Senlis. La ville les accueille favorablement et même : "ils firent tant que ceux de la dite ville allèrent en leur compagnie...". Et le 28 mai, ils prennent la route des Flandres en direction de Paris tenu par leur allié, le prévôt des marchands Etienne Marcel. En passant à Pontarmé, ils semblent ne pas toucher au château ; la population s'y serait opposée ? Toujours est-il que tout ce monde bifurque sur Ermenonville où réside Robert de Lorris, conseiller de la couronne, et à ce titre, responsable à leurs yeux des malheurs qui les accablent. L'opération est sérieuse, et on s'entoure de garanties : un petit détachement continue sur la capitale demander des renforts. Le gros de la troupe arrive donc à Thiers, par le chemin emprunté par les moines de Comelles se rendant à leur messe dominicale à Châalis. Ils débouchent sur le château ! Celui-ci paraît imprenable avec son enceinte flanquée de 9 tours ; les murailles en sont épaisses et les fossés profonds...La bâtisse appartient au comte-évêque de Beauvais ; ce n'est qu'une résidence occasionnelle et vraisemblablement sans défense militaire en hommes. Or Etienne Marcel aurait demandé " de mettre à bas de telle manière que personne n'y peut habiter toutes forteresses et maisons assises au coeur de la France et qui pourrait être préjudiciable à la ville de Paris". (LA JACQUERIE - BULLETIN DU SNI 1958). D'ailleurs dans l'attente des renforts d'Etienne Marcel, il faut maintenir l'agressivité de la troupe, et quelle belle occasion, se présente là pour parfaire l'entraînement sans péril avant l'assaut plus sérieux d'Ermenonville. L'attaque du château est donc décidée (si ce n'était pas le cas au départ de Senlis ?).

Nous sommes peut-être le 29 mai. Quels sont les événements réels ? Seuls l'incendie et le sac du château sont certains. Quant aux détails ?...Tout dépend de l'importance des moyens de défense de cette résidence fortifiée. A l'époque de sa construction, il n'est pas d'usage d'implanter un pont-levis tel que ceux qui défendent les forteresses du XIV<sup>e</sup> s. Pourtant les travaux d'aménagement exécutés début 1987 ont mis au jour, au niveau de l'entrée, un épaulement du seuil qui fait penser à l'assise d'une passerelle amovible pouvant être escamotée pour isoler le château ; il en existe d'autres exemples ; une sorte de construction, en

surplomb, accrochée entre les deux tours d'entrée, aurait contenu le mécanisme ; il en reste des traces. Il est donc possible d'accorder quelque crédit à la tradition populaire qui affirme que le gardien résiste dans un premier temps. Des pourparlers s'engagent alors et, finalement, après une nuit d'angoisse maintenue par un siège bruyant, le gardien contre la vie sauve pour lui et les siens, abaisse le pont-levis et livre le château à la foule excitée... Ce n'est que le 6 juin que le château d'Ermenonville subit le même sort, avec l'aide des 300 parisiens attendus.

Dès le mois de juin, les nobles s'organisent et contre-attaquent avec à leur tête Charles le Mauvais. On estime à près de 20 000 le nombre de personnes massacrées après le traître assassinat de Guillaume Calle à Clermont. Senlis sut se défendre astucieusement contre ces chevaliers assoiffés de vengeance et décidés à maintenir leur emprise sur le peuple (HISTOIRE REGIONALE DE L'OISE).

Que sont devenus les brigands installés dans le château après l'incendie ? La tradition populaire rapporte cette occupation des ruines par une bande de routiers. Il faut reconnaître que de telles bandes sont nombreuses sur le sol national, et hors les murs protégeant les villes, elles font la loi en rase campagne ; elles recrutent les soldats inoccupés donc non rémunérés durant les trêves de cette guerre en pointillés. Ces "routiers", s'ils ont effectivement occupé le château, ont trouvé là un point fortifié idéal, en repli d'une route royale passagère reliant Senlis à Paris, au travers d'une forêt propice aux embuscades, sans oublier la chaussée de Thiers toujours empruntée et passant au pied des ruines.

Il ne faut pas oublier que ces événements se déroulent en pleine guerre avec les Anglais ! Ceux-ci profitent de la situation : l'année même de la Jacquerie, ils traitent avec Charles le Mauvais, et s'établissent à Creil où ils s'organisent d'une façon inexpugnable dans le château insulaire ; ils font régner une telle terreur dans la région qu'ils s'offrent le luxe de chevaucher sans armes !

S'ajoute à cela, en 1418, une épidémie de peste qui tue de nombreux laboureurs. En outre depuis 1410, l'occupation anglaise se complique des luttes entre Bourguignons et Armagnacs. Il est peut-être bon de rappeler que cette fameuse guerre de Cent Ans qui a débuté en 1337, s'articule autour de la lutte pour le trône de France entre deux cousins : le roi de France Philippe VI de Valois, et Edouard III d'Angleterre prétendant au trône de France par sa mère, fille de Philippe IV le Bel ; au siècle suivant, les liens sont encore plus proches par suite du mariage de la fille de Charles VI avec le roi Henri V d'Angleterre. Les Anglais occupent alors la quasi-totalité du royaume ; ils ont trouvé un allié en l'ambitieux duc de Bourgogne, riche et puissant, suivi des "Bourguignons". Le roi de France Charles VI est soutenu par les "Armagnacs". A sa mort, en 1422, c'est son petit-fils le petit Henri VI d'Angleterre qui est proclamé roi de France au détriment du roi légitime Charles VII, réfugié à Bourges.

Jeanne d'Arc, qui veut "bouter les Anglais hors de France" apporte un peu d'espoir. Elle apparaît à deux reprises dans notre région, avant et après le siège de Paris aux mains des Anglais depuis 1418. Mais pour l'heure, le 15 août 1429, elle passe à Senlis et la ville offre sa soumission à Charles VII ; elle échoue devant Montépilloy où les Anglais tiennent le château. En 1430, Jeanne revient au secours de Compiègne inquiétée par les Bourguignons ; nos paysans accourent sur son passage et l'acclament ; les Anglais fuient Montépilloy. Hélas, elle est faite prisonnière devant Compiègne et livrée aux Anglais. Elle sera jugée par Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, qui avait pris parti pour les Bourguignons ; la population de

Beauvais, fidèle à Charles VII, l'ayant chassé de son évêché en 1429, il se réfugie à Rouen où il organisera le procès de Jeanne.

La misère est grande dans les pays de l'Oise. Les paysans n'ont même pas assez de grains pour faire les semailles ; les champs sont livrés aux chardons. La résistance des Armagnacs, comme celle de vicomte de Breteuil qui tient bon dans le château de Chantilly, exaspère la cruauté des Anglais. Et, dans notre canton, de nombreux villages sont en ruines et dépeuplés ; c'est le cas pour Thiers. Bien des villageois survivent cachés en forêt avec leurs troupeaux. Les loups, eux, prennent possession des agglomérations abandonnées ! Les paysans devront organiser des chasses pour reconquérir leur logis. D'ailleurs, en 1462, Senlis possédera son louvetier attitré. Au XVII<sup>e</sup> siècle, à Thiers, on cite encore un lieu-dit, la fosse au leu (leu : ancienne forme pour loup).

Notre région est alors comme un damier avec ses cases mêlées des deux camps!...Senlis en fait les frais, aux mains des uns puis des autres ; elle subit un siège en 1418 (épisode des otages). On peut sans guère se tromper, imaginer les incursions des assiégeants dans les villages autour de Senlis à la recherche de nourriture pour les combattants. On se nourrit alors sur l'habitant ; on torture, on tue, on brûle à la recherche des caches où les paysans dissimulent les réserves en ces périodes troublées. Voilà peut-être la cause de la destruction de Thiers longtemps en ruines autour de son église arasée. Ne serait-ce pas de cette époque que date le boulet en pierre volcanique trouvé dans la plaine du bois Bourdon ?

Dans ce contexte confus, et afin de soustraire à l'ennemi des points d'appui comme Creil ou Montépilloy, le roi décide de faire détruire les châteaux indéfendables ; c'est ainsi que celui de Thiers est démantelé en 1431 (LETTRE DE CHARLES VII - ARCHIVES NATIONALES). On arase l'enceinte à 3 m de hauteur, on abat les murs de l'habitation pour ne laisser que ce que nous voyons de nos jours (exception faite d'un pignon abattu en 1870 pour servir de pierre à bâtir à un cousin du "châtelain", un dénommé Martin).

De 1430 à 1444, la misère redouble. Les Anglais pillent, massacrent, brûlent. En 1437, la famine s'étend dans notre région. Notre nouveau comte-évêque allié du roi, lui envoie en 1438 une épître pour l'informer de la situation et demander son aide : "...Je suis le père spirituel au diocèse de Beauvais et ay plusieurs belles terres et seigneuries (Thiers entre autres) où soulaît avoir laboureurs et bestails : mais par les ennemis, et ceux qui se disent au roy, les pauvres gens ont été tuez, prins, emmenez, pillez, robbez et tirannisez, et ont perdu tout leur bestail, et est le pays du tout détruit et désolé et si les églises et maisons arses brûlées et foudroyées, et en ruynes et tant par prison et autrement ont tué mon pauvre peuple..."

En 1440, les habitants de Senlis sont obligés de composer avec les Anglais revenus à Creil, pour obtenir la faculté de rentrer sans troubles leurs récoltes. Il faudra l'intervention de l'évêque de Senlis, en 1473, pour inciter les aumônes dans tout le diocèse (arrondissement de Senlis) afin de réunir les sommes permettant de reconstruire notre église restée longtemps ruinée ; Thiers n'est qu'un hameau et les Thiérois, des paysans-bûcherons sans fortune. Ils devront pourtant participer au renforcement des remparts de Senlis sous Louis XI ; il est vrai que certains y trouvaient éventuellement refuge (L.GRAVES).

De cette guerre longue, quoique épisodique, il nous reste le jeu d'arc, héritage de cet art martial où les Anglais excellaient ; "...les archers tuaient leur homme à 200 pas s'il n'était couvert d'une bonne armure..." De nombreux villages possédaient encore leur compagnie

d'archers voici 100 ans (il en reste encore quelques-unes), mais non Thiers semble-t-il qui ne connut qu'une compagnie de tir à la carabine à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les calamités naturelles s'ajoutent aux erreurs des hommes. La peste sévit à Senlis, et sûrement dans les villages voisins, en 1368, 1499, 1607... La lèpre existe à l'état endémique ; les lépreux sont bannis de la société et regroupés dans des léproseries ; Elles portent souvent le nom de Saint-Lazare, comme celle de Senlis, en souvenir du pauvre de l'évangile, couvert d'ulcères.

*Ruines de château de Thiers, côté cour*



## LA RENAISSANCE

Les guerres de Religion ont une incidence directe sur la vie de notre village. L'évêque de Beauvais ayant besoin d'argent pour aider le roi à financer la guerre, le fief est vendu en 1556. L'impôt est dorénavant dû à Messire le duc de Montmorency, propriétaire de Chantilly ; ce grand seigneur est "connétable", première dignité du royaume qui l'assimile au commandement en chef des armées. Il est déjà connu à Thiers par les limites de son domaine de chasse, limites matérialisées par la pose de belles bornes armoriées, sculptées sur place, en 1546 ; il en reste 7 au sud du village, et 3 au nord-ouest.

*Borne d'angle (bois Bourdon)*



Les Montmorency agrandissent leur territoire jusqu'au 30-10-1632 où le duc d'alors, Henri II, condamné à mort pour s'être rebellé contre Richelieu, se voit privé de ses biens par Louis XIII ; les Thiérais deviennent sujets de la couronne ! Ils semblent avoir alors acquis des terres voisines du village, des parcelles du bois Bourdon entre autres, parcelles qu'ils auraient défrichées. Mais avant sa déchéance, Henri II, qualifié d'homme libéral et généreux, "donne" les ruines du château de Thiers à l'un de ses gardes : Chanterelle (voir sujet thématique) ? Le roi restitue en partie les biens confisqués aux Condé, descendants des Montmorency, qui tentent de reconstituer leur patrimoine. Pour ce faire, ils rachètent les terres perdues : 8 arpents dans l'enclave du bois Bourdon, 9 à la "borne", 8 au triège de la Cave, 18 au bois Brûlé proche du bois Bourdon...Ils y ajoutent le bois du prieuré du Bû en 1698 ; un

Condé fait ériger une borne sculptée à ses armoiries au bois Charlet en 1664 (ARCHIVES DU MUSEE CONDE DE CHANTILLY).

Revenons à la montée du protestantisme. En réaction, des processions "blanches" s'organisent ; de nos villages partent des fidèles, habillés en blanc, portant une croix de bois et un chandelier, pour se rendre à la cathédrale de Senlis. Malgré la Ligue et son partisan l'évêque Guillaume prêchant la révolte, Senlis reste fidèle aux rois Henri III et Henri IV. Guillaume Rose, notre chef spirituel, ecclésiastique écouté sur le plan national (si ce n'est chez les siens !) sauve finalement l'indépendance nationale menacée ; dans une conférence déterminante, face aux exigences des Espagnols, il entraîne derrière lui les "grands" contestataires qui se rallient tous au roi. Henri IV pardonne, et l'évêque de Senlis conserve son siège épiscopal.

Et que deviennent nos "paysans-forestiers" de Thiers sous l'Ancien Régime ? Vraisemblablement, comme ceux de la région, ils logent dans de petites maisons basses, au sol en terre battue ; mais pas n'importe quelle terre ; il existe sous la couche de sable auversien superficiel, une couche de marne à caillasse qui, une fois humidifiée et tassée devient dure comme du ciment. Thiers garde encore les traces de trous d'extraction : le trou de la Cave, le trou du bois Dupuis à son angle nord-est, la tranchée à droite du chemin de Plailly juste avant le passage du gazoduc. Le village semble s'être allongé de chaque côté de la "Vieille rue" parallèlement à la Thève, entre le château et l'église entourée de son cimetière. Quelques maisons possèdent peut-être un sol pavé de dalles grossières comme celles mêlées à la marne évoquée plus haut. Les fenêtres sont bien étroites et garnies, soit de papier huilé, soit de vitres verdâtres. Ces masures, construites en bois et torchis, puis en grès ramassé dans les champs et les bois, sont couvertes de chaume (paille ou roseau) ; ceci explique la fréquence des incendies. Les locataires de ces maisons mangent peu, et dans de la vaisselle en bois. En temps ordinaire, ils se nourrissent de pain de seigle et de légumes ; le blé ne pousse pas à Thiers aux terres trop pauvres. Ils élèvent bien quelques volailles, mais c'est surtout pour les vendre. Se rattrapent-ils sur le gibier ? Y toucher, c'est risquer gros : "...faisons en outre défense de vendre n'y d'acheter des oeufs de perdrix, à peine pour la première fois de 200 livres d'amende, de fouet et bannissement pour 10 ans, et galères en cas de récidives..."(capitaine des chasses dans le Beauvaisis, donc vraisemblablement sur Thiers qui en dépend). On signale des amendes moins sévères à Pontarmé : 60 sols. Mais il existe des marchands de lapins autorisés par le seigneur. De toute façon, le braconnage ayant existé de tout temps laisse supposer, de la part de nos aïeux mal nourris, bien des entorses à ces règlements !

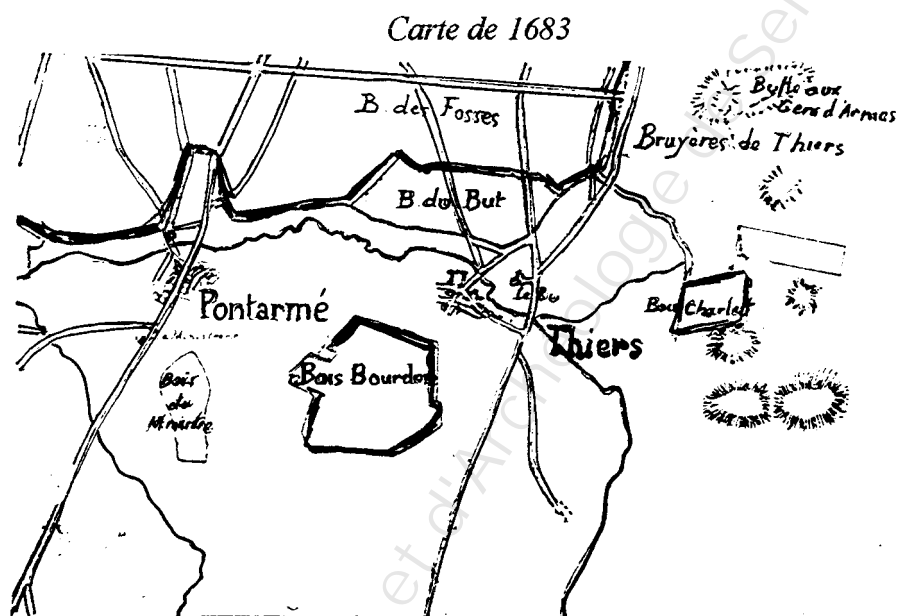
L'élevage des abeilles est pratiqué partout, car le miel sert de sucre et, avec la cire, on fabrique les cierges pour l'église (émancipation de Trumilly). Les paysans ignorent la culture des plantes fourragères, et la pomme de terre est inconnue. L'assolement se réduit aux céréales, seigle, avoine, et la terre se repose en jachère la troisième année. C'est pourquoi les pâturages dans les grands espaces de bruyères qui s'étendent vers Châalis jouent un grand rôle dans l'existence des habitants de Thiers. Les ressources qu'ils en tirent complètent celles que la culture d'un sol pauvre ne peut leur donner en quantité suffisante. Mais on s'y bouscule sur ces pacages ; les troupeaux des agglomérations voisines les fréquentent : Senlis, La Chapelle, Montlévêque...Thiers loue donc les "communes" moyennant redevances au marquis de Montmélian. En 1674 Thiers possède même ses terrains communaux derrière le bois Bourdon.

On raconte que les habitants ne s'attardent guère dans les bois et dans les champs dès que le jour baisse : le loup y rôde ! "J'ai pris trois grands loups depuis que je suis ici" écrit



Louis XIII en janvier 1641, au cours d'un séjour à Chantilly. Le dernier connu à Thiers a troublé la région entre 1867 et 1870, année où il fut abattu dans le bois d'Orry ; une rue de La Chapelle se nomme encore : "la rue du Chêne au loup".

Les impôts tombent de tout leur poids sur les épaules des paysans. Les uns, comme la taille, la capitation, les vingtièmes, la gabelle et les aides, sont perçus directement ou indirectement par le roi ; les autres, qui datent de l'époque médiévale, sont versés à la noblesse et au clergé, comme cette dîme que le curé de Pontarmé négocie avec le seigneur de Chantilly en 1641, pour 300 livres, afin de faire réparer notre église. On peut rappeler ici que l'évêque de Beauvais a possédé jusqu'en 1556, des droits sur certaines maisons du village, et a imposé l'usage de son moulin bannier de Neufmoulin.



Signalons les rigueurs de l'hiver 1709 au cours duquel la Thève est prise par les glaces ; des poules crèvent dans les poulaillers, le vin gèle dans les caves...Le froid, qui dura pratiquement du 6 janvier au 14 mars, aurait été en relation avec l'absence d'activité solaire, ce qui aurait entraîné un "petit âge glaciaire" ; le phénomène se serait prolongé de 1645 à 1715 ; il fait suite à une période semblable de 1400 à 1510. Plus étonnant peut-être, la région est secouée par un séisme, le 30 avril 1756, réplique d'une secousse déjà ressentie en février ; ce sera encore le cas le 30 mai 1889 où un Senlisien raconte sa surprise lorsqu'il entendit tinter son lustre de cristal ! Ces tremblements de terre sont dus à la poussée puissante de la plaque tectonique africaine qui pousse l'Europe ; la France est comprimée. Notre région réagit avec la poussée encore actuelle de l'anticlinal du pays de Bray dont nous gravissons fréquemment les pentes au sud de La Chapelle...

Entre 1780 et 1787, le meunier de Montgrésin fait bâtir un moulin à Pontarmé ; pour ce faire, il est contraint de dévier le cours de la Thève afin d'assurer une hauteur suffisante à mouvoir sa roue à aubes ; les travaux ne s'achèvent qu'après la Révolution. Un canal quitte la rivière derrière le château ; il longe la forêt jusqu'à Pontarmé. Le creusement du canal nécessite le relevé cadastral des propriétés riveraines de la Thève, du chemin de Senlis à Plailly jusqu'à Pontarmé. Il est intéressant d'y noter que les petits propriétaires sont majoritaires ; le château et les prés alentour appartiennent à Jacques Morand, "laboureur". (ARCHIVES DU REGISSEUR DE L'INSTITUT DE FRANCE A CHANTILLY).

Les registres paroissiaux sont une source de renseignements. Un fait divers mérite d'être relaté ici. En 1732, Gaudet Elisabeth, épouse Morand, met au monde le petit Philippe ; une mention marginale signale : "Elisabeth Gaudet étant grosse de cet enfant fut violée et laissée pour morte dans le bois revenant de Senlis, par un nommé Saint Martin qui a été pendu". L'incendie des archives de Senlis en 1914 ne nous permet pas de vérifier si la naissance est ou non consécutive au délit ; de toute façon, l'enfant est mort prématurément à 21 mois.

Ces mêmes registres paroissiaux nous annoncent l'existence, dès 1687, d'une école. On trouve en effet, dans la relation d'une inhumation, la précision suivante : "...en présence du maître d'école nommé Bombart...". Ce Bombart Anthoine assure en outre la charge de clerc de l'église de Thiers, charge dont on a retrouvé l'étendue dans une nomination en 1782 que nous relatons plus loin.

Autre remarque : l'abondance des naissances dans les familles ; il faut bien reconnaître que la mortalité infantile est importante. Voici l'exemple d'Eutrope qui, en 1754 épouse Marie-Anne ; ils voient naître successivement :

|                          |                      |
|--------------------------|----------------------|
| 1755 - Marie-Anne        |                      |
| 1756 - Jeanne-Marguerite | décédée à 3 semaines |
| 1758 - Marie-Madeleine   | décédée à 4 mois     |
| 1760 - Eutrope           | décédé à 2 ans       |
| 1762 - un garçon mort-né |                      |
| 1763 - Eutrope           | décédé à 6 semaines  |
| 1764 - Marie-Louise      | décédée à 5 mois     |
| 1765 - Pierre-Eutrope    |                      |
| 1768 - Denise Eléonore   | décédée à 4 mois     |
| 1772 - Jacques           |                      |

La mère meurt peu après cette 10ème naissance à 44 ans ;  
Eutrope se remarie en 1773 avec Marie-Denise et :

|                          |                          |
|--------------------------|--------------------------|
| 1774 - Denise            |                          |
| 1776 - Pierre Martin     |                          |
| 1777 - Marie Rosalie     |                          |
| 1778 - Maxence Eleonore  | décédée à 3 jours        |
| 1779 - Marie Augustine   | décédée l'année suivante |
| 1781 - Jean Louis        |                          |
| 1783 - Eulalie Joséphine |                          |
| 1785 - Félicité Emilie   |                          |
| 1787 - Marie Honorine    | décédée à 2 mois         |
| 1788 - François Cyprien  | décédé à 8 jours         |
| 1789 - Laurent Firmin    |                          |

Le père meurt en 1793 ; il a 61 ans. Il est le père de 21 enfants dont seuls 10 dépassèrent l'enfance. Il faut avouer qu'il fait exception, car la normale tourne autour de 7 naissances.

Ces naissances répétées autorisent certaines mères à prendre des bébés en nourrice ; il y en a peu avant la Révolution, mais leur nombre sera important sous la Restauration.

A la veille de la Révolution, Thiers dépend donc de la seigneurie de Chantilly où vit la famille Condé. Le village abrite 220 âmes réparties dans 41 maisons dont 23 sont tenues par leur propriétaire : elles sont toutes couvertes de chaume, paille ou roseau. Elles s'alignent essentiellement le long de la "Vieille rue", la rue Aveline, avec un regroupement au niveau du château ; l'écart "Au-delà-de-l'eau" s'abreuve à une fontaine actuellement canalisée et souterraine. Une ferme exploite les terres du Bû ; cet ancien prieuré a été acquis en 1732 par Pierre Théroine, cultivateur, contre une rente versée à l'abbaye Sainte-Geneviève de Paris, par lui et ses héritiers jusqu'en 1790, année où les biens de l'Eglise sont "nationalisés".

Un état dressé pour le calcul des impôts de 1788 décrit le territoire qui s'étend sur environ 1000 ha dont 800 sont tenus par les nobles, donc exempts d'impôts ! Ce sont les bois du prince de Condé (forêt de Pontarmé, bois Bourdon et Charlet), et la "prairie" de Thiers au marquis de La Morlaye. Le reste du terroir est propriété des Thiérais, qui eux, ne sont pas exempts des charges seigneuriales et ecclésiastiques. Un document d'arpentage répertoriant les riverains de la Thève, du chemin de Senlis à Pontarmé, illustre cette affirmation. Les villageois possèdent en communauté des étendues herbeuses, les "Communes", espaces de callunes où paissent leurs troupeaux, lieux appelés aujourd'hui "bois Demonchy" et "Butte aux gendarmes".

L'économie villageoise tourne autour d'un cheptel de 250 moutons qui sortent pour plusieurs jours sous la conduite d'un pâtre, un certain Rogeret Nicolas ; l'importance de l'abreuvoir où le chemin de Senlis traverse la Thève est significatif, comme les chemins ruraux larges de 12m. De petites fermes se répartissent les 9 chevaux et les 25 vaches ; mais les terres sont pauvres car sablonneuses. Heureusement, la forêt voisine apporte son complément de ressources par les travaux sylvicoles : abattage, charriage... Les jeunes filles et certaines jeunes femmes sont "bisetières" nous annoncent les registres paroissiaux. Qu'est-ce à dire ? Brodent-elles de la "bisette", dentelle grossière, pâles copies des broderies fines renommées de Chantilly, ou ne se livrent-elles pas plutôt au travail du "biset", toile de laine grossière de couleur bise ? En effet, depuis 1762, il est d'usage que les habitants des campagnes trouvent dans le finissage de ces toiles, un complément de ressources.

Conséquence de cette activité économique, Thiers est imposée en 1788 pour la somme de 230 livres (ou francs) ; le pain blanc vaut alors environ 0,20 F le Kg et le salaire d'un manouvrier agricole varie entre 12 et 18 sous (0,60 f et 0,80 F journalier).

Sous l'influence des philosophes Rousseau, Voltaire, les esprits évoluent. Louis XVI en prend conscience et lâche du lest ; un édit de 1787 structure l'administration des paroisses et accorde une représentation populaire en la personne du syndic. Ce dernier parle pour le village et gère la communauté avec le seigneur, le curé et les fonctionnaires royaux. Pas de trace à ce jour, du nom du syndic de Thiers ; notre ignorance est la conséquence d'un nettoyage par le feu du grenier de la mairie encombré de "vieux papiers", et cela voici moins de 30 ans!... Mais on peut avancer un nom ; en effet, la règle générale a reconduit le syndict de nos villages comme premier maire élu en 1790 ; ce serait donc J.P. Chenu maçon (REGISTRE DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE DE PLAILLY).



## LA REVOLUTION ET L'EMPIRE

En 1789, à en croire les souvenirs familiaux transmis par Germaine Morand, épouse Divoux, la population de Thiers a participé avec enthousiasme aux événements déclenchés à Paris. Il faut bien reconnaître qu'ils sont l'aboutissement d'une atmosphère revendicative croissante. Dès janvier, le curé de Pontarmé, l'abbé Cayeux, desservant de Thiers, lit à son prône la lettre royale et le règlement se rapportant à l'élection des députés aux "Etats Généraux". En mars, les électeurs procèdent à la confection des cahiers de doléances. Qu'est devenu celui de Thiers ? Il a subi le sort de beaucoup d'archives réunies au tribunal de Senlis et incendiées par les Allemands en septembre 1914. Ceux d'autres villages de la région nous en restituent l'esprit. Un sentiment de profond respect du roi s'en dégage : "...se montrer dignes sujets d'un monarque adoré...au meilleur des rois...". Quant aux doléances, partout les mêmes plaintes ; impôts trop lourds et injustes ; on réclame un impôt unique supporté par tous les biens réels. Au chef-lieu, à Senlis, les délégués déposent leur cahier de paroisse et procèdent à la confection des cahiers dits de bailliage. Au départ, la noblesse locale propose un cahier commun ; elle décide "de faire le sacrifice entier et sans réserve de tous ses privilèges pécuniaires". Un malentendu avec le Tiers état, une méfiance du clergé font échouer le projet ; chacun rédige son propre écrit.

Quant à l'élection des députés des états généraux, elle fut marquée par de nombreux incidents à Senlis. Tout d'abord, dès octobre 1788, Condé cosigne un manifeste où il est proclamé "l'injustice et le danger d'une innovation dans la composition des états généraux". Réunie le 2 mars 1789, l'assemblée se doit de réduire le nombre de ses représentants. Le député de la paroisse d'Ermenonville, le marquis Stanislas de Girardin (qui a côtoyé J.J.Rousseau) s'élève violemment contre la réduction au 1/4 qui : "occasionnerait une injustice et nuirait à la confiance que les paroisses avaient dans les députés qu'elles ont nommés en ce qu'il pouvait arriver qu'un grand nombre de paroisses n'auraient pas de représentant". Malgré ses protestations véhémentes, suivies de sa sortie et de celle de 40 de ses partisans claquant la porte, seuls 62 membres participent à l'assemblée générale de bailliage ; citons l'un d'entre eux : le duc d'Orléans, prince de sang, élu à Crépy-en-Valois, le futur Philippe Egalité. Senlis se choisit comme député du Tiers un fermier : Nicolas Delacour, ainsi que son maire, Leblanc, futur juge du district. Le clergé vote pour Massieu J.B., futur secrétaire de la Constituante, coauteur de la constitution civile du clergé. Il deviendra évêque de Beauvais, votera la mort de Louis XVI, défroquera pour se marier en 1793...Enfin la noblesse est représentée par le duc de Lévis, "grand bailli d'épée", d'abord réformiste puis émigré.

Et c'est la prise de la Bastille, (une simple recherche de munitions au départ), avec son cortège d'événements que chacun connaît à Thiers après l'année du Bicentenaire de la Révolution française

Prudent, notre seigneur, le prince de Condé, émigre dès le 17 juillet et tente, de l'étranger, d'organiser la contre-révolution. Un fait divers impressionne fortement la région fin 89 : un attentat à Senlis, le 13 décembre, un dimanche où la ville fête sa milice nationale et en bénit les drapeaux. Un horloger aigri, plein de rancoeur contre la "société", barricadé dans sa maison rue du Châtel, tire sur la foule qui remonte la rue en cortège. Les soldats se précipitent

au domicile du forcené qui déclenche alors une machine infernale (il est horloger !). La maison explose. Bilan : 25 morts, 40 blessés dont le lieutenant Aulas de la Bruyère qui donne son nom à la place établie sur les lieux de la maison rasée et non-reconstruite. Les livres d'histoire parlent à tort, "d'émeute à Senlis".

Le lendemain sont créées les municipalités comme nous les connaissons de nos jours. Thiers en fêtera joyeusement le centenaire en mai 1889 (ARTICLE DU "JOURNAL DE SENLIS" DE MAI 1889). Des Thiérois sont appelés aux urnes pour élire 3 officiers municipaux. Seulement 34 Thiérois pourront voter. En effet, pour être électeur, il faut être imposé d'un montant équivalant à 3 journées de travail, et pour être éligible, à 10 journées ; c'est un scrutin censitaire. Thiers se choisit Boyelle J.B., Chenu J.P. et Morand Jacques.. C'est alors Chenu qui devient maire (COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE DE PLAILLY DU 29 AVRIL 1790. REGISTRE DE LA DITE ASSEMBLÉE). Ils constituent à eux 3 "le corps municipal". Ils s'adjoignent 6 notables, eux aussi élus pour 2 ans, et forment un "conseil général de la commune" de 9 membres. Les premiers "notables" semblent être : Théroine Louis (l'aîné), Hébert J.B., Landot Louis, Cottard Jean, Théroine Louis (fils) et Hébert Nicolas.

Thiers dépend du canton de Plailly avec Ermenonville, Eve, La Chapelle, Orry, Mortefontaine et Pontarmé, soit 4 450 âmes. Plailly et 7 autres cantons forment le district de Senlis.

Fin avril 1790, les 509 électeurs de notre canton sont convoqués au chef-lieu ; 234 assistent à la première séance du 29. Réunis jusqu'au 2 mai, ils élisent une assemblée "primaire" avec pour président Girardin Louis Stanislas déjà cité, comme secrétaire Gaucher, et comme scrutateur Bouvet Pierre, vicaire à Plailly, futur prêtre assermenté appelé à un rôle important dans notre canton. L'assemblée vote et désigne 3 électeurs départementaux dont René de Girardin, dernier protecteur de J.J.Rousseau.

Le 6 septembre, est décidée à Paris la dissolution des parlements et autres cours de justice de l'Ancien Régime ; l'Assemblée primaire est donc convoquée pour élire un juge de paix cantonal, le 17 octobre. Le titulaire est Lange Charlemagne de Plailly ; 4 prud'hommes le secondent dans chaque commune ; à Thiers, il s'agit de Théroine L. Hébert J.B., Landot L. et Morand J. (REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS DU CANTON DE PLAILLY).

En 1790, l'Etat décide de prendre à sa charge la santé des Français, rôle tenu jusqu'alors par l'Eglise. Celle-ci n'a plus lieu de posséder les biens qu'elle gère pour assurer cette charge. La Législative les confisque donc et institue ainsi les "biens nationaux", dans l'espoir avec leur vente, de combler la dette publique, cause première de la réunion des "Etats Généraux". A Thiers, les derniers biens ecclésiastiques, la ferme du Bû, ont été concédés en 1732 à Théroine Louis contre une rente annuelle et perpétuelle (!) de 150 livres dues à l'abbaye propriétaire, plus 15 livres pour la "fabrique" Saint-Martin. Cette fabrique, véritable Conseil paroissial constitué de "marguilliers" élus, possède ainsi tout un registre de rentes offertes par des paroissiens en paiement de messes anniversaires de leurs obsèques. D'autres ont plutôt confié des terres contre le même service. Ainsi, tous les 9 ans, cet ensemble de 3 ha 51a de terres et prés sont loués par adjudication parmi les Thiérois ; les recettes servent aussi à entretenir le linge liturgique, à acheter des cierges...La Législative confisque rentes et parcelles foncières. En 93, les redevables des rentes à bail pourront racheter leurs concessions contre un

Biens Nationaux

Département de Loise

Distric de Senlis

N<sup>o</sup> 10

compris en l'affiche  
sous le n<sup>o</sup> 4

Extrait des minutes du Directoire du  
District de Senlis

Du vingt Deux Décembre Mil sept cent quatre vingt dix

Oppert quelc<sup>q</sup>. Jean Barthelemy Robert marchand de Senlis  
à Etiers s'est rendu adjudicataire d'un marché de Terre Vise  
au Terron dud. lieu dépendant de la cure dud. lieu Etiers  
792<sup>ns</sup>

Moyennant huit cinq vingt cinq Livres  
Mise en vente sur la soumission de Louis Geroume fils d'adrien  
du 8. 769790 enregistré le 10 d'aujourd'hui

Sous le sceau confonne

Le Secrétaire



Le Mil Sept cent quatre vingt dix, le Vingt Neuf du mois  
 d'Avril, jour indiqué par M<sup>rs</sup> Les Commisaires du Roi au  
 Département de la Voie, pour tenir l'Assemblée à Plailly, à  
 Neuf heures du matin dans l'église paroissiale de ce lieu comme  
 chef lieu des Municipalités composées ce Canton, et au  
 nombre de Neuf parishes, savoir celle de Plailly, la  
 chapelle En servat, Orstaville chef lieu de la Hayelle  
 En servat, Font hermé, Chiers, Morlefontaine, Truesnoville,  
 Evr et Vev, lesquelles comprenoit Cinq cents Neuf Citoyens  
 actifs et Eligibles, selon les listes de chaque Municipalité,  
 Lits à haute et Justelligible Voix, et dont il n'est, brève  
 présent que le nombre de deux cent trente Vix. La séance  
 a commencé par la nomination du plus ancien d'âge pour  
 présider à l'ouverture de ladite Assemblée, qui a été  
 Louis Lerou de Vev, âgé de soixante quatre ans; les  
 trois Citoyens plus âgés et choisis après le président pour  
 scrutateurs, furent Claude Riché de Vev, âgé de soixante  
 deux ans, M<sup>r</sup> Dhérouville, et M<sup>r</sup> le Curé de Plailly tous  
 deux âgés de soixante sept ans, les quels seules au Bureau  
 placés au dessous du président, accompagné de Pierre Bouteau  
 choisi véritablement par l'Assemblée pour premier secrétaire,  
 ont reçu les billets de chaque Citoyen qui écrivoit lui même  
 son Forain, pour la nomination du président de l'Assemblée  
 par scrutin individuel, et l'un des trois Scrutateurs choisi  
 indifféremment, recevoit et renvoyoit pour les Citoyens qui  
 n'avoient aucun usage d'écriture; et dans ce dernier cas,  
 le billet écrit par l'un des Scrutateurs, étoit Visa et Verifié  
 par les deux autres en présence du forain; Le nombre des  
 billets corrigés publiquement par le Secrétaire, a été de deux  
 cent trente et six. Les trois mêmes Scrutateurs en présence



-BIENS NATIONAUX-  
FABRIQUE DE THIERS

(EXTRAIT DU REGISTRE 2Q-17/40)

N. 272.

Pierre Théroine, Louis Claude, et Marguerite  
Théroine sa femme leur domicile faisant.  
Joseph de Jean Nicaul Théroine, Louis Théodore  
Théroine, et Marie Louise Théroine mineurs  
en l'absence de Nicaul Théroine majeur  
décédé à Courtault au lieu de Louis Claude  
Charles Théron et en consorts doiseurs le  
10. Nivose de la république ou (31. Xbre)  
Vingt six livres de rente à prendre  
sur l'emplacement des édifices de la chapelle  
Duban ferme, terrain et héritage au dépend  
Situés à Thiers concédés par l'abbaye de  
Geneslève au mois de Mars  
plus neuf livres de rente pour l'acquisition  
des fondations de messes à faire pour  
la fondation de St Geneslève Duban  
Situés à Thiers devant Raychaumont 11 ore  
à valoir le 1<sup>er</sup> juillet 1737. Cinq  
autres terres de Thiers situées au lieu de  
le 7. gbre 1773.

Ce jour d'aujourd'hui vingt-cinq du mois d'octobre mil sept  
cents quatre-vingt-neuf, L'an premier de la République  
française.

Les Citoyens de la commune de Thiers, District  
de Roulle, Département de l'oise, réunis dans l'église  
paroissiale, en assemblée générale a l'effet de recevoir  
et de nommer un Maître d'École ecclésiastique. L'assemblée  
ouverte au prône de la messe paroissiale d'indus jours  
est convoquée par le son de la cloche.

Toutes les voix de sens commun unaniment portées  
en faveur du citoyen français Lafite de la paroisse de  
Boutherme fils de François d'un nommerie et de  
marie Claire Lellier, lequel Maître d'École est obligé  
tous jours multiples d'assister en sa dite qualité  
que pour ses honoraires et de le confier à l'acte de sa  
présente date du vingt et un novembre mil sept  
cents quatre-vingt-neuf qu'il sera copie pour son  
service de copie.

Arrêté les jours en en susdit. Nicolas Labat  
George Albert regard Merand Louis Thierce  
J.P. Chenu Louis Lévoc Antoine Antonin Thierce  
Jean Philippe Cottard François Morand Jean B. Boyelle  
Jean Baptiste Heber Simon Thierce  
François

capital équivalent à 20 annuités environ. Les terres de la fabrique sont finalement vendues aux enchères, en un seul lot, en 1798, à un épicier de Senlis, au grand déplaisir des Thiérois incapables de surenchérir.

Que penser de cette confiscation de rentes entraînant la suppression des messes votives ? Il faut avouer que l'atmosphère anticléricale qui se développe en France étouffe tous les scrupules. Première attaque de cette lutte antireligieuse : la Constitution civile du clergé ; début 1791, les prêtres n'ont que 24h pour prêter serment ; l'abbé Cailleux s'y soumet. En mars, l'argenterie des instruments du culte est envoyée à la fonte. Que d'oeuvres d'art détruites ! Pourtant en dépit de cette hostilité "générale", Thiers garde ses convictions. Ainsi, fin 1792, les citoyens-paroissiens se réunissent-ils en l'église pour nommer un maître d'école chargé, comme le précédent, (l'école existe depuis 1680) de seconder le prêtre dans son service (chantre, catéchiste...). Il s'agit de Tabin François, jeune homme de Pontarmé, embauché juste après son mariage (condition incontournable pour approcher des écolières !) avec une jeune couturière de Thiers, Gaudet Agathe. Il ne gardera pas longtemps sa charge de clerc paroissial puisque dès 1793, le curé de Pontarmé renonce à sa prêtrise, en novembre. Il se marie et devient clerc de notaire à Senlis. Il suit en cela le conseil de son évêque, le fameux Massieu, qui en cette année 1793, tombe amoureux de la fille du maire de Givet, se marie, abandonnant alors le siège épiscopal qu'il avait pris à La Rochefoucault-Bayers assassiné lors des massacres de Septembre. Les Thiérois devront attendre 1804 l'arrivée d'un nouveau vicaire, l'abbé Pierre Antoine L'huillier. Devenue sans objet, la seule cloche de l'église est livrée à la fonderie, alors que la règle, appliquée à Pontarmé, était de laisser une cloche par édifice.

La descente de la cloche est la conséquence de la guerre. L'arrestation de Louis XVI mobilise les souverains étrangers qui abritent les émigrés, structurés derrière le Prince de Condé. En 92, "la patrie est en danger". L'armée a perdu la plupart de ses cadres, nobles enfuis; notre canton s'enorgueillit de l'attitude du "marquis" d'Ermenonville, René de Girardin, qui prend le commandement du bataillon de volontaires formé à Senlis pour se diriger sur Valmy. En dépit de cette "victoire", la situation se dégrade. Dès 1793, tous les célibataires ou veufs sans enfant, âgés de 18 à 40 ans, sont mis en état de réquisition permanente. Robquin Denis, "volontaire" comme tous les appelés (!) meurt en 95 et Lambin Jean Martin en 1800. Théroine Antoine trouve une échappatoire en 97 par son mariage (avec une vieille de 27 ans). Chenu Jean Joachim a la chance de rentrer au village.

Les guerres coûtent cher ; on décide un emprunt forcé en l'an IV ; 5 Thiérois y sont soumis pour une somme d'environ 50 francs (salaire journalier : 0,75 F). On réquisitionne une partie des récoltes pour assurer l'intendance des troupes. Thiers, commune pauvre, ne peut fournir que du foin.

Nous n'avons pas trace de l'existence d'une garde nationale à Thiers. Or ces gardes nationales, qui sont constituées dans presque toutes les communes, participent à la police générale. Elles sont chargées durant cette période troublée, de surveiller les nobles, de faire la chasse aux déserteurs et aux brigands qui trouvent refuge dans les bois. Par contre, notre village possède un agent national, un représentant du gouvernement auprès de l'administration communale. Cette fonction est créée le 17/4/1795. C'est le registre d'état civil, tenu par Nicolas Hébert qui nous apprend son existence ; il s'agit en 95, de Jean-Baptiste Boyelle, qui assiste le maire J.Morand, pour ramener le cadavre d'un inconnu trouvé à la "Fosse aux cerfs". Ils sont accompagnés de 2 témoins, Philippe Chenu et Simon Théroine, 2 notables aussi, et ont requis

l'aide de Louis Populaire, pour faire la corvée du transport vraisemblablement, car c'est le seul à ne savoir signer son nom : il se contente de ses initiales difficilement tracées.

Il semble que les Thiérois ne se montrent guère enthousiastes pour commémorer les fêtes révolutionnaires, si l'on se réfère aux comptes-rendus enregistrés à Plailly. Sous le Directoire, tout est centralisé au chef-lieu. On n'y trouve jamais la présence de nos représentants ! Et bien souvent, le cortège à l'autel de la patrie et à l'arbre de la Liberté est supprimé, faute de participants ! En fait, où sont les conquêtes révolutionnaires pour les Thiérois ? Certes, la création de la commune autogérée. Dès 1789, un procès-verbal d'arpentage attribue à Thiers la Butte aux Gendarmes et les bruyères de l'abbaye de la Victoire (de Bouvines), soit 354 arpents et 76 perches, environ 145ha que les éleveurs des villages voisins parcourent encore indifféremment jusqu'à l'établissement du cadastre en 1810. En 94, quand Paris autorise le partage des terrains communaux, les responsables municipaux hésitent, on distribue tout de même, en 95, les parties les plus proches du village (Fosse aux cerfs...) parmi les familles de Thiers ; on réserve "les Bruyères" qui s'étendent autour et au-delà de la Butte aux Gendarmes, les "Communes" au sud village (bois Demonchy) et environ 60 arpents encore aujourd'hui bien communal (stade et Butte des lèches) ; une partie, 1 ha 23a de prés, est louée en l'an VIII.

Qu'est-il advenu des terres des privilégiés ? L'essentiel appartient aux Condés ; biens d'émigrés, ils deviennent "biens nationaux" ; il s'agit, précisons-le, du bois Bourdon, (aujourd'hui en partie défriché), du bois Charlet et de la forêt de Pontarmé. Ils seront restitués à la Restauration. Une grande parcelle, "la prairie de Thiers", propriété du marquis de La Morlaye, passe au travers des confiscations ; elle sera lotie en 1853 et vendue aux Thiérois. Va-t-on récupérer quelques parcelles appartenant aux citoyens Germain, demeurant à Senlis, parents d'émigrés ? Mais non, l'administration cantonale s'y oppose ! La population en est informée par voie d'affiches ! Y aurait-il eu appropriation sauvage ?

A défaut de terres, les Thiérois ont acquis la liberté. Ils ne semblent pas avoir souffert directement de la "Terreur", hormis la conscription, les réquisitions, et le départ de leur vicaire...Une anecdote concerne une Thiéroise en ces temps dramatiques ; Julienne Morand, petite-fille d'un garde de Chantilly, travaille au Château. Celui-ci devient prison, "maison de suspicion". Sophie de Girardin, épouse d'un noble émigré, y est, à ce titre, incarcérée avec son jeune fils de 10 ans. Devant être transférée à Paris, elle confie son enfant à Julienne qui l'emmène à Thiers pour l'y mettre en sûreté.

La chute de Robespierre libère ces suspects et est suivie de la Constitution de l'an III. L'Assemblée de Plailly vote sa défiance par 29 voix contre 25 ; mais il faut s'y soumettre. Les municipalités des villages perdent beaucoup de leur pouvoir ; le maire devient agent, élu, confirmé ou non par l'Assemblée.; il est secondé par un adjoint. A Thiers, c'est Hébert J.B. Tout est décidé au chef-lieu dorénavant : montant des impôts, réquisitions, prix du pain, dates des fêtes patronales replacées dans le calendrier républicain mal accepté, jusqu'à l'autorisation de couper un arbre dans son jardin !

La collecte des impôts mérite qu'on s'y arrête. S'il y a bien un receveur, fonctionnaire de l'Etat, qui gère les finances du canton, la perception des impôts est confiée aux citoyens volontaires qui, par adjudication, en obtiennent la collecte ; ainsi, en 95 et 96, c'est Joly André de Pontarmé, qui est chargé de rassembler les contributions dues par les

# EMPRUNT FORCÉ DE L'AN IV:

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

Administration municipale du Canton de *Roilly*

LOI du 19 Frimaire.

COMMUNE de *Thiers*

ÉTAT nominatif des Citoyens aisés de la Commune de *Thiers*

| NOMS ET PRÉNOMS<br>DES CITOYENS AISÉS<br>inscrits ou non sur le rôle de la Con-<br>tribution mobilière de 1793. | LEUR<br>PROFESSION<br>OU ÉTAT ACTUEL. | NOMBRE<br>DES ENFANS<br>qui sont<br>à leur charge. | MONTANT<br>du capital présumé des<br>propriétés mobiliè-<br>res & immobilières,<br>au taux de 1793. | FIXATION<br>du gain annuel préfu-<br>mable, à raison de<br>l'industrie & du com-<br>merce. | OBSERVATIONS.                                |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|----------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|
| 11. <sup>o</sup> 1.<br><i>Jacques Marand</i><br><i>peru</i>                                                     | <i>Cultivateur</i>                    | <del>7</del>                                       | <del>6000</del>                                                                                     | 600                                                                                        |                                              |
| 2.<br><i>Louis Landot</i>                                                                                       | <i>Cultivateur</i>                    | <del>7</del>                                       | <del>6000</del>                                                                                     | 500                                                                                        |                                              |
| 3.<br><i>George May</i>                                                                                         | <i>Cultivateur</i>                    | 2 Enfant                                           | <del>4000</del>                                                                                     | 300                                                                                        |                                              |
| 4.<br><i>Charles Charlay</i>                                                                                    | <i>Cultivateur</i>                    | 7 Enf.                                             | 4000                                                                                                | <del>150</del>                                                                             |                                              |
| 5.<br><i>Vincens Morand</i>                                                                                     | <i>Mouleur</i>                        | 3                                                  | 3200                                                                                                | 250                                                                                        |                                              |
| 6.<br><i>Jean Baptiste Boyel</i>                                                                                | <i>Mouleur</i>                        | 1                                                  | 3200                                                                                                | 250                                                                                        |                                              |
| 7.<br><i>Claude Boyel</i>                                                                                       | <i>Cultivateur</i>                    | 4                                                  | 3000                                                                                                | <del>350</del>                                                                             |                                              |
| 8.<br><i>Théodore Charoussin</i>                                                                                | <i>Printeur</i>                       | 6                                                  | 3000                                                                                                | <del>350</del>                                                                             |                                              |
| 9.<br><i>Claude Legrand</i>                                                                                     | <i>Cultivateur</i>                    |                                                    | 3000                                                                                                | <del>250</del>                                                                             | <i>Not pas impo. sur<br/>le rôle de 1793</i> |
| 10.<br><i>Jacques Morand</i>                                                                                    | <i>Mouleur</i>                        | 1                                                  | 1750                                                                                                | 200                                                                                        |                                              |

avec les fruits au

N° 2017 du somm.

Liberté Egalité

Bureau de Senlis

au C<sup>te</sup> Grénel Rec<sup>te</sup> du D. Nivel à Beauvais.

vidor an 7 de l'ancaire

N° 2017 du sommés des demandes de la Direction

Liberté. Egalité.

Beauvais cas fucetidal an 7 R. f. (23 août 1799)-

Veuillez, m<sup>e</sup> me faire connaître la position du C<sup>te</sup> Gaudeloup, dont vous avez cy joint, la petition, vis-à-vis le Trésor public, et me donner votre avis sur la réclamation qu'il fait d'une partie des fruits du Dom. par lui acquis, et me renvoyer la tout dans le plus bref délai.

Je joins ici un demandeur et renvoi, qui comme il est judiciaire six de l'œuvre de l'abbaye de

Liberté. Egalité. (29 octobre 1800) Beauvais ce 26 vend<sup>ém</sup> an 9 de la R. f

Je vous ai adressé, Citoyen, dès le 3 fucetidal an 7 la petition du C<sup>te</sup> Gaudeloup m<sup>e</sup> spicial à Senlis, adjudicataire le 24 Thermid<sup>ém</sup> an 6, de 3 hec. 57 ares, 31 centièmes de terre et prés au terroir de Thiers, provenant de la cy d<sup>te</sup> fabrique du D<sup>te</sup> lieu, tendante au débâttement d'une so. de 22 f 50 c. qu'il prétend lui être dus sur le prix de fermage des d<sup>tes</sup> terre et prés touché par le Rec<sup>te</sup> du D<sup>te</sup> au 6<sup>te</sup> an de Senlis depuis qu'il a droit de jouir des fruits de son acquisition. Avant de donner mon avis sur cette demande, je serois bien aise de connaître la position du réclamant vis-à-vis du Trésor public, et d'avoir votre avis. Veuillez m'apporter différé si plus long temps que me débât cette pièce avec tous les renseignements dont elle est susceptible et votre avis, car son me preble cas sujet de D.

image de l'abbaye de Senlis, ainsi qu'il est justifié de la somme de la jouissance pour la portion de depuis le jour



ministre National

EMPIRE



N<sup>o</sup> 945  
FRANÇAIS.

DISPENSE DÉFINITIVE.

Le Conseil de recrutement du département de *L'Orléans* en vertu de l'article XLIII du décret impérial du 8 fructidor de l'an 13, et du décret du 31 janvier 1809,

Sous l'autorisation du Ministre de la guerre,  
Accorde une dispense définitive de service au Sieur

*Chau-michet* Conscrit de 1810, natif de *Chiers*  
département de *L'Orléans* taille de *1 m 330* millimètres  
cheveux *bruns* sourcils *bruns* yeux *gris* front *haut*  
nez  *moyen* bouche  *moyennement* menton  *rond* visage  *ovale*

Motifs de la réforme.

Lequel a été réformé pour *faiblesse supprimee*

Mention de l'indemnité.

Le Sieur *Cottard* ayant justifié que ses parents et collés de son père et mère ne s'étaient pas à sa s. n'a été assujéti à aucune indemnité.

Fait à *Beauvais* le *20* de *decembre* an *1809*

Le Major du *Régiment de*  
*Capitaine de la Gendarmerie*

Le *Colonel d'artillerie*  
commandant le département  
de *L'Orléans et de Orléans*

*M. de*  
Le Préfet  
*de l'Orléans*

*Chanteclair*

*de Laquiere*

*Le Major d'artillerie de la Gendarmerie de Beauvais le 14. 1811*

Thiérois, et ceci pour une commission de 3%. En cas de litige, il a la possibilité de se faire épauler par un garnissaire, démarcheur musclé et persuasif, qui visite les contribuables récalcitrants. Malgré cela, les impôts rentrent mal...(Détails tirés du Registre des délibérations du district de Plailly).

Et c'est l'avènement du général Bonaparte. Devenu empereur, il "normalise" les rapports entre l'Eglise et l'Etat ; un prêtre l'abbé Pierre Antoine Lhuillier, ancien religieux d'un prieuré de Crépy, s'installe dans la cure de Pontarmé. Mais les guerres continuent et réclament des hommes ; nos villageois renâclent. Ainsi, en application de la loi du 21 floréal de l'an X, deux délégués des communes d'Orry, de Pontarmé et de Thiers se réunissent à Pontarmé pour compléter le contingent (J.P.Cottard - J.Morand pour Thiers). Ils désignent dans un premier temps J.L.Robquin qui est réformé pour "défaut de taille" avec ses 1,388m. ; Nicolas Tabin le remplace ; le minimum admis est 1,625m, pieds nus !

Autre exemple, pour la classe 1810, qui compte dans l'Oise 3 749 hommes, 1320 sont appelés sous les drapeaux : certains ne brûlent pas du désir de se battre, et les motifs de réforme sont nombreux, témoin ce certificat obtenu par un Thiémois reconnu "faible de poitrine" comme l'indique la photo du document de la page suivante.

Nos villages se répartissent les prisonniers de guerre ; ainsi voit-on en 1809, des Autrichiens ; en 1810, des Espagnols. Après Waterloo, ce sont des Prussiens, mais sous forme de soldats victorieux de l'armée française vaincue ; ils cantonnent à Senlis ; ils pillent et rançonnent la région : La Chapelle-en-Serval, Montlévêque, le château de Mortefontaine (l'ancien), propriété de Joseph Bonaparte, roi d'Espagne depuis 1808. Ce frère de l'Empereur, premier prince de sang lors de la proclamation de l'empire (1804), a quitté bien à regret ce domaine où il coulait des jours heureux parmi les siens, pour un trône usurpé que lui offrait son petit frère. Il était alors l'un des contribuables de Thiers par ses nombreuses parcelles situées sur notre commune ; pouvons-nous le revendiquer comme citoyen de notre village ? Un roi, dites-le !...



*BORNE DU BOIS CHARLET*



SEULE TRACE DE LA REVOLUTION A THIERS

L'armoire "fleurdelysée" d'un noble de Mortefontaine a été martelée

*\*Borne "scellée" en 1981 sous l'impulsion de l'association G.E.N.E.V.E.T. avec le concours financier du Conseil Général.*

## LA RESTAURATION

La chute de l'Empire semble avoir été accueillie favorablement dans l'Oise ; elle signifiait la "PAIX". Dès le 3/02/1816 une pétition est proposée dans nos villages et il est conseillé que "les arbres dits de la Liberté qui peuvent exister doivent être jetés bas pour effacer tout signe qui rappelle le souvenir des temps malheureux...". Le 12 février, à Senlis, en présence du préfet et des maires des communes de l'arrondissement, il est proclamé les termes de la pétition : "...la mort de Louis XVI est un assassinat...ils ne reconnaîtront jamais pour leur souverain que les princes de la maison de Bourbon...nous serons prêts à verser notre sang pour le maintien des principes que nous venons de poser..."(ARCHIVES COMMUNALES DE PONTARME).

Maintenant, après ces guerres, il faut remettre de l'ordre. La faune sauvage aurait-elle proliféré ? Toujours est-il que les communes de l'arrondissement envoient une pétition à Paris en vue d'obtenir l'autorisation d'organiser des battues pour venir à bout des hordes de sangliers qui infestent la région. Les villageois peuvent alors défricher les terres voisines du Bois Charlet, terres laissées incultes en raison des dégâts occasionnés par le gibier autrefois protégé et réservé à la chasse des "Grands". Cette mise en culture émeut les bergers qui voient s'amenuiser leurs pacages ; ils se replient sur les Bruyères de la Butte aux Gendarmes. Des fossés sont alors ouverts pour drainer toute cette zone humide entre la Thève et le ruisseau des "prés Maucreux".

Qu'est devenue la vie à Thiers même ? L'école accueillait 14 élèves en 1806 ; ils sont 35 en 1823. Cette meilleure fréquentation de l'école porte ses fruits ; si seules 31 personnes savaient lire en 1806, sur 288 habitants, on en compte 114 en 1831, date où la population est réduite à 271 âmes. La fabrication de la "bisette", qui occupait la plupart des jeunes filles en 1789, a totalement disparu ; les jeunes femmes sont maintenant disponibles et prennent souvent des nourrissons à l'occasion de la naissance de leurs propres enfants ; ce sont des filles de commerçants des agglomérations voisines, voire de Paris. (Trace dans les registres d'état-civil lors du décès de nourrissons).

Notre village coule des jours paisibles ; sur 141 crimes et délits répertoriés dans la région en 1840, aucun n'est signalé à Thiers, alors que, par exemple, Pontarmé en totalise 2 tout comme Mortefontaine ! (L.GRAVES - PRECIS STATISTIQUE DU CANTON DE SENLIS). Toutefois il est honnête de relater les incidents tels ceux concernant la veuve Branchu. La première déclaration date du 10/01/1828 ; elle est consignée dans le registre de délibérations du conseil municipal ; en voici le texte in extenso :

*"Morand Julien Rieul, (31 ans, petit-fils de Jacques le "châtelain") garde routier des Condés, ayant une étable près de sa demeure, renfermant différentes choses, tel que paille, bois, bruyères etc..., que la dite étable fermant d'un verrou en dedans au moyen d'un crochet de fer ; que la femme du dit Morand ayant été dans son étable le matin de ce jour pour y prendre ce qu'elle avait besoin et qu'en sortant a laissé le crochet à la porte, que peu de temps après elle est revenue pour le chercher ; mais il n'y était plus ; en conséquence, pensant bien que la personne qui avait retiré le crochet, quoique inconnue, avait le dessein d'entrer plus tard dans l'étable pour y dérober ; alors la dite Morand s'est cachée dehors pour veiller ceux qui auraient intention d'y entrer ; alors à 8 heures du soir, la femme Morand a vu entrer dans son étable une femme sans la reconnaître mais pensant bien qu'elle était sans lumière et qu'ayant fermé la porte derrière elle au loquet qu'aussitôt la dite Morand s'est précipitée sur la porte pour la fermer dehors avec sûreté en mettant un morceau de bois sur le loquet afin que celle qui était dedans ne puisse en sortir par force. Alors la porte étant assurée, la femme Morand a appelé les voisins qui travaillaient en veillée afin de s'assurer de la dite personne ; entre autres s'est trouvé présent à l'ouverture de la porte de la dite étable François Simon Théroine et sa femme Ambroisy, la femme Athanaïse Théroine épouse de Denis Théroine, et plusieurs autres qui sont arrivés ainsi que nous (le maire). Nous avons ouvert la porte et reconnu au moyen de la lumière que c'était Victoire Valême, veuve Branchu, alors nous lui avons demandé ce qu'elle cherchait ; elle a répondu "un lapin qu'elle avait perdu..."*

Le 14/05/29, une autre plainte émanant de Théroine Auguste à l'encontre de cette même veuve Branchu connue comme "...ayant toujours volé ses voisins quand elle en a trouvé l'occasion..." nous est relatée dans ce même registre sauvé, dans les années 1960 par Michel Cottard, du feu que le garde champêtre entretenait avec les "vieux papiers" du grenier de la mairie ! Il s'agit cette fois d'un vol d'une fourche de "fer" dérobée pratiquement derrière le dos du cultivateur qui venait de charger du fumier ; il fallut une perquisition du maire pour retrouver l'objet du délit caché sous la paille...! Qu'était donc cette femme dont le voisinage se méfiait tant ? Mariée en 1801 à 27 ans, à un manouvrier de 53 ans qui devint pâtre et qui mourut mendiant en 1825, elle mit au monde 4 enfants dont 3 décédèrent avant l'adolescence. On peut facilement l'imaginer sans ressources et obligée de recourir à certains "expédients" pour survivre.

Mais ce n'est sûrement pas la "veuve Branchu" qui fut responsable du vol chez l'épicier le 24 mars 1827. Trouvillé, marchand de vins, épicier à Thiers mais domicilié à Pontarmé, vient se plaindre au maire qui écrit :

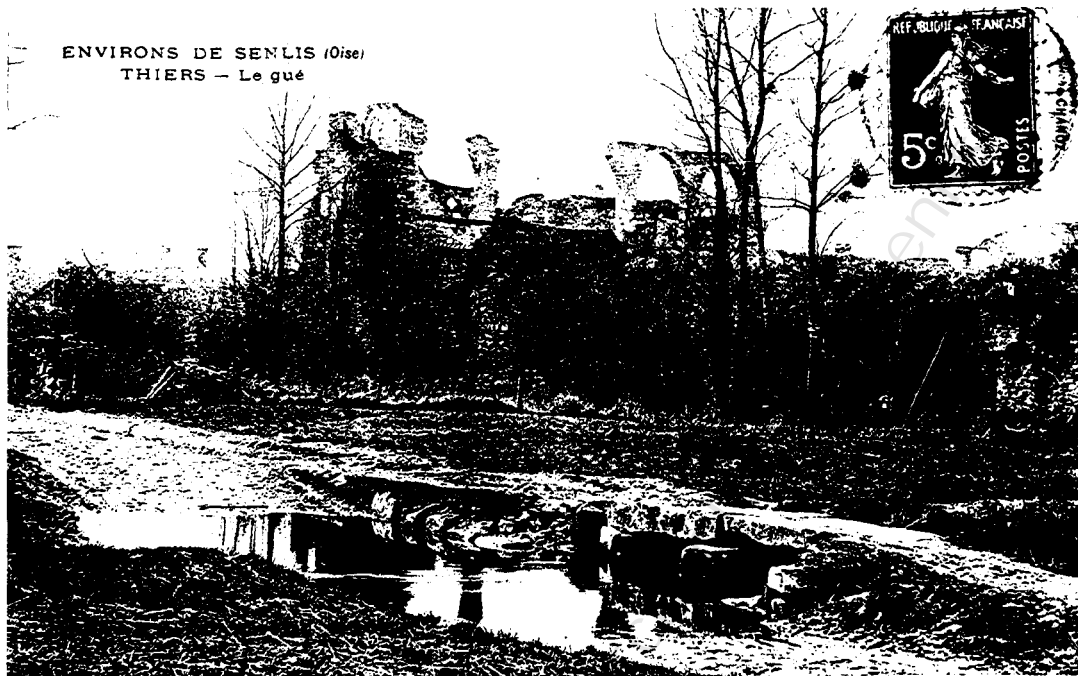
*"A 10 heures du matin, lorsqu'il est entré dans sa maison, il a reconnu qu'il y était entré quelqu'un depuis qu'il en était sorti la veille à 6 heures du soir, que pour y entrer, on a forcé un contrevent de la fenêtre d'une chambre au premier, cassé un carreau de vitre pour faciliter l'ouverture de la croisée et qu'ayant communication de cette chambre dans la maison, on y a pris environ 4 livres de sucre, 2 livres de cassonade, 5 ou 6 livres de lard, la moitié d'un fromage de Brie, 2 pains de 4 livres et quelques litres d'eau de vie et qu'après avoir pris toutes ces choses, les voleurs sont probablement sortis par la fenêtre de la maison qui est au rez-de-chaussée, vu qu'elle est également forcée..."*

A l'époque de ces larcins, Thiers est articulée sur ses deux rues parallèles en sol naturel. Déjà en 1806, on compte 55 maisons ; 52 sont couvertes de chaume (paille ou roseau), et 3 possèdent des tuiles. En 1831, le village a grossi et l'habitat s'est amélioré : 11 maisons sont maintenant couvertes de tuiles mais 67 ont encore gardé le chaume moins onéreux. En 1840, 13 villages du canton, obéissant aux consignes administratives, ont transféré leur cimetière hors de l'agglomération. Thiers garde alors le sien autour de son église, clos dans son mur ; le déplacement est pourtant chose faite en 1856 ; un monument érigé en 1873 rappelle son emplacement premier tandis qu'un ossuaire recueille les ossements au nouveau site.

L'évocation du cimetière rappelle les terribles épidémies qui marquent encore ces temps, pourtant si proches de nous. En 1818, c'est la typhoïde. En 1832, c'est le choléra asiatique ; à Thiers, le mal n'arrive que le 11 juin alors que Pontarmé en est affecté dès avril. Sur une population d'environ 270 habitants, 16 hommes et 24 femmes sont atteints ; on dénombre 9 décès dont 5 femmes. Après 28 jours, l'épidémie s'éteint. (L.GRAVES)

La contamination tardive de Thiers laisse supposer une population qui vit sur elle-même, qui se déplace peu. Il faut avouer que les chemins ne sont guère encourageants. La Thève est franchie partout à gué par les véhicules hippomobiles, au pont Chantrelle comme sur le chemin de Senlis (le lavoir communal) : d'étroites passerelles permettent le passage des seuls piétons. Preuve en est la mésaventure arrivée dans les années 1950, à un cultivateur : voulant éviter de se faire éclabousser, il tenta d'emprunter la dalle de béton qui constitue le pont Chantrelle depuis 1936, monté sur son cheval tirant une charrue. Il dut attendre du secours pour tirer son attelage empêtré dans l'eau après la chute de l'outil agricole qui a entraîné l'ensemble de l'équipage...

Il y a 150 ans donc, les routes ne sont que des chemins de terre ; le pavage de la liaison Thiers-Pontarmé ne s'achève qu'en 1857.



*pont Chantrelle tel qu'il se présentait jusqu'en 1936, date à laquelle on lui offre une dalle en béton. Le "pont neuf" garde l'ancien tablier.*

Le pavage des routes est facilité par la présence des matériaux dans le voisinage même du village. En effet, les buttes nombreuses qui nous environnent possèdent toutes des bancs de grès ; beaucoup de ces bancs constituent souvent leur sommet ; aussi suffit-il d'attaquer les affleurements. Il reste bien des vestiges de ces carrières en forêt d'Ermenonville : excavations, tas d'éclats, bases de loges, ces habitations de pierres qui abritaient "les casseurs de grès". Plusieurs familles de Thiers, comme d'autres dans les villages voisins, se sont spécialisées dans ce travail ; on y trouve des Dubois, des Théroine, des Boulnois, des Duménet dès 1844 et, pour les derniers cités, jusqu'en 1914.

Le métier est pénible, voire dangereux avec la manipulation des explosifs ; voici le récit d'un accident survenu en septembre 1845 et relaté par le "Journal de Senlis" d'alors :

*"...Médéric Boulnois, demeurant à Thiers, a été victime d'une imprudence ; il avait disposé une mine pour faire sauter un bloc de grès. Après avoir mis le feu, il s'est retiré à une distance assez grande pour éviter le danger ; mais impatient de voir la mine qui n'éclatait pas, il s'en est approché et a remué l'amorce, afin de s'assurer si elle n'était pas éteinte. Au même moment, l'explosion a eu lieu: le malheureux a eu la main emportée, la figure toute brûlée par la poudre et meurtrie par les éclats de grès."*

Il semble qu'il a eu la vie sauve, puisque les registres d'Etat civil ne le mentionne pas dans les décès ; mais nous n'y trouvons pas non plus sa naissance et son mariage ; il est certainement inhumé dans une commune voisine ; toutefois, son fils, Hippolyte, paveur (reconversion prudente), nous laisse une descendance avec la famille Deuil.

La Restauration a respecté l'organisation de l'administration communale décidée sous la Révolution ; les électeurs restent peu nombreux ; ils ne sont que 38 en 1831 pour 271 Thiérois ; ils élisent 9 conseillers qui, lors de leur installation, déclarent : "Je jure fidélité au roi, obéissance à la Charte constitutionnelle et aux lois du royaume...". Ils sont assistés des 10 habitants les plus imposés pour animer les réunions financières. Ils assurent pleinement leur rôle et se sentent profondément vexés quand le préfet suggère, en 1824, un regroupement administratif avec Pontarmé; étant donné la disproportion des populations d'alors, cela signifiait une assimilation de Thiers par le village voisin, ennemi héréditaire depuis les années 1200 qui assujettissent les deux localités à des seigneuries distinctes. Les Thiérois refusent donc, argumentant sur l'éloignement de l'école, construite vers 1780 près de l'église de Pontarmé, et sur leur saine gestion de notre commune malgré la médiocrité des revenus. (REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ).

Bonne gestion en effet avec le scellement d'une boîte postale sur le mur d'un commerçant en position centrale dans le village. Moins bonne gestion peut-être lors de la vente des terrains communaux situés face au château, au-delà de la place, et englobant le potager actuel de Michel Cottard ; mais le fruit de cette vente permit la construction de "la maison d'école" (1836). Cette école est à ce jour occupée par la mairie et la salle des Rencontres. A cette époque, un projet prévoit le partage des 22ha des "communes" situées derrière le "Bois Bourdon" entre les Thiérois, comme l'autorise la loi du 28 août 1792 ; mais nous sommes maintenant sous la Restauration et le ministre de l'Intérieur s'y oppose, préférant une location des terrains, source de revenus modestes mais permanents pour le budget communal. Aucun amateur ne se présente à l'adjudication ! Est-ce une attitude concertée des habitants ? Finalement, tout est vendu en 1837. Les Thiérois acquièrent les terres "valables" tandis que les 6ha de bruyères, ha de sable quasi stérile, (on y extrait ce sable), sont achetés par un Compiégnois : M.Demonchy, d'où l'appellation actuelle de cette parcelle maintenant boisée : "le bois Demonchy". Sur cette lancée de rentabilisation des terrains communaux, les terres du Bû, près du "trou de sable" (carrière ouverte après la vente de l'ancienne) sont louées et mises en culture en 1844.

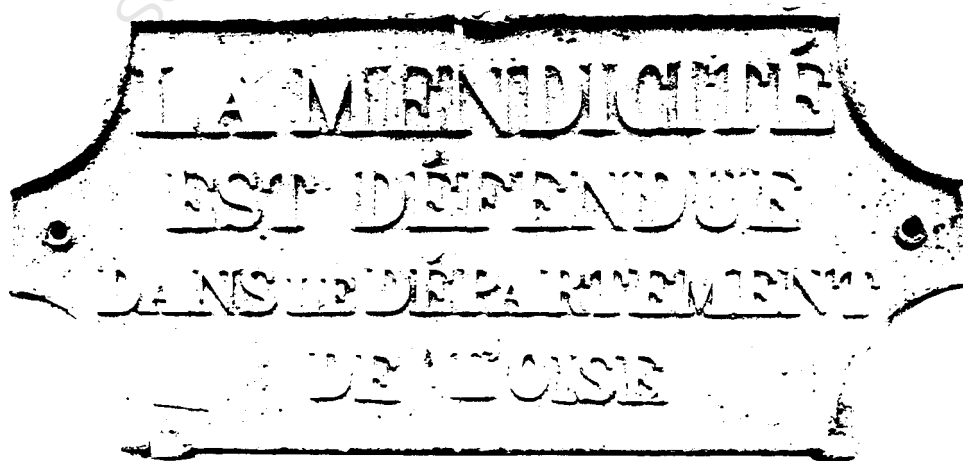
Gestion communale difficile quand il faut se battre contre la "puissante" ville de Senlis. Voici les faits. En 1824, Senlis vend ses "bruyères" au propriétaire du château de Chantilly ; voilà ses éleveurs sans terrains communaux pour y mener paître les troupeaux. Or, la coutume faisait que les moutons de tous les villages voisins, tout comme ceux de Senlis, arpentaient les bruyères de la butte aux Gendarmes, poussant même jusqu'au "bois Charlet", et ceci depuis le Moyen Age. De cette époque datent les chemins de 6 à 12 mètres de large dont la trace subsiste encore çà et là. Une assemblée du 13 mai 1515 avait gelé tous ces terrains dans cette vocation pastorale, interdisant même aux paysans de Thiers et de Neufmoulin de labourer leurs terres ! Et voilà que les responsables de Senlis tiennent, en ces années 1830, à poursuivre la tradition qui leur est favorable. Or, Thiers a reçu ces terrains à la Révolution et entend en jouir seul et totalement depuis l'établissement du cadastre napoléonien. De plus, la diminution du gibier avec la "démocratisation" de la chasse autorise la mise en culture des terres voisines du "bois Charlet". Il faudra l'intervention de la préfecture pour régler le différend et permettre à Thiers d'imposer ses droits.

Citons au passage qu'en l'année 1846 un règlement long de 11 articles codifie le pâturage des moutons dans les champs après les récoltes, dans la "vaine pâture" comme on dit alors. Détachons ce détail : les exploitants ont droit à 10 bêtes par ha cultivé tandis que les autres Thiérais n'en peuvent lâcher que 6, plus une vache accompagnée de son veau. Il y est dit que Thiers n'a pas encore de boucher, chacun devant abattre dans sa ferme.

Bonne gestion tout de même avec le curage régulier de la rivière et des nombreux fossés. Il faut d'ailleurs se battre dès 1839 pour exiger un déversoir à la Thève canalisée pour le moulin de Pontarmé ; en effet, depuis "...l'élévation de la roue du Moulin", la rivière déborde chaque hiver et inonde les prés jusqu'aux beaux jours. Après bien des pétitions, une commission d'experts vient sur place en 1845 et propose comme solution l'élargissement du cours d'eau à 2,65m. Le déversoir attendra sa réalisation dans les années 1960.

En 1846, un arrêté préfectoral interdit la mendicité dans le département de l'Oise ; "...à cet effet, il sera placé sur des poteaux indicateurs des plaques en fonte, lesquelles porteront une inscription gravée : LA MENDICITE EST DEFENDUE DANS LE DEPARTEMENT DE L'OISE ; ces mêmes poteaux et les plaques seront placés aux principales entrées de la commune ; chaque plaque coûtera 4F et les frais qu'elles occasionnent ainsi que les poteaux et leur emplacement doivent être à la charge de la commune...". A Thiers sont alors apposées 3 de ces plaques ; le budget communal vote dorénavant une aide aux indigents fixée à 100F en 1846.

*seule plaque existante de nos jours et située sur le mur de la mairie*



# GARDE NATIONALE.

Département de l'Orne

Canton de .....  
.....

Commune de Chire.



Légion d

Bataillon.

Compagnie d'Infanterie

## Brevet de Caporal

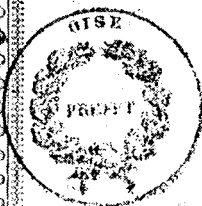
À la Majorité relative des Suffrages, les Citoyens formant la unique Compagnie de  
d'Infanterie de la Garde Nationale de la Commune de Chire réunis  
conformément à l'article 50 de la Loi du 22 Mars 1831,

Ont élu Monsieur Cottard, marchand typographe, Caporal de ladite Compagnie,  
ainsi qu'il résulte du Procès-Verbal d'Élection en date du 18 Octobre 1840, dont la Minute est  
déposée aux Archives de la Mairie de Chire.

À Chire, ce 4 Janvier 1841

Du et Certifié :  
Le Préfet du Département

Pour extrait conforme :  
Le Maire





La tradition populaire raconte qu'un incendie aurait détruit, en 1848, le quartier proche de l'église et endommagé l'édifice religieux ; qu'en est-il en fait ? Aucune trace dans le registre de délibérations du Conseil municipal qui ne signale que l'état vétuste de la toiture constaté dès 1846. Toutefois, le budget 1849 mentionne la signature d'un contrat d'assurance incendie pour les biens communaux...Eh oui ! il y a bien eu sinistre par le feu, et voici ce qu'en retient le "Journal de Senlis" :

*"Hier, 21 de ce mois (juillet 1848), un incendie a éclaté dans la commune de Thiers et a consumé 6 maisons avec tous les bâtiments en dépendant, assez importantes pour la localité ; les moissons étaient rentrées et les greniers étaient pleins de grain et de foin. La perte est évaluée approximativement à 15000 F ; rien n'était assuré.*

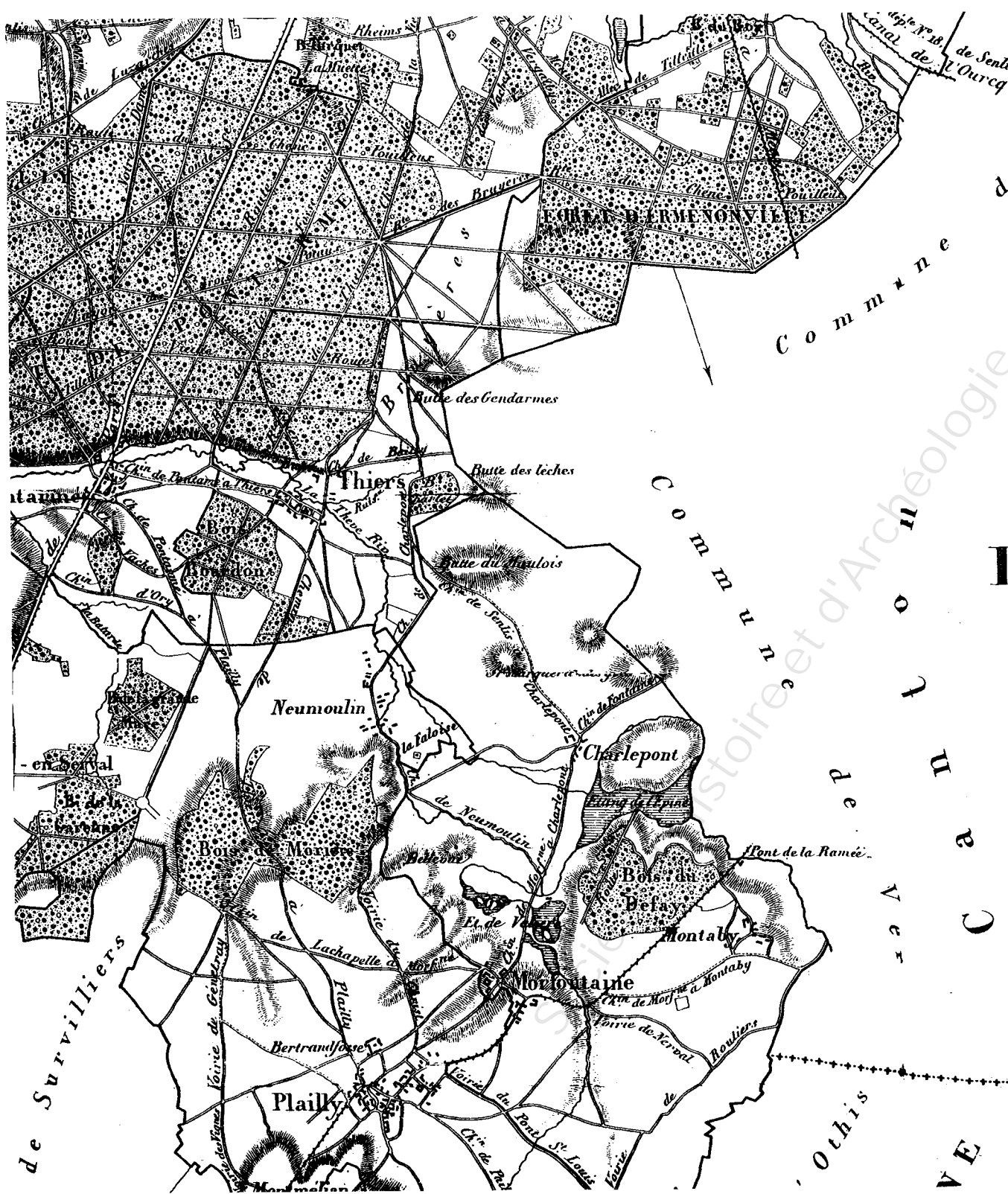
*Ce sinistre est effrayant sans doute ; mais un point cependant nous paraît très rassurant, car la malveillance n'entre pour rien dans ce malheur.*

*Deux jeunes enfants de 5 ans et demi chacun se sont amusés, pendant que les parents étaient aux champs, à allumer, avec des allumettes chimiques, du chien-dent ramassé le long d'un mur. Le vent soufflant assez violemment apporta le feu vers un tas de bruyères qui se trouvait près d'un hangar ; ces bruyères, en s'allumant, communiquèrent le feu au hangar puis aux maisons voisines.*

*Les jeunes coupables ont reconnu le fait et ont même donné, nous assure-t-on, aux autorités et à la gendarmerie des détails qui ne laissent aucun doute sur la véracité de leurs déclarations et sur leur culpabilité"*

Nous regrettons le manque de précisions quant au lieu du sinistre ; c'est vraisemblablement près de l'église, puisque les charpentes des maisons qui voient la place gardent encore de nos jours la marque d'un incendie ; par contre, celles de l'église, dont certaines parties sont anciennes, ne révèlent rien, bien que Arthur Morand affirmait qu'une procession religieuse autour de l'édifice en flammes ait eu raison de l'incendie...!

Les incendies étaient relativement fréquents. Pour les éviter, il existe la prévention. Ainsi, en l'an X de la Révolution, un maçon de Thiers, Chenu Joachim, est requis par le maire de Pontarmé pour visiter fours et cheminées ; les réparations sont à faire sous deux décades ! On peut supposer qu'une démarche semblable est entreprise à Thiers. Plus tard, en 1837, le préfet décrète que les constructions seront désormais couvertes de tuiles ou d'ardoises, à l'exclusion du chaume, paille ou roseau, trop vulnérable. Seules les petites réparations sont tolérées en chaume. Thiers, qui ne possédait que du chaume sur ses 55 maisons sous la Révolution, s'enorgueillit en 1831 de 11 maisons couvertes de tuiles pour 67 encore en chaume ; une lignée de Hébert en assure l'entretien à qui succéderont des Théroine. Thiers nourrit des maçons (famille Cottard et Chenu), un menuisier dans les années 1840 (un Martin qui épouse une Morand), un maréchal-ferrant (Fiers Vital) qui est bientôt secondé par un charron (Dameron Hippolyte venant de Plailly) et un sabotier, fils de l'instituteur, (un Rondel qui devient garde-champêtre).



Indication des Signes.

- Routes Royales.....
- Routes Départementales.....
- Chemins Communaux Classés.....
- Chemins non Classés.....
- Périmètres des Communes.....

**CARTE**  
**DU CANTON DE SENLIS**

Réduite d'après les plans du Cadastre

à l'Echelle de 1 à 50000

pour être annexée au

Précis statistique du Canton de Senlis

inséré dans

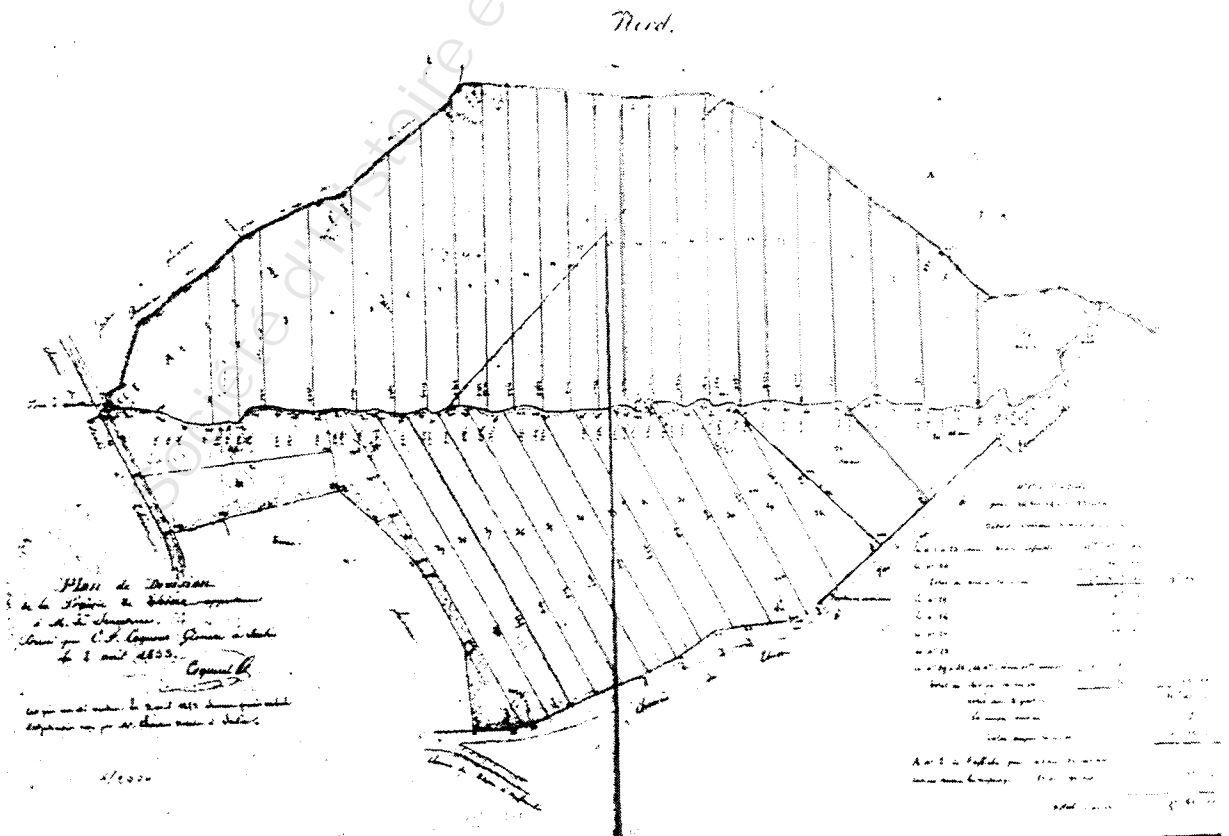
L'Annuaire du Département de l'Oise

Année 1841.

## LE SECOND EMPIRE

Qu'est devenu le vent de liberté soufflé par l'éphémère II<sup>ème</sup> République ? L'avènement du Second Empire donne l'occasion d'une fête ... Ainsi, le 5/12/1852, le conseil municipal de Thiers, entouré de la population se réunit à 10 H sur la place publique ; le maire lit le décret de Sa Majesté Napoléon III, empereur des Français. "Cette lecture est suivie des cris unanimes de "Vive l'empereur" mille fois répétés". C'est du moins ce que nous affirme le registre de la mairie. La population s'est alors dirigée vers l'église où on chanta le "Te Deum, et "Domine fac Imperator" avec toute la solennité qu'exige une pareille circonstance, précise le compte-rendu communal...

L'année suivante, en 1853, la "Prairie de Thiers" est vendue par le vicomte de Dreuille en 43 lots aux habitants du village. Cette prairie est la zone tourbeuse, traversée par la Thève, qui s'étend en amont du lavoir communal actuel, sur 17ha de part et d'autre de la rivière. Le lotisseur se débarrasse alors d'un bien familial acquis en 1751, et qui semble être resté oublié par la Révolution ; comment se fait-il que la population, locataire par parcelle de tous ces prés, n'ait pas exproprié le seigneur de La Morlaye, propriétaire en 1789. (voir page 22). Signalons que les acquéreurs, lors de la vente, se sont engagés, eux et leurs descendants, à entretenir les fossés ... des marécages en 1994 !



Opération foncière identique pour le Bois Bourdon vendu par le duc d'Aumale en exil : il est adjudgé par lots de 50 ares à de nombreux Thiérois qui s'engagent à les défricher dans les 3 ans. Il est dommage que les travaux de déboisement aient saccagé le site archéologique médiéval, voire gaulois du "triège de la cave" ; on y trouve encore de tessons de poteries du XIII<sup>ème</sup> siècle comme des tuiles de cette époque ; un fragment de poterie sigillé (IV<sup>ème</sup> siècle) y a été ramassé dans les années 1980 ; les acquéreurs y auraient recueilli des pièces de monnaie romaines confiées à un musée de Senlis par Arthur Morand. Un boulet de canon, en pierre volcanique, y a été ramassé voici une trentaine d'années.

Etude de **M. DEMOUY**, notaire à Senlis.

**51 hectares 91 ares 26 c.**  
DE  
**TERRE**

*Situés terroir de THIERS, canton et arrondissement de SENLIS,  
et faisant partie du BOIS BOURDON,*

**A VENDRE OU A LOUER**  
**A L'AMIABLE,**  
*En masse ou en détail, pour entrer en jouissance tout de suite.*

**DÉSIGNATION.**

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                          |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Les 51 hectares 91 ares 26 centiares, d'ancien champ de bataille, sont divisés en 10 lots par le décret de Thiéris et les Chapelles-Bourdon. Les limites du terrain au lieu de St. Yvoigne, des champs de bataille de Bois Bourdon, et de la commune de Buzancy, d'après un plan de Bois Bourdon et un plan</p> | <p>de St. Yvoigne, et d'ancien champ de bataille, sont au lieu de St. Yvoigne.<br/>Les limites de Bois Bourdon sont d'après un plan de Thiéris.<br/>Le 1<sup>er</sup> lot 84 ares 81 centiares.<br/>Le 2<sup>e</sup> lot 84 ares 26 centiares.</p> | <p>Le 3<sup>e</sup> lot 84 ares 26 centiares.<br/>Le 4<sup>e</sup> lot 84 ares 26 centiares, y compris 4 ares 26 centiares de terrain.<br/>Le 5<sup>e</sup> lot 87 ares 26 centiares.<br/>Le 6<sup>e</sup> lot 84 ares 26 centiares.</p> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

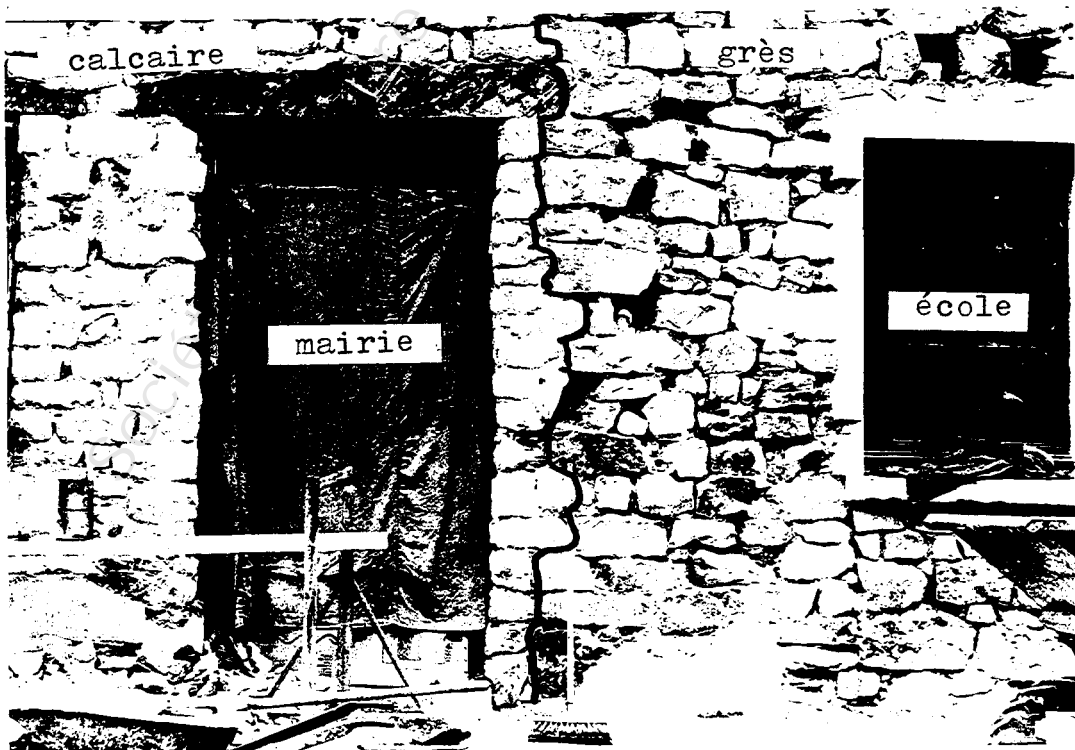
COTISSEMENT

Il sera accordé de grandes facilités pour le paiement en lots. — Le prospectus sera envoyé dans le cas où l'on s'adressera à M. COSTARD père, propriétaire à Thiéris, et aussi à M. DEMOUY, notaire à Senlis, ou à M. COSTARD fils, propriétaire à Thiéris.

Mais alors, ils étaient fortunés ces paysans aux terres si pauvres ! D'où venait donc leur avoir sorti des bas de laine pour arrondir leur patrimoine foncier ? Après au gain, ils étaient "biactifs" comme on dit de nos jours. Tandis que leur épouse, aidée des enfants, entretenait la petite exploitation agricole, les chefs de famille s'en allaient en équipes dans les grandes fermes des environs, pendant 2 ou 3 mois, tondre les moutons ; ils rapportaient ainsi des sommes relativement élevées qu'ils investissaient, acquérant alors tout le sol communal. Ils fondent en 1847 la "société du tondage" de Thiers.

C'est peut-être ce sentiment d'indépendance foncière qui encourage les Thiérais à demander le détachement de leur paroisse de celle de Pontarmé à laquelle ils sont assujettis. Rappelons la levée de boucliers lorsque le préfet suggère la fusion des deux villages en 1824 ! Et, fait curieux, c'est un natif de Pontarmé, Bénard Louis, devenu propriétaire du château par son mariage avec une fille Morand, qui, le premier, en exprime officiellement l'idée, dès sa nomination comme maire en 1842. Les démarches aboutissent enfin en 1852 avec un décret préfectoral qui érige l'église de Thiers, jusque là succursale de celle de Pontarmé, en chapelle indépendante ; l'entretien du chapelain et du presbytère est confié à la commune en cas de défection de la Fabrique. Une ordonnance épiscopale donne son accord et précise : "jusqu'à ce qu'un titulaire soit nommé, les fidèles de Thiers sont soumis à la juridiction du curé de Pontarmé". On attendit longtemps...

Sous Napoléon III, Thiers est gérée par un conseil municipal comprenant un garde-vente, un maçon et 8 cultivateurs ; ils se réunissent chez le maire ou à l'école, faute de mairie ; on en décide la construction en 1856, mais il semble qu'il faille attendre les années 1860 pour voir une pièce se greffer sur "la maison d'école". (Photo ci-dessous)



La commune s'étend toujours sur la superficie que lui a assignée la Révolution ; la "Butte aux gens d'armes" (de tous temps poste d'observation des militaires) sert encore de pâturages "aux bestiaux" pour quelques années. Pourtant, on autorise par contrat un certain Foy Simon, de Louvres, à extraire de la terre de bruyère sur 60h pendant 30 ans ; son fils à épousé une Théroïne de Thiers ! La sablière, en usage pour le pavage des routes et la pose des carrelages de cuisine, pour le "balayage" des sols en terre battue, se situe encore entre le "bois à M.Demonchy" et les bois communaux de Pontarmé ; le sol y reste très tourmenté de nos jours.

La vie économique du village a bien changé depuis la Révolution. Les deux lotissements agricoles ont grossi le nombre des petits propriétaires. Ils pratiquent toujours l'assolement triennal, mais ont introduit en fin de cycle la prairie artificielle. On ne cultive toujours pas de blé sur nos terres trop pauvres ; on se contente du seigle (1020hl/an), de l'orge (148hl/an) et de l'avoine (1175hl/an). On n'hésite pas à livrer sa récolte jusqu'à Paris, comme nous le suggère cet article d'un journal local :

*"Dans la journée du 10 juin (1859), le sieur François Désiré Morand, cultivateur à Thiers, allait à Paris conduire une voiture de sainfoin. Son cheval, à la descente de Vauderland, se lança au galop. Morand courut pour arrêter le cheval ; il fut renversé par la voiture après avoir saisi les brides qui cassèrent, et une roue passa sur le corps. Plusieurs personnes relevèrent le malheureux Morand et le transportèrent chez M.Victor, où on lui prodigua tous les soins que réclamait sa position.*

*Hâtons-nous de dire que l'on pense sauver le sieur Morand, lequel jouit dans la commune de Thiers de la considération la plus unanime et la plus méritée."*

Il survécut en effet, mais dut se reconvertir en devenant buraliste le 24/11/1860 ; il meurt à 43 ans en 1863.

Une nouvelle activité économique fleurit à Thiers vers 1845. Maintenant que les femmes des villes ont décidé d'élever elles-mêmes leurs enfants, nos paysannes ont perdu leur emploi de nourrice ; elles se mutent en "ouvrières en boutons". Leur travail consiste à garnir une petite pastille de bois de fil de soie diversement colorée ; ces boutons sont alors regroupés sur une carte par 50. Bien des jeunes filles adoptent ce travail. Les registres d'Etat civil totalisent 14 ouvrières en boutons de 1862 à 1872.

Que font les Thiérois en dehors de leur travail ? Certains se retrouvent autour d'un verre au bistro ; les esprits s'énervent parfois, mais le garde-champêtre veille ! En voici une preuve relatée par un journal local :

*"Le lundi 29 avril 1859, François Auguste Théroine, âgé de 34 ans, manouvrier à Thiers, était au cabaret. Le garde-champêtre de la commune, passant devant cette porte pour voir si tout y était tranquille, est abordé par François Théroine qui, sous un prétexte futile cherche querelle au garde et lui dit que c'est un propre à rien et un fainéant. Un cousin, Louis Alexandre Théroine, âgé de 33 ans, qui habite Plailly et se trouvait dans la commune à jouer à la boule devant le cabaret, excite son cousin en lui disant "casse-lui donc la gueule à ce mannequin là..."*

Peu après, au tribunal, Théroine de Plailly affirme qu'il s'adressait à son cousin de Thiers à qui il conseillait de casser sa boule qui tournait mal...François reçoit une amende de 16F et Alexandre qui s'est mêlé d'une discussion qui lui était étrangère, une amende de 50 F. De quel jeu de boule s'agit-il ? Est-ce un jeu de quilles ?

Les fêtes sont également appréciées. La Saint Martin est l'occasion d'une détente. Les mariages regroupent tous les amis de ce Thiers où ne vit qu'une grande famille de cousins! La création, après l'achat d'une pompe à incendie (d'occasion), d'une compagnie de sapeurs-pompiers, institue (ou relance ?) la Sainte Barbe ; c'est un événement que couvre la presse locale :

*Nous sommes heureux d'exprimer toute l'entente, toute la cordialité, toute l'union qui règnent parmi les membres de cette compagnie de sapeurs pompiers depuis sa formation (1854). Le 4 décembre (1859), après avoir assisté à la sainte messe, les compagnies de Thiers, Pontarmé, La Chapelle et Orry se sont réunies à la station des chemins de fer d'Orry où elles ont assisté au passage rapide (!) de Sa Majesté l'Empereur. Vers 7 heures, un banquet de 40 couverts réunissait la subdivision de Thiers chez M.Cottinet, buraliste, M.Morand, sous-lieutenant, avait bien voulu en accepter la présidence. Plusieurs personnes s'étaient rendues à l'invitation qui leur avait été faite, en se confondant dans la plus joyeuse égalité. M.Morand a pris la parole et, s'adressant à M.Cottard, maire et M.Hébert, adjoint il les a remerciés de tout l'intérêt qu'ils portaient à la compagnie de pompiers. Il leur a témoigné sa reconnaissance pour lui et pour ses hommes en leur portant un toast.*

*"Vive le sous-lieutenant", s'est empressé de répéter chacun. Pendant tout le repas, la cordialité la plus franche n'a cessé de régner. Les jeunes clairons, dont on ne saurait louer le zèle et le succès, ont prêté à la réunion leur harmonieux concours.*

En ces temps où les horaires de travail sont chargés, toute occasion de faire la pose est appréciée. Ainsi, le mardi 21 mars 1860, les Thiérois applaudissent le passage de "la promenade du boeuf gras". Voici ce qu'en retient un journal local :

*"..à midi, une cavalcade où brillaient les costumes les plus distingués et au milieu de laquelle marchait triomphalement un boeuf d'une beauté rare, partit de la chapelle, musique en tête, et parcourt successivement les communes de Pontarmé et de Thiers. Après avoir reçu des populations de ces communes le plus bienveillant accueil, elle rentre à La Chapelle où eut lieu le soir un bal charmant qui réunit une foule considérable d'invités..."*

Le lendemain, la cavalcade visite Orry et Coye ; les festivités cesse avec la mort de l'animal, victime du boucher.

Une fausse note dans ce tableau idyllique ; si en 1829 Thiers avait à se méfier de la veuve Branchu, en 1856, c'est la demoiselle Eugénie Joséphine Fourcy, 21 ans, manouvrière, qui inquiète ses voisins. Elle dérobe un foulard de soie et subit un mois de prison ; l'année suivante, c'est une paire de chaussures qu'elle vole sous les yeux du propriétaire légitime ! 2 mois de prison. La justice du Second Empire est aussi rapide que draconienne. Morand Vincent connaît 15 jours de prison pour braconnage, en dépit de son honorabilité notoire. Des gamins de 15 ans ont eux aussi droit à l'internement pour avoir pêché aux étangs de Comelles ! La justice traque ainsi sans faiblesse les braconniers. On cite même le cas peu banal de Hilaire Janne, garde-forestier demeurant à Thiers, pris en flagrant délit de chasse en plaine...Un Thiérois, sur le point de se faire prendre à poser des collets, n'hésite pas à tirer dans les jambes du garde pour protéger sa fuite ; il est arrêté le lendemain chez lui.

Thiers, village entouré de bois, a toujours pratiqué le "braconnage". Il faut avouer qu'à l'époque évoquée ici, les règlements prêtent à confusion. Ainsi la chasse est fermée, chaque année, début février ; mais la chasse à courre continue tous les lundis jusqu'en avril ; et la destruction des "nuisibles" est autorisée toute l'année ! Or, la liste en est longue : cerf, daim, chevreuil, sanglier, lapin, loup, renard...tout le gibier en somme ! Où finit la destruction des "nuisibles", où commence la "braconne" ? Sans doute en dehors des deux battues hebdomadaires autorisées.

La liste des nuisibles cite le loup ; eh oui ! Il y en a encore dans l'Oise. Ainsi en 1850, une battue est organisée en forêt de Chantilly pour abattre une louve. Une bande de loups écume le canton de Lassigny la même année ; il en est tué plusieurs dont un spécimen ENORME ! Un autre hante le bois de Saint Jean à Orry dès 1867 ; une battue en vient enfin à bout en 1870 ; il pèse 33 kg. C'est à cette époque qu'est tué le dernier loup inquiétant Thiers ; il se cachait en forêt d'Ermenonville.

Un accident de chasse émeut, en 1863, la population du village. On y connaît M. de Provigny, locataire d'une chasse à courre, qui a l'habitude de séjourner à l'auberge "Aubin"



les jours où il poursuit le cerf. Or, le 19 mars, il quitte l'auberge à 14 h avec ses invités, quand, sans explication, il tourne bride, ne maîtrise plus sa monture qui s'emballe. Cheval et cavalier viennent heurter violemment un pilier de la grande porte de l'auberge. M. de Provigny a le crâne fracturé, les deux bras cassés et la poitrine défoncée. Intransportable, il décède à 18h après une agonie terrible dont on parle encore 50 ans plus tard.

Le régime autoritaire imposé par l'empereur permet l'applications d'arrêtés préfectoraux utiles mais contraignants. Ainsi, les colombiers doivent être fermés durant les semailles. Et surtout, l'échenillage annuel est restauré dès 1857.

*"vu la loi du 26 ventôse an IV...Tout propriétaire, fermier, locataire ou autre individu occupant à quelque titre que ce soit un domaine rural, sera tenu d'écheniller les arbres, arbustes, haies et buissons de ce domaine avant le 10 mars..."*

C'est évidemment la méthode écologique du feu qui brûle les "nids" coupés sur les branches. Quand on voit l'invasion des pinèdes de Provence par les chenilles processionnaires, on peut se demander si les insecticides sont plus efficaces ! D'ailleurs, un journal de juin 1988 mentionne cette vieille méthode pour enrayer l'invasion du sud-ouest par les chenilles processionnaires.

## LA GUERRE DE 1870

Tout de suite, les choses tournent mal contre cette armée prussienne bien préparée et bien équipée. Le 7 août, le préfet de l'Oise déclare : "La patrie est en danger, nous la sauverons.." Et une souscription récolte des fonds pour soutenir l'effort de la guerre. On note même un certain engouement pour les engagements volontaires jusque dans nos villages. Mais le 2 septembre, c'est Sedan ; tout s'effondre. Toutefois l'espoir renaît dès le soir du 4 avec la proclamation de la "République". Pourtant, devant la poussée allemande irrésistible, l'ennemi arrive à Crépy. Le lendemain, la 6<sup>ème</sup> division commandée par le lieutenant-général, duc de Meckembourg-Schoern entre à Senlis avec 5 000 hommes. La municipalité, consciente de l'inutilité de la résistance armée, a donné des consignes pour que la population restât passive. Une locomotive est prise au piège en gare. Le pillage des maisons inoccupées est immédiat ; les soldats semblent détruire par plaisir. Le temps de réquisitionner toutes les armes, même hors d'usage, et les occupants partent pour Pontoise via Chantilly.

Là aussi, c'est la surprise ! Un train quitte la gare pour Paris sous le feu des assaillants. La population est immédiatement requise pour débayer la route encombrée de troncs abattus par nos soldats qui cherchaient à ralentir l'avance ennemie. Chantilly devient alors un point stratégique comme quartier de ravitaillement et comme centre d'opérations. Le château de Thiers sert lui aussi un moment de centre d'intendance ; Arthur Morand, alors âgé de 7 ans, racontera souvent comment il se glissait sous les tables des cuisines afin d'y glaner des grains de café qu'il rapportait à ses parents logeant dans la maisonnette située à la gauche de l'entrée du château. Du café ! Une découverte pour les Thiérais !...

Un appel à la guérilla est lancé contre les 5 ou 600 000 Prussiens qui assiègent Paris. Les journaux locaux donnent les explications nécessaires à la transformation d'un fusil de chasse en arme de guerre ; avec du 16, une cartouche chargée de 6g de poudre et d'une balle sphérique atteint efficacement un homme à 600m, si l'on a pris la précaution d'ajouter au fusil une hausse adéquate. (JOURNAL DE SENLIS).

Une partie de la population du village s'est tout d'abord enfuie en forêt d'Ermenonville, abritée dans des loges de carriers dont les vestiges sont encore visibles aujourd'hui et dont nous avons retrouvé la photographie présentée à la page suivante. Certains d'entre eux reviennent discrètement chaque jour traire leurs vaches au village ; les bêtes sont difficiles à cacher ! D'ailleurs, un petit chien braillard, compagnon d'un des fuyards, amène la zizanie dans le groupe qui craint ainsi d'être repéré...

De Thiers, on assiste indirectement aux combats autour de la capitale. Le fort d'Aubervilliers comme celui de l'Est est équipé de grosses pièces de marine, et les salves sont entendues jusqu'ici. La fuite aérienne de Gambetta intéresse la région immédiate ; le ballon survole d'abord les toits de Chantilly où, repéré, il essuie quelques coups de feu ; l'ennemi est alors sur ses gardes, et le ciel surveillé. Aussi, lorsque l'aérostat amorce sa descente sur Saint-Maximin, ce sont des Prussiens qui saisissent le guiderope ! Heureusement pour Gambetta et son équipée, les hurlements de la population qui clament : "les Prussiens" provoquent la saine réaction des aéroliers, qui coupant les 103m de corde, permettent la remontée du ballon,

essuyant là encore sans dommage les coups de l'ennemi dépité. L'atterrissage se fera plus au nord, à Epineuse.



*dans les loges des carriers...*

Les Allemands prennent en main notre département ; un Prussien est nommé préfet de l'Oise le 29 décembre 1870. Dès le 6 janvier 1871, il considère "les communes responsables de tous les dégâts". La vie se gâte. La sonnerie des cloches est interdite comme véhicule possible de messages codés. Les postes sont déclarées fermées, mais fonctionnent clandestinement ; aussi, le receveur de Senlis, comme celui de la Chapelle sont malmenés. Un journal officiel, édité par l'occupant, est imposé aux communes qui doivent l'afficher ; les journaux français sont naturellement interdits et évidemment imprimés et diffusés clandestinement. Atteintes aux libertés, atteintes aux porte-monnaie ! L'occupant vit sur l'habitant et pour ce faire, réquisitionne. On raconte qu'un Thiérois avait caché ses poules dans une grange, près de l'église (emplacement de la maison de M.Roussel R), pour échapper aux réquisitions; mais il n'avait pas pensé au chant des pondeuses et du coq !...En plus de ces prélèvements en nature, il faut ajouter les contributions de guerre qui se cumulent ; contre la force, la manoeuvre est mince : malheur aux vaincus ! Ainsi, en plus des contributions directes qu'elle récupère, l'administration allemande réclame 1 million de francs-or au seul département de l'Oise pour indemniser les allemands expulsés de France en 1870. Senlis rechigne ; l'occupant riposte et annonce :

*"si le canton de Senlis ne s'exécute pas pour le 10 février, la ville sera incendiée impitoyablement".*

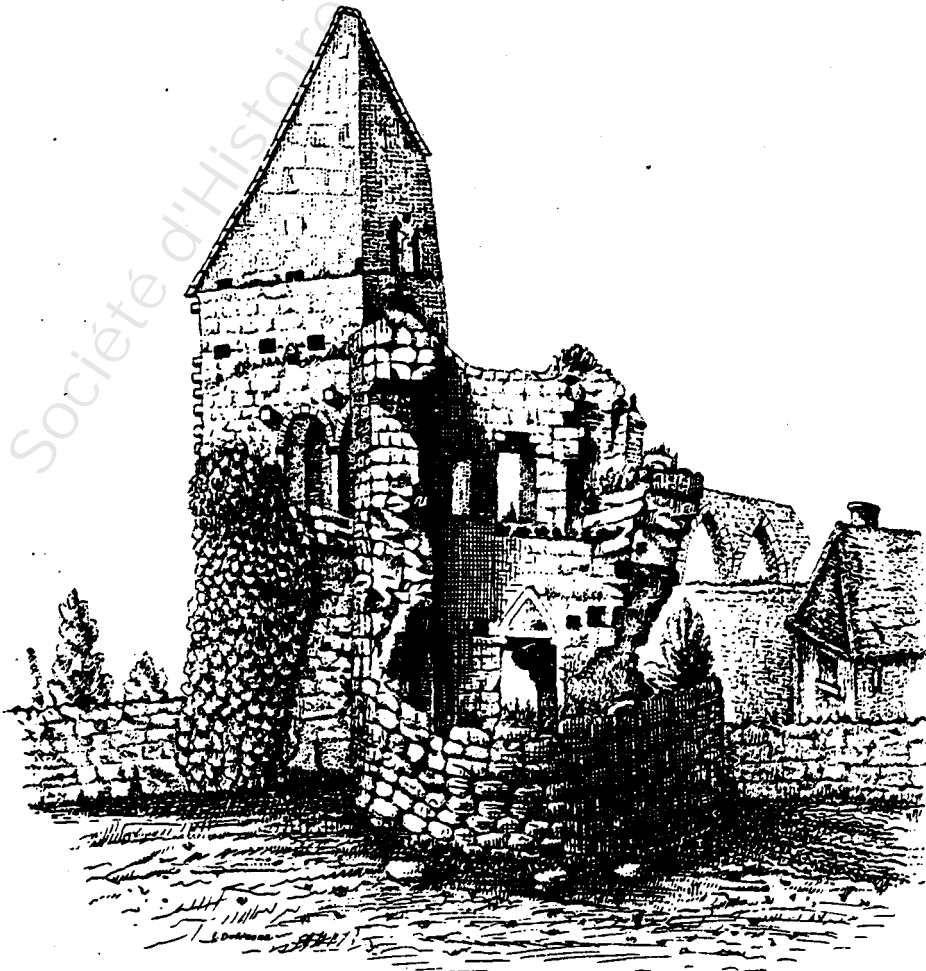
Thiers doit verser sa quote-part.

Un appel aux Allemands, par voie d'affiches, tente d'atténuer la dureté de l'occupant ; il dit, en substance : vous avez fait la guerre à Napoléon, soit, mais maintenant vous la faites au peuple français, à vos frères; cessez-donc vos exactions... Belle intervention de pacifistes qui cherchaient à frapper la conscience de l'ennemi ; c'était un peu tôt pour réussir. De nos jours, certains, plus nombreux, commencent à croire à cette non-violence.

L'Armistice du 28 janvier n'améliore pas la situation ; les Allemands inventent un nouvel impôt dit de "capitation" par lequel chaque villageois doit verser 25F et chaque citadin 50F, ce qui totalise 11 millions pour le département. Mais là, en dépit du chantage aux représailles, c'est un refus catégorique de presque toutes les communes, et ce malgré des prises d'otages ; la coupe est pleine. L'occupant négocie finalement et limite ses exigences à 2 millions, somme payable pour le 25 février. "C'est pis que pendant la guerre" répète-t-on bien souvent dans les conversations. L'occupation est fort mal vécue, sous la pression des Prussiens qui prennent plaisir à "abaisser la nation française". On comprend mieux, à la lecture de ces faits, que nos parents continuent la tradition en proclamant après un bon repas : "encore un que les Prussiens n'auront pas"... L'humiliation est d'ailleurs rappelée chaque jour avec l'usage conjoint des monnaies allemandes et françaises ; et quel casse-tête ! un thaler vaut 3,75F, un groschen, 0,12F. La désorganisation des services nationaux fait qu'un moment, chacun cultive son tabac ; mais dès 1871, les stocks sont reconstitués et les fraudeurs pourchassés.

Nous devons à l'année 1870 la dernière mutilation volontaire du château ; avant cette date, le pignon ouest du bâtiment se dressait encore derrière la tour sud-est, comme le prouve cette représentation d'une aquarelle exposée dans l'un des musées senlisiens.

*Château de Thiers. - Pignon Ouest détruit en 1870*



Cette mutilation est l'oeuvre du propriétaire des ruines, Bénard J.L. par ailleurs bienfaiteur de la paroisse. Il vend les pierres à Martin. J menuisier qui s'installe à Thiers à la suite de son mariage en 1845 avec Morand Adèle, cousine de Bénard. Martin démantèle le pignon, bâtit sa maison avec les matériaux récupérés, et recèle le surplus aux villageois pour 100 sous le tombereau. Bien des maisons semblent en avoir bénéficié car nombreuses sont celles qui présentent un rez-de-chaussée en grès et l'étage en pierre calcaire. La construction de sa maison est, pour ce menuisier, une révélation, puisque l'état-civil le qualifie désormais d'entrepreneur ! Curieusement, le "classement" des ruines effectif depuis 1862, ne protège pas le monument aux dires des responsables de "la société archéologie de Senlis" mise en alerte par le maire de Pontarmé, M. E.Dupuis.

Le paiement accéléré de la dette nationale exigée par les vainqueurs nous libère assez vite de l'occupant ; il faut citer l'élan civique qui permet la réussite de la souscription nationale. Ajoutons encore le geste généreux des pays voisins et des Etats-Unis qui envoient des aides destinées à relancer dans notre département une agriculture très éprouvée par les événements.

Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis

## COÛT DE LA GUERRE DE 1870

| COMMUNES      | IMPÔTS PERÇUS PAR<br>LES ALLEMANDS |           | REQUISITIONS | DEGÂTS    | VOLS     | TOTAL         |
|---------------|------------------------------------|-----------|--------------|-----------|----------|---------------|
|               | DIRECTS                            | INDIRECTS |              |           |          |               |
| MORTEFONTAINE | 1 437,20                           | 2 155,80  | 89 588,40    | 4 826,00  | 7 525,00 | 105 532,40    |
| PONTARME      | 1 371,20                           | 2 056,80  | 17 110,40    | 1 130,00  | 200,00   | 21 868,40     |
| THIERS        | 581,20                             | 871,80    | 22 076,30    | 156,00    | 59,10    | 23 744,40     |
| LA CHAPELLE   | 1 915,20                           | 2 872,80  | 105 562,20   | 1 608,00  | 3 070,00 | 115 028,20    |
| SENLIS        | 16 184,00                          | 24 276,00 | 268 877,24   | 17 556,00 | 4 448,50 | 331 342,30    |
| OISE          |                                    |           |              |           |          | 17 716 786,22 |

## LA III<sup>ème</sup> REPUBLIQUE

Le retour de la République et la laïcisation de l'administration entraînent quelques différends entre les responsables de la paroisse et le maire ; celui-ci n'assiste plus aux délibérations du conseil de fabrique, rompant ainsi avec la tradition. Mais alors, comment payer la grille d'entrée de l'église sans l'aide du budget communal ?

C'est dans ces années d'après-guerre que Thiers vend la "Butte aux gens d'armes" au duc d'Aumale, propriétaire de Chantilly, qui appréciait beaucoup l'aspect sauvage des landes à bruyères (1874). Pourtant il y plante des pins ! On abandonne alors le "chemin des deux frères", voie usuelle Thiers-Senlis visible encore actuellement, pour une route en ligne droite de "la Croix rouge" au carrefour de la Muette via le carrefour du Bû. L'état déplorable de ce chemin forestier s'explique mal quand on connaît l'engagement du duc, et de ses héritiers d'en assurer l'entretien !...

Une foule de faits divers rompt la monotonie de la vie du village. En 1881, une troupe de saltimbanques offre des spectacles ; l'une des femmes de l'équipe accouche à l'auberge Vergus où tous les artistes logent. En 1882, un champ de courses hippiques est inauguré à la Chapelle ; il ne dure que quelques années et ne peut rivaliser avec celui de Chantilly ouvert sous Charles X ; pourtant, on s'y entraîne longtemps, témoin cet accident mortel qui touche en 1897 un "head lad". En 1885, c'est l'atterrissage en catastrophe d'un ballon libre, un soir, par grand vent ; l'ancre casse, mais des Thiérais s'accrochent à la corde, se laissent traîner, et leur nombre grandissant sans cesse finit par vaincre les éléments. En 1887, c'est Dubois A. qui remue ciel et terre pour retrouver le voleur qui, abusant de son état d'ébriété, lui déroba sa paie de carrier alors qu'il cuvait dans les bois, sur le chemin du retour à Thiers ; son enquête aboutit positivement. En 1888, l'irascible Augustine Tremblay rosse un cultivateur de Neufmoulin dont l'attelage avait effleuré sa grange. En 1891, une personne indélicate cambriole le logement de l'instituteur, M.Biet, homme très estimé de la population pour ses cours d'adultes. En 1894, un combat public oppose dans la rue deux femmes...le tribunal de police correctionnelle est saisi...(voir détails dans le recueil d'anecdotes sur Thiers).

Mais l'événement à ne pas oublier est la célébration du centenaire de la commune de Thiers en tant que communauté autogérée. Souvenons-nous que la Constituante a institué, par décret du 14 décembre 1789, la division administrative encore en usage. Voici ce qu'en dit l'article paru dans un journal local le 12 mai 1891 :

*"Dès le matin, la plupart des maisons étaient ornées de drapeaux et de lanternes vénitiennes. A 2 heures et demie, la compagnie de sapeurs pompiers, qui inaugurerait la nouvelle tenue, était reçue sur la place de la mairie par la municipalité qui la passait en revue et lui offrit ensuite le vin d'honneur. Vers 4 heures, après avoir parcouru les diverses rues du village au son des tambours et des clairons, l'on se rendit chez M.Benoit, débitant qui servit une collation aux assistants. Malgré une chaleur accablante qui faisaient craindre l'orage, le beau temps s'est maintenu jusqu'au soir et a contribué à l'éclat de cette fête.*

*A 8 heures eut lieu la retraite aux flambeaux, avec le concours des sapeurs pompiers et de quelques habitants. A 9 heures dans la salle de bal de M.Aubin, ouverture du bal gratuit qui fut des plus animés jusqu'à 4 h du matin. En un mot, belle journée où la plus franche cordialité n'a cessé de régner et qui restera longtemps gravée dans notre coeur".*

En cette même année, nouvelle commémoration, celle de la naissance de la république ; c'est alors une fête nationale célébrée le 22 septembre. Même rituel qui ressemble à ce qui se fait de nos jours !

La compagnie des sapeurs pompiers, rassemblant les villageois les plus dynamiques, va cristalliser les initiatives dans l'organisation des loisirs. Elle participe honorablement aux concours annuels et se déplace jusqu'à Compiègne. En 1896, elle organise un concours national de tir à la carabine à l'occasion de la fête patronale, la Saint Martin, le 11 novembre. Devant le succès recueilli, il est décidé la création d'une société de tir en 1897, et M.Aubin accueille les installations encore visibles de nos jours dans la cour du relais de chasse de l'entreprise "Peugeot-Talbot". Ainsi, en 1899, pour sa 3<sup>ème</sup> année, la société de tir de Thiers annonce pour le 25 juillet un concours de tir à la carabine système buffalo et de précision ; distance 18m ; série de 6 balles, mais chaque tireur peut faire plusieurs séries ; le concours s'arrête avec l'épuisement des 100 cartons prévus ; prix au plus haut point obtenu dans une seule série. 100F de prix. La même année, un autre concours avait eu lieu en avril. (voir les détails dans le recueil des anecdotes).

Un parisien, M.Gonnet, vient tous les ans de cette fin de siècle passer quelques semaines de congés à Thiers, en automne, et il offre régulièrement aux villageois, des spectacles variés chez M.Aubin, toujours lui ! Feu d'artifice, séances de phonographes... Toutes activités fort bien accueillies semble-t-il. Et pourtant, aux élections municipales de 1900, M.Aubin est mis en ballottage avec seulement 34 voix ; il est le dernier des 10 élus ! Peut-être en fait-il trop au goût des autres débits de boissons ?...

Comme dans beaucoup d'autres villages, les Thiérois semblent réfractaires aux réformes en ce début de siècle. Par exemple, il faut attendre 40 ans pour que le conseil municipal accepte la nécessité de la construction d'une classe décente (voir sujet thématique), résistant aux interventions répétées de l'administration. Autre exemple, en 1906, le conseil refuse l'installation du téléphone : "Thiers, village agricole n'en a pas besoin.". On tire l'eau des puits individuels ou de quartier et on s'éclaire à la bougie. En fait c'est surtout la dépendance qui effraie, car pour les innovations, on est disponible ; ainsi, Arthur Morand devient membre délégué de l'aéronautique-club de France ! On finit par tolérer l'idée d'une cabine publique, mais réalisée conjointement à la construction scolaire projetée qui libérera le bâtiment mairie-école ; en attendant, M.Colsenet, secrétaire de mairie à Pontarmé, vient porter les télégrammes contre une indemnité forfaitaire et annuelle de 60F (pain : 0,40F le kg). Imaginez son enthousiasme lorsqu'un soir d'hiver, par temps de neige, il doit se rendre à la Pislote (anecdote relatée par sa fille en 1987). Il apparaît qu'une cabine existe enfin en 1912 ; l'année suivante, le réseau des abonnés se répand dans la localité, mais toutes les communications transitent encore par la mairie de Pontarmé où un maniement de fiches les diffuse vers leur destinataire. On limite la vitesse des voitures à 12km/H.. Et on réclame à coups de pétitions la construction de la ligne de chemin de fer Aulnay-Rivecourt. (voir sujet thématique). Le projet



de loi date de 1901 ; des géomètres accompagnent les ingénieurs et implantent la ligne en 1905 ; les travaux sur la commune commencent en 1913.

Mais pour l'instant, Thiers reste essentiellement agricole, ce qui n'exclut pas l'astuce technologique ; ainsi un certain Gaudet invente une javeleuse : un plateau de bois recueille le blé fauché, et un aide suit, armé d'un râteau pour tirer les javelles (bottes non liées). A-t-il adapté ce qu'il a vu dans les fermes cossues des environs ? En effet nos paysans "sortent" toujours du village comme leurs pères, soit pour les moissons, soit pour la tonte des moutons pour laquelle ils partent en équipe pour la semaine, à Fontaine-Châalis par exemple, ou pour une saison à Bruyères-sur-Oise, sous la direction de Morand "Galoche". Femmes et jeunes filles font toujours des boutons de soie (voir sujet thématique).

Le foin est une source de revenus importante pour Thiers ; il est alors de bonne qualité grâce à une fumure des prés et à un drainage bien et régulièrement assuré ; on retire même les mauvaises herbes au couteau ! La récolte est achevée pour la Saint Pierre. Une large partie est livrée à Chantilly, capitale régionale de l'hippisme depuis la moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle. Les charretiers se portent volontaires pour ces livraisons, car ils y spéculent ! En effet, la coutume est qu'il reçoivent 5F de pourboire à l'arrivée aux écuries ; cette somme permet de charger deux voitures de fumier, alors sous-produit sans valeur marchande ; chaque voiture est négociée 5F au retour à Thiers !...Une autre partie de la récolte est expédiée jusqu'à Maisons-Lafitte. Pensez à l'excellente qualité exigée ! Il faut des bottes de 5 kg, sans lèche (carex) et joliment liées. Il en est entassé 250 par charrette tirée par un seul cheval ; imaginez la peine de cette bête dans les côtes comme celle de Vaud'herlan. Il est parfois fait appel à d'autres charrois plus puissants rencontrés en route pour tirer et aider le limonier en difficulté. Cette production agricole explique la vie active des prés de Neufmoulin aujourd'hui quasi abandonnés aux marécages ou colonisés par le mélampyre crête de coq, plante parasite des graminées. Elle réclame alors des botteleurs qualifiés (Logghe), généralement bûcherons hors saison ; on retrouve encore là le couplage : homme de la terre, homme de la forêt.



*un botteleur apprécié, en chemise blanche, Logghe Edouard, belge naturalisé en 1899, époux de Marchand Anne-Louise.*

Evidemment, pas de pension vieillesse ! chaque vieux couple possède son âne et sa carriole, et vivait tant bien que mal. L'âne, compagnon peu exigeant, a maintenant presque disparu de notre région.

Tous les Thiérois ne sont pas cultivateurs ; quelques uns, comme les Duménet et les Boulnois, travaillent en forêt à tailler des pavés de grès. La matière y est abondante, et les zones boisées environnantes gardent encore des témoignages par des excavations et des tas d'éclats encore visibles. Il faut citer également l'exploitation de bois, créée dans les années 1880, et qui deviendra une scierie en 1936 ; pour lors, elle commercialise le bois pour les fours de boulangers et expédie en gare d'Orry rondins de bouleau et pin qui cuisent le pain des Parisiens. En 1903, le patron de cette exploitation meurt d'une crise cardiaque en forêt, près de la "Baraque Châalis" ; il fallut 12 jours de recherches pour retrouver son corps. Sa disparition crée une intense émotion dans le village dont la population a dans son ensemble participé aux battues aux côtés des deux fils. Il n'avait que 54 ans et se rendait sur un de ses chantiers de la "maison blanche". Un monument rappelle l'événement à l'endroit où le corps fut retrouvé (détail dans le recueil d'anecdotes). Intense émotion encore lorsque Narcisse Lesouds, cultivateur à Thiers, est heurté mortellement en traversant la ligne de chemin de fer Paris-Bruxelles, près de La Chapelle, sa vue déclinante l'ayant empêché de voir l'arrivée du rapide ... (1906). Moins dramatique est l'incendie en 1903 qui ravagea une étable où "la bonne" de la ferme avait laissé le globe à pétrole, le temps de porter le lait qu'elle venait de traire ; il fallut tout de même l'intervention des pompiers de Pontarmé requis en renfort pour éviter la propagation des flammes à la ferme voisine. Toutes les récoltes ont été détruites ce 7 novembre où la grange et la remise étaient combles.

Un fait divers mérite sa place ici : le tournage d'un film. En voici la relation par Désiré Létolle alors âgé de 6 ans, mais qui, en 1984, se souvient encore :

*"Un certain jour de 1913 ou 1914, de longues voitures traversèrent le village et gagnèrent les abords de la Butte aux gendarmes. Elles transportaient le matériel destiné au tournage d'un film sur le chemin de croix. Nous nous y rendîmes avec mes parents et de nombreux habitants parmi les plus curieux. Christ, larrons, pleureuses, soldats romains etc... se promenaient dans le chemin en attendant les ordres du régisseur. Nous admirions les beaux manteaux, les robes drapées des acteurs et des actrices de complément. Puis les scènes de mise en croix se déroulaient comme nous le voyions au chemin de croix à l'église. Il s'agissait bien sûr d'un film muet, mais les acteurs ne ménageaient pas les hurlements pas plus que les coups de fouet (!) sur la pauvre victime. On vit enfoncer d'énormes clous dans les pieds et les mains, et la croix se redressa. A côté, deux acteurs agonisaient, tête baissée. La scène fut jouée plusieurs fois et les prises de vues se poursuivaient encore alors que nous redescendions au village. Les clameurs nous poursuivirent longtemps..."*

Mais l'événement qui marque le plus la vie du village à la veille de la Grande Guerre, c'est sans conteste les travaux de la ligne de chemin de fer reliant Aulnay à Rivecourt (près de Verberie). Un développement du déroulement des faits est consigné dans le recueil des sujets thématiques, mais nous pouvons préciser ici ces quelques lignes. Le chantier s'ouvre en 1913 ; il offre des salaires alléchants. Les jeunes s'embauchent à la journée, voire à la semaine ; il suffit de se présenter un matin avec sa pelle. Une cantine restaure tous ces travailleurs à mi-chemin entre Pontarmé et Thiers, sur le tracé de la ligne. Toutefois, ce rassemblement d'hommes venus d'horizons divers inquiète les villageois qui jugent que "la racaille de Paris vient envahir la campagne"; leurs arguments se basent sur les rixes aux débits de boissons. Les

jeunes filles ne sortent plus la nuit venue ! Pourtant c'est un coup de fouet dans l'économie du village ; les commerçants y trouvent leur compte comme les Thiérois salariés; d'autres accueillent des ouvriers en pension. L'un des ingénieurs T.P.E. fait souche dans le village ; il deviendra même maire dans les années 30. Quelle n'est pas la stupéfaction des villageois au lent passage d'une locomotive dans la grand'rue ! des ouvriers posent devant elle, sur la route, les rails retirés derrière elle...Elle est destinée à tracter les wagonnets sur les chantiers de la "Butte Blanche" ; les explosions des gros grès y bousculent le calme naturel et parviennent jusqu'à Thiers.



*Excavateur à la Butte Blanche - 1914 -*

Un drame se joue à l'école au début de 1914 : la mort d'un maçon. Voici les détails relatés par D.Létolle :

*"La vieille école ne répond plus aux besoins scolaires de 1913. Elle est trop petite, mal éclairée, trop perturbée par les bruits de la rue. Les élèves jouent sur la Grand'place et c'est dangereux. Une école neuve est en construction à l'écart, avec sortie sur le pavé du Bois Bourdon. La salle de classe neuve est achevée au début de 1914; le préau et le bûcher le sont également, mais les cabinets dans la cour ne comportent encore que la vaste fosse cimentée et surmontée d'un grand mur auquel s'appuiera le toit.*

*Or, un soir, alors que nous sommes en étude dans la vieille école, un énorme fracas nous fait tous sursauter. Le mur des cabinets vient de s'effondrer dans la fosse, ensevelissant deux maçons ! L'institutrice, Mademoiselle Rabeuf, saute par la fenêtre et, seule, essaie de déblayer les victimes. Les sauveteurs accourent. Ils dégagent un maçon qui a les jambes brisées (il restera infirme). Son compagnon est mort ; on l'étend sur une couverture ; on prévient son épouse à Pontarmé.*

*Lors des obsèques de notre regrettée institutrice, en 1919, l'inspecteur d'Académie, dans son allocution, évoquera ce drame et dira : La demoiselle s'est comportée en homme !".*

## LA GUERRE DE 1914-1918

La confrontation avec l'Allemagne était attendue depuis 1871. La France avait à recouvrer deux provinces annexées par Bismarck. Les journaux ont entretenu un esprit germanophobe. L'école a préparé les Français dès leur enfance au conflit par la création en 1881 des bataillons scolaires ; les anciens se souviennent encore des fusils en bois accrochés en mairie.

Au printemps 1914, Thiers débusque un espion. Marcel Dameron apporte un matin à l'école de magnifiques crayons de couleurs ; c'est le don d'un artiste-peintre qui loge à l'auberge que sa mère tient dans le village. La nationalité allemande affichée de ce pensionnaire éveille les soupçons ; une fouille dans les bagages de l'artiste confirme la suspicion. L'homme est arrêté par les villageois et enfermé dans le local de la pompe à incendie dans l'attente des gendarmes requis.

Et, le 2 août 1914, c'est la mobilisation. Voici le témoignage de D.Létolle :

*"Mon frère Maurice, âgé de 8 ans en 1914, et moi, 6 ans, gardons un souvenir précis de la déclaration de guerre : l'affiche aux petits drapeaux tricolores croisés apposée à la porte de la mairie, tous les habitants venus la lire, la résolution des mobilisés, les commentaires des vieux (ceux qui avaient connu 1870), et les petits groupes d'élèves qui comprenaient la gravité d'un événement extraordinaire".*

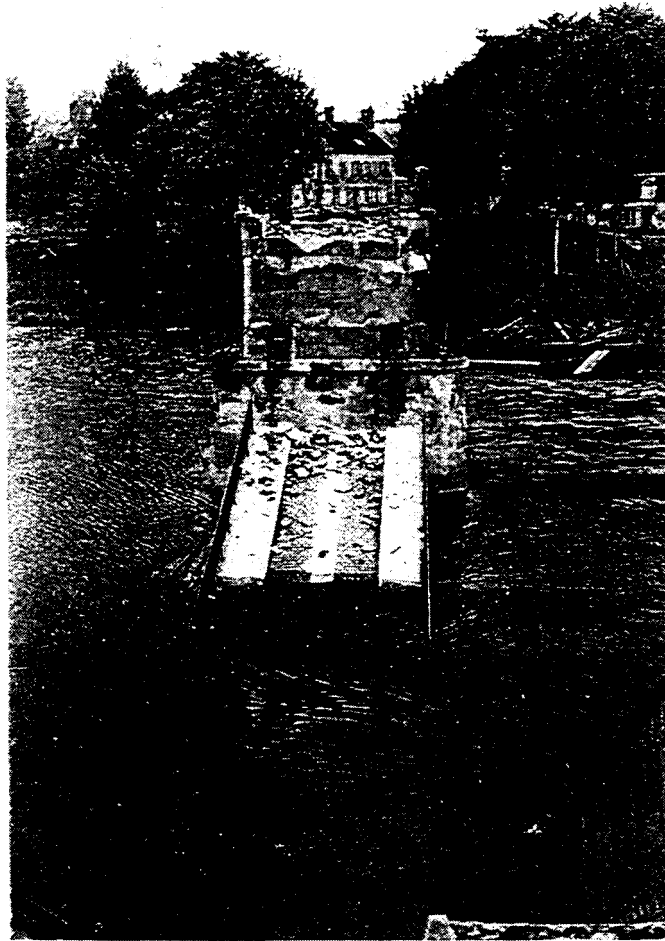
En effet, quelques jours plus tard, le village connaît son premier passage de troupe: un bataillon d'infanterie. Tenue de campagne d'alors : pantalon rouge, capote bleu foncé, képi recouvert d'une housse. Ils arrivent colonne par 4 et se dispersent dans le village au hasard des granges, des greniers et des caves. L'infanterie était peu dotée d'armes collectives ; chaque soldat portait le fusil Lebel en plus du lourd sac réglementaire sur lequel était fixé le matériel de campement : bidon, marmites noircies par le feu de bois, piquets de tente. Chaque groupe de 10 hommes disposait des ustensiles de cuisine et devait préparer ses repas. Le lendemain à l'aube, le bataillon quittait le village par le pavé de la Pislote...

Fin août 1914, les nouvelles ne sont pas bonnes pour nos armées. Après la résistance héroïque des Belges, le front s'effondre le 24 août. Thiers est directement intéressé par la marche sur Paris de l'aile droite allemande, la 1<sup>ère</sup> armée de Von Kluck.

Le 30 août, les troupes françaises évacuent Compiègne. Les Allemands de Von Kluck, arrivant par les deux rives de l'Oise, accentuent chaque jour le danger dans notre région. Venant d'Amiens, de St-Just, le gros des troupes arrive à Verberie où se livre, le 1<sup>er</sup> septembre, une bataille pour le passage de l'Oise ; la veille, des unités anglaises venant de Béthisy avaient occupé Néry toute proche ; après un violent duel d'artillerie et une résistance héroïque, ils doivent évacuer le 1<sup>er</sup> septembre vers minuit. La voie est maintenant libre pour les Allemands qui se déploient dans trois directions

Un premier groupe, d'ailleurs déjà parti avant l'issue de la bataille, se dirige vers Pont Ste Maxence par la rive droite. Le pont a sauté vers 15h ; les autres ponts sur l'Oise

comme les ouvrages d'art des chemins de fer ont été également détruits pour ralentir la progression ennemie.



1914...  
VERBERIE - Pont détruit par le génie français  
At Verberie - Bridge destroyed by the French  
engineers

6... Serie

(E+D)

Les troupes alliées refluent par Apremont et Saint Maximin vers Saint Leu. D'autres unités allemandes arrivent à Creil, venant de Clermont, le mercredi 2 dans la soirée ; elles s'y livrent spontanément à des exactions. Les soldats incendient une grande partie des habitations de la rue Gambetta. Le jeudi 3, les deux colonnes d'envahisseurs se regroupent, et c'est un interminable défilé de 27h dans les rues de Creil. De là, l'ennemi gagne Chantilly, Gouvieux et Lamorlaye. Dès le petit matin de ce jeudi, une batterie de 6 canons prend position au Coq chantant ; deux mille hommes envahissent Chantilly ainsi menacée ; à 9h, le maire de la cité est arrêté et conduit au pavillon d'Enghien. Dans l'après-midi, deux compagnies se présentent au château, elles s'y installent. Aucun dégât d'est commis, et la ville est épargnée (alors que Senlis brûle encore) ; leur départ précipité le 4, est sans doute une explication. Le 3, un bataillon du 27<sup>e</sup> régiment d'infanterie de landwehr pousse une reconnaissance jusqu'à Montgrésin où il cantonne.

Suivons maintenant les autres unités déployées de Verberie vers Senlis. Le 2 septembre donc, elles trouvent devant elles nos artilleurs qui, entre Chamant et Montlèveque, à l'aide de 36 pièces de 75, freinent un moment leur progression ; 26 canons allemands ripostent



N° 1035 de la Nomencl. génér. Mod. n° 72. — Art. 215 de l'inst. minist. du 20 juin 1910

**RECRUTEMENT**  
**COMPIEGNE**

CLASSÉ 1888

N° AU CONTRÔLE SPÉCIAL : 48

N° AU REGISTRE MATRICULE : 620

N° AU RÉPERTOIRE : 6172

**Avis important pour l'homme.**  
 Toute réclamation ou demande de renseignements doit être soumise à la gendarmerie, sans retard, en présentant l'ordre d'appel.

**Avis pour la poste.**  
 En cas d'absence du destinataire, la poste n'a pas à faire suivre le présent ordre, qui doit faire retour au Commandant du bureau de recrutement. Si l'agent des postes possède quelques renseignements sur la nouvelle adresse du destinataire, il est prié de les indiquer dans la case réservée à cet effet sur le reçu rose.

Imp. J. LAVAURELLE, PARIS.

**ORDRE D'APPEL SOUS LES DRAPEAUX**  
 à conserver par le destinataire  
 et à présenter à l'arrivée au corps.

A M Cottard, Edouard  
 à Chiers  
 par la Chapelle en Serval

à adresser successivement :

LE 10 Septembre 1914.  
 Le Commandant de recrutement.

LE COF.

**SECTION A GROUPE N° 1 POSTE N° 1**  
 PAR ORDRE DU MINISTRE DE LA GUERRE,

il est prescrit au destinataire de la présente carte de se présenter **immédiatement et sans délai** à la gare au Plessis-Bellecille pour y accomplir une période d'exercices de ..... jours.

Le militaire de la réserve ou de l'armée territoriale, qui manque sans motif justifié à la convocation, est passible d'une peine disciplinaire. En outre, la convocation est immédiatement réitérée par un ordre de route, qui, s'il n'y est satisfait, met dès cet instant le militaire en état d'insoumission, d'où résulte contre lui une poursuite judiciaire. (Art. 85 de la loi du 21 mars 1905 sur le recrutement.)

**AVIS.** — Le présent ordre donne droit au tarif réduit sur les chemins de fer, à partir de la gare de la résidence du titulaire. Il peut être utilisé dans un délai de trois jours avant la date fixée pour l'arrivée au corps.

**AVIS.**  
 Pour le retour, le délai pendant lequel le titulaire a droit au tarif réduit sur les chemins de fer est de deux jours après la date fixée pour le retour, mais il ne peut être fait usage de ce délai qu'avec une autorisation spéciale du chef de corps.

**RETOUR.**  
 Vu bon pour rentrer dans ses foyers à ..... partant le .....  
 Le Chef de corps,



aussitôt des hauteurs de Montépilloy. A 12h, nos troupes décrochent conformément aux ordres. Elles refluent par la RN, à travers bois et sur le pavé d'Avesnes.

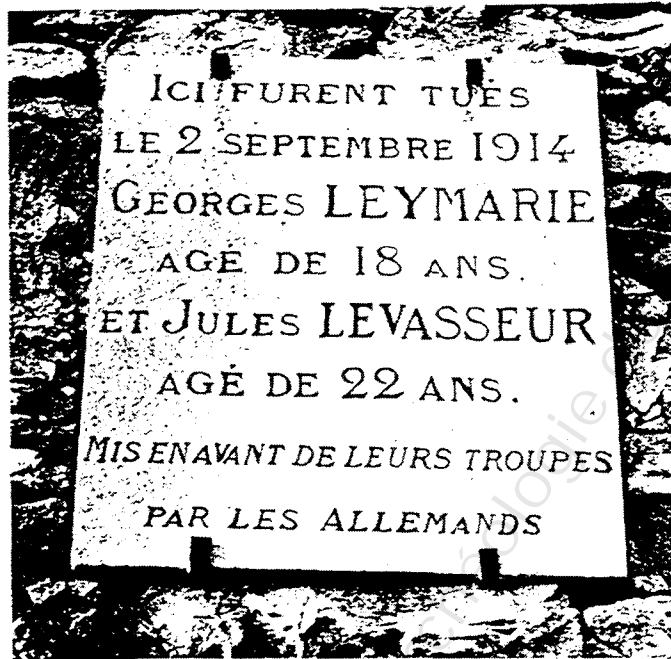
Les Allemands, prudents, voulant tester sa résistance, tirent alors 80 obus sur Senlis. En l'absence de riposte, ils investissent l'agglomération et se présentent à l'Hôtel de ville où M.Odent, maire doit se porter garant du pacifisme de ses concitoyens. Or, un accrochage entre une arrière-garde française et une patrouille allemande se produit au "Point du Jour". Aussitôt les représailles tombent. M.Odent, tenu pour responsable, est fusillé avec 6 autres otages ; et l'incendie systématique s'organise. Ainsi, 105 maisons sont détruites. La gare, oubliée un moment, est brûlée le lendemain avec l'Hôtel du Nord et l'octroi. Le bilan humain est très lourd : les fusillades sur les civils ont fait 30 morts et de nombreux blessés.



Les combats se déroulent maintenant au sud de Senlis, en direction de Pontarmé ; ils sont assez violents. Une compagnie française est postée dans les bois de la "Mulette" ; elle accueille l'ennemi par une pluie de mitraille. Alors, les Allemands rassemblent quelques Senlisiens dont une mère et son bébé dans les bras ; il pousse ce groupe devant eux, au milieu de la rue Faubourg Saint Martin, tandis qu'ils suivent sur les bas-côtés, tirant sur l'arrière-garde des troupes françaises. Nous sommes le 2 septembre.

Un des otages, Jules Levasseur, blessé, est achevé par un officier allemand, tandis que son cousin, lui aussi couché, mais feignant la mort sera sauvé par son immobilité ; c'est lui qui a témoigné de cet assassinat. (Témoignage de M.Santoni, petit-fils Morand-Levasseur).

Une plaque commémorative de cet événement est apposée sur le mur de l'hôpital.



A 18h, respectant les ordres, nos troupes décrochent ; c'est la retraite par la forêt. Epuisés et affamés, les rescapés débouchent à Thiers qu'ils traversent sans pause pour se diriger sur Pontarmé. Là, ils échangent encore une fusillade avec une patrouille allemande arrivée par la R.N.17 ; enfin, ils trouvent le réconfort à La Chapelle où ils s'intègrent à d'autres troupes qui se réorganisent autour du général Maunoury.

Ces combats, menés par le 4<sup>e</sup> Corps de la 1<sup>ère</sup> armée de Von Kluck, sont les derniers dans sa ruée vers Paris. Il semble que le Q.G. allemand ait eu à ce moment, connaissance du regroupement des troupes de Maunoury entre Survilliers et Louvres. D'autre part, le grand massif boisé d'Ermenonville et de Pontarmé constituaient une zone d'insécurité pour ses troupes. Les unités allemandes s'arrêtent donc à Senlis. La Nonette, adossée à la forêt, marque ainsi l'ultime ligne de défense qui permet la retraite ordonnée, retraite commencée dès le 24 août, en vue de la contre-offensive programmée sur des ennemis trop rapidement déployés. Le 4, donc, sentant le danger, et en jonction avec les éléments venant de Creil et de Chantilly, le gros des troupes d'invasion contourne la forêt et infléchit sa marche vers l'est. Borest est occupé ; après un pilonnage de 3h, c'est le sort de Fontaine les Cornus. A Baron, on signale le cas de résistance individuelle de M.Magnard, musicien-compositeur qui reçoit les troupes ennemies avec son revolver ! La maison est bientôt cernée et incendiée, tandis que M.Magnard, réfugié au 1<sup>er</sup> étage, se suicide. (Sa musique est à nouveau jouée depuis 1987 sur "France-Musique").

Toutefois, avant ce mouvement tournant, des patrouilles de Uhlans poussent jusqu'à Survilliers par la RN. 17 et jusqu'à Mortefontaine par la D.126 ; cette dernière surprend une arrière-garde française au bivouac : elle l'attaque en silence, à l'arme blanche; un Allemand et 3 Français sont tués. Un monument accolé au mur d'enceinte du " nouveau" château en perpétue le souvenir. (2 septembre).



Que se passe-t-il à Thiers pendant ces événements tragiques ? Dès la percée allemande en Belgique, les responsables communaux mettent à l'abri, les archives. On sollicite journellement, par une estafette, l'avis de la sous-préfecture de Senlis, qui, espérant une stabilisation du front, conseille de jour en jour de retarder un départ éventuel. Un Parisien, installé à Thiers, M. Vuillemin, va tous les jours acheter les journaux à la gare de Survilliers, et les distribue à son retour pour informer la population de la situation militaire. "Tiens, voilà le teuf-teuf" disait-on au passage de sa motocyclette.

Mais un fermier, A.Morand, décide de quitter le village. Son frère, Parisien, informé de l'avance allemande, lui télégraphie pour l'inciter au départ ; en outre, les Belges comme les réfugiés du Nord, répandent la rumeur d'atrocités commises par les soldats ennemis. Père de deux charmantes jeunes filles, il tient à les protéger. Il réunit sa famille et celle de son

"commis de ferme", M.Létolle. Voici le récit de leur exode relaté par Désiré Letolle, alors âgé de 6 ans, récit recueilli en 1984 :

"Où aller ? Pourquoi pas chez notre tante de Châteaurenard, près de Montargis ! Près d'elle, nous trouverons refuge. Préparatifs dans la fièvre : la charrette de ferme est aménagée pour une longue route ; une bâche-abri tendue sur des arceaux, matelas étendus, ballots de linge, quelques objets précieux (!)...les hommes enterrent des pièces de vin dans les fossés du château ; ils creusent la terre noire, y font rouler les tonneaux qu'ils recouvrent de terre et de gazon. Les volailles posent un problème ; on les pourchasse dans la cour, on les enferme dans des sacs percés de trous pour y passer leur tête, ensuite suspendus sous la voiture. Quant aux vaches (5 je crois), elles seront attachées à la charrette et suivront, si elles le peuvent !

Le départ a lieu l'après-midi du 1<sup>er</sup> septembre par le pavé du Bois Bourdon. Des habitants du quartier nous regardent d'un air goqueux ; nous les retrouverons 2 jours plus tard à Fontainebleau, fuyards comme nous ! M.Morand est l'éclaireur du convoi ; il part à bicyclette, devant, muni de cartes routières. Il reconnaît les carrefours et fixe les gîtes d'étape. Dans la voiture de ferme, les époux Létolle et leurs 4 gosses : Marguerite (10 ans, plâtrée et allongée), Maurice 8 ans, Désiré et Rose 4 ans. Pour nous, enfants, quel voyage inattendu ! Quelle belle aventure ! Le convoi comprend aussi la voiture anglaise de la "cousine", Mme Hébert, conduite par le cocher Ballosier (?). Les filles Morand y accompagnent M.Hébert.

Première étape à Claye-Bouilly, via Mortefontaine, Plailly, Vemars, Mesnil-Amelot, Mitry-Mory. Arrêt sur la place de l'église, près de la gendarmerie : braves gendarmes qui, de leur fenêtre, nous lancent du chocolat ! Mais à l'issue de cette longue étape, les vaches sont harassées. Le "patron" décide de les laisser dans le troupeau d'un fermier local compatissant. Elles seront récupérées au retour.

Le convoi allégé repart tôt le matin du 2 septembre. Direction : Lagny, Melun, via Poncarré, Coubert. Longue étape d'une longue journée au cours de laquelle M.Morand nous précède à bicyclette de carrefour en carrefour. A la nuit nous stationnons dans une île de la Seine, en plein centre de Melun. Le patron et nos parents ont des mines soucieuses car les nouvelles sont mauvaises ; les Allemands s'approchent de Paris, dit-on (Senlis est en flammes).

Il ne faut pas s'attarder ici ; le départ s'effectue rapidement, dès l'aube ; d'autant plus que les rumeurs annoncent : "on va faire sauter le pont". Effectivement, une grosse explosion retentit alors que nous sortons de Melun. Et nous voilà roulant sur une belle route bordée d'arbres, quand nous rencontrons des soldats couchés dans les fossés ; ils portent des

casquettes plates kaki, couleur également de leur uniforme : ce sont des Anglais ! Comme ils ont l'air fatigué ! Lourdain, M. Morand arrête les voitures : des officiers, démunis de cartes de la région, veulent consulter les siennes. Ce qui permet de constater que nous sommes engagés sur la route de Paris !... Demi-tour et retour au carrefour qui conduit à Fontainebleau, notre prochaine étape. Le parcours est prévu moins long aujourd'hui pour ménager le brave Bijou, notre cheval. Arrêt à l'entrée de la ville, dans le sous-bois. Un enclos rustique est dressé entre 4 arbres pour lâcher les poules.



*Voiture de Madame Hébert et des filles Morand*

Mais nous ne restons pas seuls dans ce sous-bois ; d'autres réfugiés s'installent bientôt à nos côtés, et surprise, ce sont des Thiérois, ceux-là mêmes qui raillaient notre départ 3 jours plus tôt ! (Groupe Robquin vraisemblablement, d'après nos recoupements ; leur départ est expliqué plus loin).

Reprise du voyage forcé à l'aube du 4. Même ordre du convoi : M. Morand devant, à bicyclette, ouvrant la route ; puis la voiture rapide de Mme Hébert qui nous distance facilement, enfin notre voiture de ferme devenue roulotte où notre vie s'est organisée : on y dort sur des matelas. Et la route défile lentement au pas régulier de Bijou. La distance à

parcourir jusqu'à Châteaurenard (65 km) laisse penser qu'une pause a été nécessaire pour couper le trajet ; je n'en ai pas gardé le souvenir. Mais nous nous rappelons l'arrivée. On passe devant un château entouré d'un grand parc d'où s'échappe un bruit de cascade. Nous coucherons dans ce château au retour ; il y avait des souris et nous y dormîmes mal.

Notre point de chute, le domicile de tante Angèle, est enfin atteint à Melleroy. La famille Morand et Mme Hébert louent une maison. Les jours s'écourent dans l'attente de l'issue de la grande bataille qui se déroule sur la Marne. Pour Maurice et moi, les vacances continuent. C'est, comme à Thiers, la vie des champs.

Enfin, les bonnes nouvelles arrivent : les Allemands, battus sur la Marne, reculent : ils évacuent les terrains conquis au-delà de l'Aisne, Aisne où ils vont maintenant s'implanter dans des tranchées. Pour nous c'est la possibilité de rentrer à Thiers. Il fut décidé que les demoiselles Morand rentreraient par le train avec Maurice, Rose et moi. Ce voyage en train était une première pour nous : nous revoyons les dames de la "Croix-Rouge" en gare de Lyon, traversons Paris en tramway, longeons les camps militaires à St-Denis et empruntons la diligence à cheval de la gare de Survilliers à Thiers. Quelques jours plus tard, nos voitures rentrent après avoir récupéré les vaches à Claye-Souilly. Et chacun se replonge dans ses activités habituelles".

Mais ceci ne concerne que deux familles : qu'est-il advenu des autres Thiérois ? Revenons début septembre. Un événement va déclencher l'exode général. Le 1<sup>er</sup>, le soir du départ du groupe Hébert-Létolle-Morand, 4 ou 5 hommes débouchent de la forêt ; à pied bien que munis d'éperons ! En bras de chemise, ils longent les murs des maisons du Bû, intriguant les villageois. Ce sont des Anglais. On leur offre la soupe. La vue de ces soldats désemparés panique les Thiérois : nos troupes sont perdues conclue-t-on. **IL FAUT PARTIR !**

Le 2 septembre donc, 2 familles du Bû, les Duménet et les Saget (avec alors le garde-champêtre) partent à pied par le Bois Bourdon. Ils s'en vont prendre le train à la gare de Survilliers pour, via Paris, rejoindre le Loiret que leurs anciens ont quitté voici quelques 50 ans à la recherche du travail qu'offraient alors nos forêts aux bûcherons et aux carriers. A la sortie de La Chapelle, ils voient les fumées de Senlis incendié. Ils traversent la capitale à pied jusqu'à la gare d'Orléans ; à leur passage, les Parisiens se retournent, amusés, à la vue du garde-champêtre qui, dans sa hâte, a conservé son képi : "v'là le garde-champêtre qui fuit" s'exclament-ils sur son passage ! (relation de Mme Hasbacher).

Les Thiérois habitant autour de la place du château sur le départ, voient arriver l'ancien instituteur, M. Sélinger, en poste à Pontpoint, et qui, avec son épouse, sa valise à la main, à pied, a rejoint Thiers. Et c'est ensemble qu'ils partent en voiture hippomobile avec poules et lapins comme réserve de viande fraîche, et avec toute l'intendance pour alimenter bêtes et gens. Cette équipée traverse Fosses, Garges-les-Gonesse pour aboutir à Saint-Germain. Là, il faut se débarrasser des poules restantes, faute de grain. Après une dizaine de

jours de nomadisme, la situation permet le retour. On vend les lapins rescapés. Il semble que c'est ce groupe qui croisa la route de l'expédition-Morand, mais M. Robquin qui nous a confié ces événements n'en a pas gardé le souvenir.

Un 3<sup>ème</sup> groupe de Thiérois, constitué de l'essentiel des cultivateurs, se rassemblent en convoi avec leurs vaches suivies d'une dizaine de charrettes hippomobiles. On emporte même un paralytique dans son fauteuil. En l'absence des hommes requis sur le front, ce sont les femmes qui prennent les choses en main ; il n'y a en effet que des vieux et des enfants dont l'aîné n'a que 15 ans (c'est R. Théroine à qui l'on doit ce récit). Les bêtes broutent aux arrêts, en principe sur le bord des routes. Toutefois, un incident survient quand des vaches empiètent sur un champ de luzerne ; le cultivateur lésé intervient mais doit s'incliner devant ces femmes agressives que les événements ont survoltés. "Je préfère encore mieux les Boches" clame l'homme dépité. Dès le premier au soir, au Puiseux, les chariots sont rangés en cercle, et les bêtes sont regroupées au centre ; certains enfants trouvent refuge chez l'habitant. Tout le monde partage le repas communautaire ; c'est alors qu'on découvre l'incendie de Senlis dont les fumées obscurcissent le ciel à l'horizon nord. Ce groupe n'a pas vu la patrouille de Uhlans qui aurait poussé jusqu'au carrefour de Surveilliers. Pour la suite, les étapes sont courtes avec un tel troupeau. On passe Pontoise ; on aborde Meulan ; là sur le conseil des responsables locaux, on bivouaque 5 ou 6 jours, prêt à franchir la Seine si les Allemands percent le front. La vie s'organise, les vaches sont traitées journalièrement et le lait excédentaire est distribué, notamment aux soldats blessés qui affluent à la gare. Le succès de la contre-offensive du 6 septembre permet le retour au pays.

Quelques personnes âgées sont restées au village ; l'une d'elles a raconté qu'un soldat, croisé par hasard, l'a mise en joue ; mais elle n'a pas su dire si c'était un Allemand ou l'un des nôtres ; un déserteur vraisemblablement.

La guerre se stabilise ; le front passe au nord de Compiègne. Thiers devient un village de la zone des Armées, lieu de détente ou d'entraînement pour les régiments relevés des tranchées. La place du château connaît alors une nouvelle activité : concentration des véhicules militaires selon les armes de passage. On y voit d'abord des charrettes paysannes réquisitionnées, conduites par des territoriaux, "les tringlots". Ils assurent le transport des rondins, ossature des tranchées. Puis transitent des canons de toutes tailles : les petits "crapouillots", des canons plus gros tractés par de puissants camions "Latil".

L'automne est venu, puis l'hiver. Toute la France vit en économie de guerre. Les premières cartes de rationnement sont distribuées ; mais à Thiers, il y a les poules et les lapins, le lait des fermes, les légumes des potagers. De plus, la présence des troupes au repos imposant l'hébergement des officiers permet des arrangements avec les services d'intendance...

Puis, c'est l'hiver 14-15, particulièrement rigoureux. L'aide aux "poilus" se traduit par des quêtes destinées à l'envoi de colis : tabac, vin, ..L'école adopte un filleul de guerre à qui les grands écrivent régulièrement. Le thème de la guerre alimente de nombreuses leçons ; la maîtresse y insiste sur la valeur du poilu français face à la sauvagerie teutonique ; on emploie de plus en plus le terme de boche ! Secrétaire de mairie, notre institutrice s'occupe activement des oeuvres du soldat et des secours aux familles des mobilisés nécessiteux.

La réalité de la guerre pour les Thiérois, c'est l'arrivée périodique d'une troupe, son installation dans les locaux requis : granges, étables, greniers et tout réduit pouvant servir

d'abris ; aucun confort, mais de la paille au lieu de la boue des tranchées ! Relevés dans le secteur nord de Compiègn, ces soldats sont chez nous pour une quinzaine ou une semaine. Ils ne jouissent pas d'un repos total : le séjour est marqué par des revues de cantonnement, inspection des armes, et cela sur la place du château, à la grande joie des gosses. Ces derniers assistent même le jeudi aux manoeuvres. En effet, pour s'entraîner à la guerre de position, les troupes creusent un réseau compliqué de tranchées dans le bois Bourdon et sur les lisières de la forêt. Les fantassins y répètent les opérations d'assaut qu'ils tenteront à leur retour en ligne. Le départ d'une troupe vers le front est toujours rempli d'émotion ; des amitiés se sont nouées entre Thiérois et soldats, et cette année 1915 est particulièrement meurtrière en Artois.

C'est à l'automne 1915 qu'est créé le "champ d'aviation" de la Pislote. Au cours d'une matinée brumeuse, un petit avion Nieuport de chasse tout argenté atterrit dans un champ, près du cimetière de Pontarmé. Le pilote, le capitaine de Kersaint (comte et maire de Versigny dans le civil) se fait conduire à la mairie de Thiers qui le dirige vers A.Morand, Thiérois compétent en aéronautique. Tous deux se concertent, puis l'officier remet son moteur en route, décolle et va se poser de l'autre côté du village, derrière le cimetière. Il vient relever le plan d'un futur champ d'aviation, emplacement d'une école de pilotage dont il sera le premier responsable. (UN DEVELOPPEMENT DE CE SUJET EST RELATE DANS UNE MONOGRAPHIE THEMATIQUE).

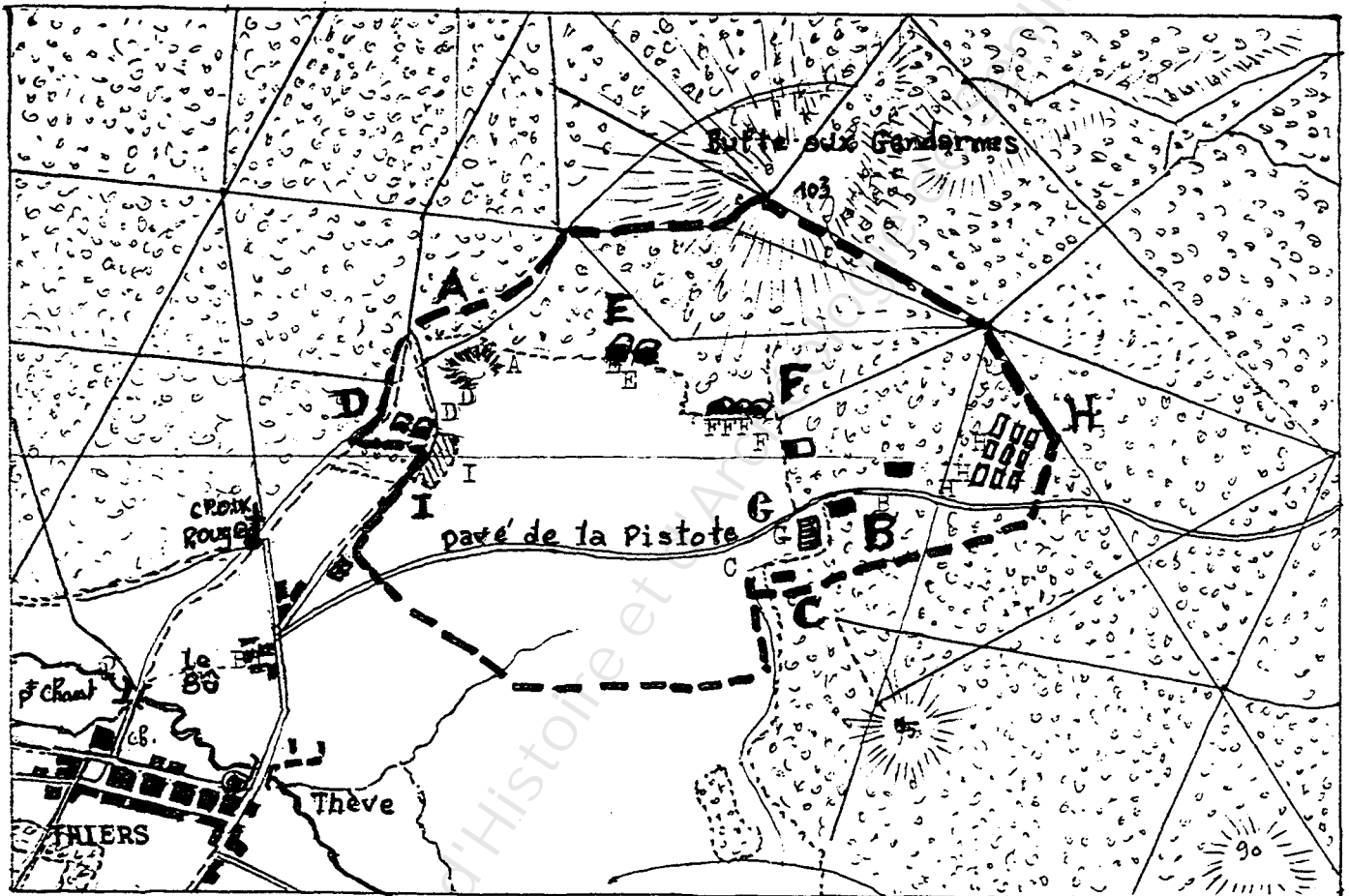
Parallèlement aux fréquents passages de troupes qui viennent au repos, la présence de ce terrain d'aviation marque la population, les gosses surtout. Animation due aux vrombissements continuels dans le ciel, aux passages des camions de matériel, à la présence des pilotes qui logent chez l'habitant pour ceux qui n'ont pu trouver place dans la villa Emile (aujourd'hui Erica). Les mécaniciens descendent le soir dans les cafés où ils retrouvent une atmosphère de vie civile et le piano mécanique pour la danse ! Admirés ces aviateurs, avec leur tenue fantaisie ; enviés même pour leurs sorties fréquentes à Paris si proche. Les fantassins venus dans les granges pour quelques jours de détente...ou d'exercices de combat(!) regardent avec aigreur ces parigots parfumés qui mobilisent les chambres !

Cet aérodrome a fait la fortune d'un retraité de la gendarmerie, M.Colliot, retiré avec son épouse dans sa maison voisine de la maison forestière de la Pislote. Sa demeure est transformée en buvette pour les aviateurs, les mécaniciens et autres territoriaux cantonnés là. Il doit périodiquement venir à La Chapelle reconstituer ses réserves de boissons...il a laissé le souvenir d'un sacré hâbleur ; non seulement prétendait-il voler journellement, mais il alla jusqu'à raconter qu'un jour, lors d'un vol, il fut éjecté par la porte de l'aéroplane au cours d'un looping ; il se serait retrouvé sur le pavé recroquevillé au point de tenir dans une boîte à chaussures ! Mais les infirmiers compétents auraient su l'étirer et le ramener à la vie...C'est pourquoi, dans les années 1948-1949 nous octroyâmes le surnom de COYOT à notre camarade Paul à l'imagination fertile !

Au village, les troupes d'infanterie se succèdent suivant la rotation des relèves. Pour les gosses, le spectacle est devenu familier : on voit d'abord arriver un détachement précurseur ; le fourrier note à la craie sur les portes le numéro de l'unité à loger, le nombre d'hommes, l'emplacement du poste de police, l'ambulance etc...Puis, le soir, le bataillon arrive sur la route de Pontarmé. Les escouades défilent au pas cadencé en entrant au village. Les rangs sont rompus sur la place et les unités gagnent le logis assigné.



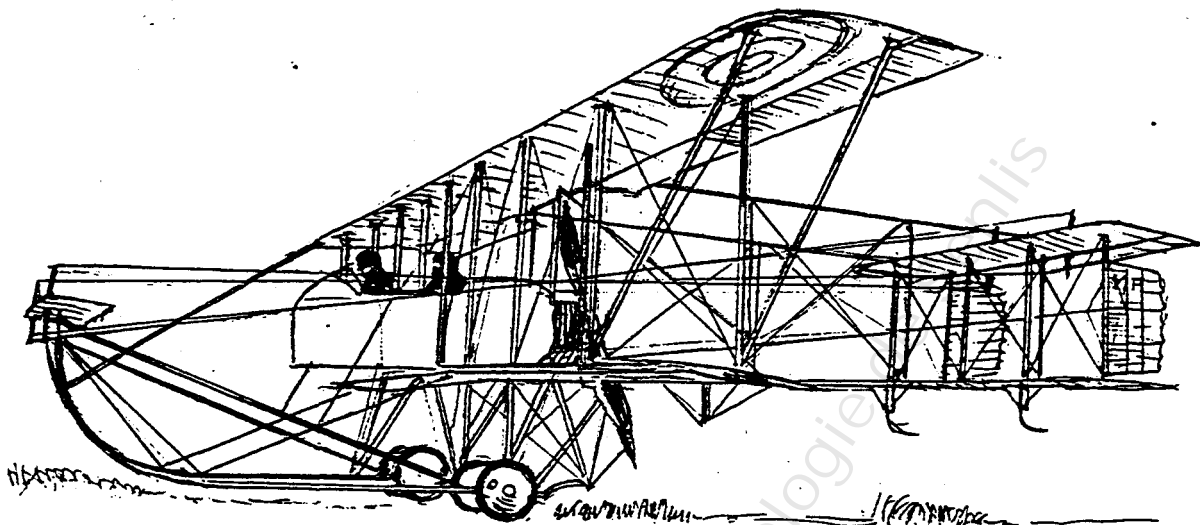
PLAN AU 3/50000 (approximatif) DU CHAMP D'AVIATION DE THIERS ( 1914-1918)



- A.- Trou de sable. ( deviendra butte de tir)
- B.- Maison forestière de la Pislote ( ou Pisselote)
- C.- Maison des époux COLLIOT . ( devenue bar des escadrilles)
- D.- 2 Bessonneau (hangars) de l'escadrille SPAD " Chimère".
- E.- 2 hangars de l'escadrille SPAD " Colombe" (?)
- F.- 3 + 1 hangars Bessonneau de l'escadrille SPA " Barre bleue". Ces hangars, édifiés fin 1915 servirent d'abord aux avions de l'école des pilotes.
- G.- Emplacement du baraquement des prisonniers allemands (ouvriers ).
- H.- Baraques des services: armement, ordinaire, transmissions, école etc....  
Près de ce centre, un groupe électrogène sur socle béton, pour l'électricité du camp. (1) dites Adrian.
- I.- Petit bois abattu pour agrandir les axes d'envol,

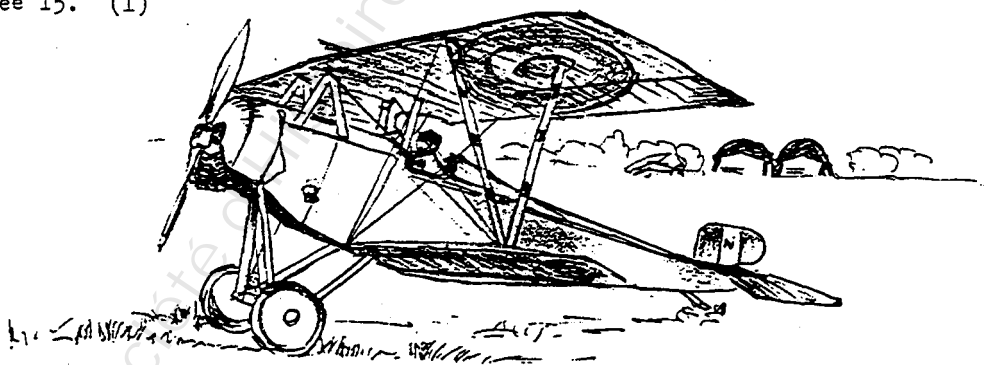
⊞ cimetière atteint par la torpille

Les premiers avions atterrissés à THIERS. 1915.



Maurice FARMAN MF 7. Cet avion servait dans l'armée française en 1913 et fit des missions de renseignement au début de la guerre 1914. Très vulnérable du fait de sa faible vitesse, les pertes de ce type furent nombreuses.

Au début de l'été 1915, nous eûmes la joie de voir un de ces grands biplan atterrir dans le bois Bourdon: panne ! Les 2 pilotes furent invités le midi à la table de monsieur VILLEMIN, propriétaire d'une villa voisine. L'après-midi, beaucoup de personnes de Thiers (dont notre institutrice) entouraient l'appareil, dépanné entre temps. Le décollage fut retardé par un violent orage qui se déclencha vers 15 heures. Pluie diluvienne ! Les gens s'abritèrent sous les ailes, au grand dam des pilotes qui craignaient pour leur toiles et leurs tendeurs. Mais le temps s'apaisa et peu après, l'hélice ronfla: le Farman fila et s'éleva; le pilote faisait de grands gestes d'amitié à la foule des curieux. Ce fut le premier avion vu de si près dans notre année 15. (I)



... Voici le plus petit des chasseurs 1915, le NIEUPOINT. Le capitaine de Kersaint pilotait un de ces avions quand il atterrit entre THIERS et Pontarmé, un matin d'automne 1915. Une escadrille de Nieuport constitua l'essentiel du matériel volant de l'école de pilotage de THIERS... avant le remplacement (en 1917 ?) par des escadrilles de chasse équipées de SPAD.

(I) — Maurice Farman/: surnommé "cage à poules", moteur: 70 hp; vitesse: 95 km/h longueur: 8,80 m. envergure : 15,50 m. plafond: 4000 m

— Nieuport/: cet appareil utilisé pacifiquement comme outil d'école a été un arme redoutable dans la chasse contre les Fokkers allemands. La plupart de nos As : Guynemer, Nungesser, Fonck...etc.. lui doivent leurs premiers succès

Les soldats de passage disposent de loisirs en dehors des manoeuvres. Certains vont aux champignons ; nous les accompagnons ; ils nous familiarisent avec des espèces inconnues de nous qui ne récoltent que les girolles. Nous apprenons à cueillir les cèpes, les coulemelles, les clavaires. Nous apprécions les plats de ces champignons. D'autres se livrent au plaisir illicite du braconnage ; l'arme est le fusil de guerre ; les munitions sont des cartouches trafiquées. Gros et petit gibier améliorent l'ordinaire des sections ...non sans risques. En effet, la gendarmerie civile et la police militaire sont aux aguets. A Senlis, il y a un gendarme redouté des braconniers pour sa rigueur et sa vigilance : c'est Douine. Un soir de tournée, il ne rentre pas ! Son corps est retrouvé plus tard vers Neufmoulin dans un bois, sous un vieux mur éboulé, grâce à une main sortant de la tombe improvisée. Crime ! Le coupable ne sera jamais découvert, son bataillon étant reparti pour le front entre-temps.

On remarque les modifications apportées à l'équipement des soldats. Si l'uniforme reste bleu foncé pour les chasseurs, il devient bleu horizon pour les fantassins, les "biffins" ; chaque soldat a troqué le képi pour un casque protecteur. Quant à l'armement, chaque bataillon comprend une compagnie de mitrailleuse Hotchkiss dont les petites voiturettes s'alignent autour de la place du château ; en plus de son fusil individuel, chaque homme de l'escouade dispose de grenades, d'outil de terrassement ; chaque groupe a un fusil-mitrailleur modèle 1915 pouvant tirer en rafales les cartouches d'un chargeur semi-circulaire.

La création de cuisines roulantes hippomobiles (une par compagnie) apporte un plus dans l'alimentation des soldats. La "roulante" s'installe sous un hangar ; les cuistots préparent le "rata" ou les "fayots" ou le "jus"; à l'heure de la soupe, les soldats viennent à la queue leu leu chercher leur ration et leur quart de "pinard". Une popote stationne un moment dans la cour du Bû et regroupe les officiers et sous-officiers aux heures des repas. Ces gradés rejoignent leur chambre chez l'habitant le soir ; A.Morand en héberge deux, un Corse et un Vosgien, qui lui "enlèveront" ses deux filles devenues Mesdames Santoni et Divoux.

La population au contact de tous ces militaires, vit intensément la guerre. Non seulement le journal "le Petit Parisien" diffuse les nouvelles, mais un communiqué est affiché chaque jour à la mairie. Ainsi suit-on la dure bataille de Verdun.

Dans tous ces combats, les camions prennent un rôle essentiel pour acheminer renforts et approvisionnements. Une telle unité motorisée vient cantonner à Thiers. L'atelier de dépannage est planté sur la place (que n'y a-t-on pas vu sur cette place, cour de récréation de l'école, ne l'oublions pas). Les écoliers fraternisent vite avec les conducteurs, des anamites, individus très doux et bienveillants. Leur nom compliqué explique sans doute pourquoi leurs cadres les interpellent par leur numéro matricule ! On les juge mauvais soldats, tout juste bons à piloter un camion ou brancarder une civière. Leurs enfants vaincraient les puissantes armées françaises et américaines pour la conquête de leur indépendance nationale ! Mais pour l'instant, ils servent la France ; et par amitié pour les gosses, ils proposent un spectacle théâtral sous le préau de l'école. Décors et paroles anamites ! Un interprète traduit l'esprit de la pièce à la maîtresse qui en informe la classe.

L'hiver 16-17, rigoureux s'écoule sans que le sort de la guerre n'évolue. Le général Nivelle remplace Joffre. Et, en avril, nos troupes attaquent les positions allemandes au "Chemin des Dames", au nord de l'Aisne. C'est un échec sanglant ; déceptions et découragements entraînent des mutineries. Ces événements sont évidemment censurés et les journaux

paraissent avec de grands blancs ; or, la presse écrite est le seul moyen d'information. Mais les révélations des soldats permissionnaires suggèrent les drames du front.

Un Thiérois participe à cette bataille du "Chemin des Dames", A.Cottinet ;  
*"..les Allemands sont entrés dans un souterrain, comme une cave, et d'un seul coup les lumières se sont éteintes ; alors les Français et les Allemands, baïonnette au canon, se sont entre-tués sans savoir qui était devant eux..."*

Désireux de servir son pays, il s'engage dès ses 18 ans, en 1916. Versé dans l'artillerie, il offre ses compétences pour entretenir les chevaux.

*"Il y avait 6 chevaux par pièce (75), à la fin seulement 4...Ils souffraient plus que nous : on prenait leur paille pour mettre en dessous de nous...Parfois, j'étais chargeur, mais souvent avec le lieutenant, on allait en première ligne, dans les tranchées, entre les boches et nous, pour faire rectifier la distance du tir par téléphone ou fusées...Fallait pas s'amuser à regarder dans un créneau, il y avait des rétroviseurs...On était 6 par pièce...On ne jetait pas les douilles...S'il n'y avait pas de pinard, il n'y avait pas de soldats..."*

Le hasard le désigne pour faire partie du peloton qui met fin aux activités subversives de Mata-Hari :

*"..Je m'en rappelle parce que j'étais à Charenton. On venait comme garde d'honneur...On lui a rendu les honneurs aux fusillés...Au poteau d'exécution, elle n'a pas voulu qu'on l'attache...Vous savez ce qu'elle a dit ? Elle a dit "ils sont beaux et gentils ces petits soldats français"...On avait le fusil, mais on ne pouvait pas dire qui l' a tuée...Certains avaient des balles à blanc exprès...Nous, on savait pas au juste qui c'était ; on parlait de Mata-Hari partout ...C'était une traître !..."*

Ce printemps 1917, les Allemands effectuent un recul stratégique au nord de Noyon, et ce faisant, ils détruisent systématiquement tout le support économique : immeubles, instruments aratoires, vergers abattus, même églises dynamitées. Les habitants sinistrés sont alors évacués et répartis dans nos villages. Certains resteront après la guerre comme M.Dupuis qui, avec son épouse Pauline, tiendront longtemps "la Tabatière".

Thiers s'installe dans la guerre. Les travaux des champs continuent malgré l'absence des mobilisés ; les vieux, les femmes et les enfants coopèrent au fanage, à la moisson, à la récolte des pommes de terre, des betteraves, des asperges...Et les jours passent, et la guerre continue ! Et la liste des tués s'allonge à Thiers comme dans les villages voisins.

Après nos revers au "Chemin des Dames", un nouveau général remplace Nivelle "limogé" ; c'est le général Pétain surnommé déjà "le vainqueur de Verdun". Il prend des mesures énergiques pour relever le moral des troupes. Nous en constatons les effets à Thiers : les mobilisés reviennent plus souvent en permission, le confort des troupes au repos s'améliore. Ainsi on installe les lits de camp sur pieds avec paille. Des bancs, des tables de bois blanc posées sur des tréteaux arrivent à pleins camions et complètent le mobilier. Dorénavant, le chauffage est assuré par de petits poêles en tôle partout où loge la troupe; beaucoup se retrouveront après la guerre chez des civils...

Le champ d'aviation de la Pislote change d'objectif ; il devient base d'opérations aériennes. Les Nieuports, avions-écoles, sont remplacés par les petits S.P.A.D. rapides, puissants et bien armés. Ces nouveaux avions sont peints de bigarrures de camouflage. Chacun porte sur son fuselage un N° de rang dans l'escadrille et le dessin insigne de groupe. De

nouveaux hangars sont édifiés dans la zone de "Trou de Sable". Le pont Chantrel est élargi par des planches afin de permettre le passage des camionnettes remorquant sur des plateaux les avions endommagés.

Les enfants du village, avec la complicité des mécaniciens, ont accès aux hangars, ils approchent ainsi des avions ; ils assistent de près aux évolutions des appareils dont les pilotes s'autorisent parfois loopings, feuilles mortes, vrilles, descentes hélice calée ! Imaginez leur joie ! Mais gare à l'inspection surprise des officiers. J. Dupont nous a relaté la frousse qu'il a éprouvée à l'arrivée d'un officier dans une chambrée : "v'là le capitaine instructeur, cachez-vous sous le lit" ; et c'est la revue de paquetage ; l'alerte passée après un quart d'heure d'angoisse, on se reconforte en dégustant du chocolat et des biscuits (durs et secs). La présence des enfants sur cette enclave interdite s'explique par le fait que bien des aviateurs confiaient leur linge à des Thiéroises qui en assuraient l'entretien ; Il s'ensuivait des liens d'amitié et la possibilité pour les gamins de pénétrer sur le terrain militaire.

L'économie essentiellement agricole va s'enrichir un temps d'une entreprise artisanale : une fabrique de charentaises. Elle est due à l'initiative de Madame Villemin. Avec son époux, ils avaient acquis la villa habitée à ce jour par M. Rousselle. Après le décès de M. Villemin (l'homme au "teuf teuf" de 1914), sa veuve installe des ateliers dans les bâtiments situés derrière la villa. Une quinzaine d'ouvrières, jeunes filles et femmes de Pontarmé et Thiers découpent, cousent ou emballent les chaussons pour 7,50 F par jour. Madame Carpentier vient périodiquement de La Chapelle pour chercher la production pour la conduire à la gare de Survilliers d'où elle part alimenter les grands magasins parisiens. Après la guerre, la fabrique est transférée à Orry. Madame Marchand se souvient encore actuellement du jour où la patronne s'étant absentée, le fils de la maison alla quérir un bocal de cerises à l'eau de vie et fit régner la gaîté dand l'atelier...

L'entrée en guerre des Américains apporte un grand espoir ; voici ce que nous en a dit A. Cottinet : *"On nous a dit : faut tenir bon, les Américains arrivent; puis finalement quand on les a vu arriver tout le monde sautait et dansait...on a dit : ça y est, c'est fini ce coup-ci, ils sont foutus les Boches..."*

Mais au début de l'année 1918, les soucis viennent du ciel, nombreux sont les raids aériens sur Paris. Par les nuits claires, de gros bimoteurs, les "Gothas", passent au-dessus de Thiers et vont bombarder la capitale. Dans la nuit, les villageois sont réveillés par le tir de la D.C.A.. Vite debout, ils courent aux abris de fortune ; les voisins du château se serrent dans l'escalier de la tour gauche de l'entrée, confiants dans l'épaisseur des murs. Les plus courageux scrutent le ciel qui s'illumine des explosions des obus antiaériens. Ces raids se multiplient A Paris, les dégâts sont spectaculaires ; "le Petit Parisien" en publie des photos déchirantes le lendemain. Aussi redoute-t-on les nuits claires qui sous-entendent un bombardement possible. On peut voir alors vers Senlis une rangée de "saucisses", ces ballons captifs de haute altitude alignés, pièges redoutés des pilotes. Il arrive que, devant le barrage efficace de notre D.C.A., les avions allemands rebroussent chemin et larguent leurs bombes au retour, trouvant un nouvel objectif : le terrain d'aviation de la Pislote. Ainsi, au cours d'une de ces nuits claires, d'énormes explosions secouent les maisons du village. Des entonnoirs sont découverts de Neufmoulin à la butte aux Gendarmes, mais surtout le long du bois Charlet. Une torpille écorne le mur du cimetière. Voici l'événement relaté par L. Ragu, épouse Achbacher : *"on entend un avion arriver en rase-motte ; il émet le ronflement caractéristique des avions allemands. Soudain c'est la déflagration. Une torpille vient d'éclater derrière le cimetière ; la*

*sentinelle qui garde les abords du terrain d'aviation et qui se rouve là, ne doit la vie sauve qu'à son réflexe de se jeter au sol. L'atmosphère est envahie par l'odeur de poudre..."*

La photo du document ci-après en conserve le témoignage. Le lendemain, des prisonniers allemands gardés à la Pislote sont chargés de niveler le terrain. Cette nuit là, une autre torpille atteint un hangar, endommageant deux avions. Les raids nocturnes sont bien plus destructeurs sur les aérodromes voisins de Montlévêque et du Plessis-Belleville moins camouflés que celui de la Pislote avec ses ateliers en sous-bois. Des Thiérois vont y voir les dégâts : hangars effondrés, rangées de S.P.A.A.D. calcinés ...



En cette quatrième année de guerre, l'aviation joue donc un rôle important ; les appareils sont plus performants. L'évolution de la technique concerne également l'artillerie. C'est ainsi qu'en mars, à Thiers, on entend de sourdes détonations d'origine indéterminée, déflagrations qui se succèdent à de longs intervalles, et sèment l'anxiété dans le village. Mais bientôt, les aviateurs nous informent de l'existence d'une pièce d'artillerie hors du commun : "la grosse Bertha". L'obus de gros calibre, vise Paris. Les premiers tirs se déclenchent le 24 mars 1918. Le 29 mars, Vendredi Saint, un projectile détruit l'église St Gervais pendant un office : on relève 75 morts et on soigne 90 blessés. Loin de briser le moral des Parisiens, ces bombardements renforcent le désir de vaincre. Ils cessent le 9 août avec l'attaque de nos troupes. Cette technique de bombardement des populations à longue distance est reprise au cours de la deuxième guerre mondiale ; les Allemands construisaient d'énormes canons sur les falaises, au nord de Boulogne, quand le débarquement arrêta les travaux...Les Anglais l'ont échappé belle !

Une autre arme nouvelle participe à la victoire des troupes alliées : le char d'assaut. Il apparaît dans notre région au printemps 18 ; il équipe une unité importante qui bivouaque à Pontarmé. Ce sont des F.T.Renault. L'entraînement au tir intense s'effectue à la Butte Blanche où sont disposées les cibles. Chaque "tank" servi par deux hommes, le pilote et le tireur, possède une mitrailleuse Hotchkiss ou un canon de 37m/m. Thiers ne peut oublier la guerre au bruit des détonations. Ces nouveaux combattants, les "tankistes", sont coiffés du béret basque; ils portent, non une vareuse, mais une veste de cuir. Après la journée d'entraînement, beaucoup viennent à Thiers pour boire et danser aux airs d'un piano mécanique. Cette guerre est décidément une bonne chose pour les débits de boissons, et les rumeurs parlent de "mercanti".

L'entrée en guerre des Américains conduit les Allemands à tenter de faire la décision avant l'arrivée de troupes fraîches : c'est l'attaque en force au "Chemin des Dames". Le front est percé, l'Aisne franchie, Soissons menacée. Un officier, fiancé de G.Morand après des séjours de repos à Thiers, L.Divoux, nous a raconté sa participation aux combats violents d'alors. Au cours d'un assaut irrésistible des "Boches", sa section, bousculée par surprise en pleine nuit, doit se replier ; lui, dans la débandade, trébuche et tombe dans des "feuillées" (latrines de campagne). Protégé autant par sa position que par l'obscurité, immobile au milieu d'adversaires tout proche, il doit le salut à une contre-attaque matinale qui le sort d'une situation inconfortable...

Nous sommes en Mai 1918. Dans le terrain perdu, les champs d'aviation comme les appareils sont détruits. Des pilotes maintenant sans avions sont affectés à Thiers ; mais leur présence est mal vécue par ceux d'ici qui hésitent à leur confier leurs avions (propos entendus dans un hangar). Pourtant, en raison de l'avance ennemie, nos escadrilles deviennent très actives ; nombreux vols formés en V, retour une heure plus tard en ordre dispersé. Les Thiérois scrutent le ciel alors à la recherche de l'immatriculation du pilote qu'ils hébergent... Leur courage n'arrête pas l'avance allemande qui atteint Château-Thierry. Bientôt Compiègne est menacée ; à Thiers, on entend maintenant un sourd roulement continu vers le nord-est : l'artillerie ; le ciel de ce côté est tout illuminé. A nouveau, la peur touche le village ; on prépare un nouvel exode. L'espoir renaît à la vue des renforts qui passe sans arrêt sur la RN. 17 à Pontarmé. Le bataillon alors cantonné à Thiers, est emmené par camion sur le front. L'ennemi est arrêté contre la forêt de Villers-Cotterets.

On apprend bientôt que les Américains sont engagés dans la bataille. En effet, des soldats U.S. arrivent en repos dans le village. Ils sont exténués. D.Létolle nous a confié : *"Nous hébergions un fantassin qui dormit deux jours d'affilée ! Si bien que ma mère, inquiète, alerta le major ; le sommeil de plomb n'était dû qu'à la fatigue. Notre américain s'appelait Stephen Jack Caton. Il passa de bonnes journées de repos dans la famille ; il nous écrivit quelque temps; nous lui répondions dans un anglais approximatif, aidés par les journaux qui éditaient des modèles de phrases en anglais. La correspondance s'arrêta quand une lettre nous revint avec la mention "died"..."*

Ce soldat, semble-t-il, fut amoureux de la jeune fille de la maison : il lui offrit un livre à couverture ornée d'un motif en argent ; Marguerite, maintenant âgée, évoque encore sa mémoire avec beaucoup de nostalgie...

Ce premier groupe d'Américains avaient eu, lors des premiers engagements, beaucoup de pertes humaines. Les bardas des disparus, équipements, sacs, étaient amoncelés

sur la place. Tout autour traînaient des revues, des lettres, des articles d'hygiène et un article nouveau pour nous : le paquet de tablettes de chewing-gum.

Juillet ; c'est la contre-offensive. L'ennemi recule. La "poche" est vidée. Maintenant nos soldats reprennent chaque jour une portion de France occupée depuis 1914. A Thiers, le journal est attendu avec impatience. La victoire paraît enfin proche...

Dès l'avance de nos troupes, le champ d'aviation déménage. En août, les escadrilles partent plus au nord pour appuyer les combattants. Les services les suivent de près; hangars, baraques Adrian et abris sont vides, et nous pouvons y errer en toute liberté. Des habitants convoitent tout ce matériel, mais c'est encore la guerre...

11 novembre. Bien que jour de la Saint Martin, patron de la paroisse, jour de la fête du village en temps de paix, nous sommes en classe. Tout à coup, la maîtresse reçoit la dépêche officielle annonçant l'Armistice signé à Rethondes. Alors, c'est l'explosion de joie. Tout le monde sort dans la rue. Les drapeaux surgissent de partout. Les gens crient, chantent. On sonne la cloche de l'église. Nous avons congé toute la journée !... Que de bonheur dans les foyers puisque les soldats vont rentrer bientôt.

Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis

*\*N.B. La plupart des informations concernant la guerre 14-18 ont été recueillies auprès de M.Désiré Letolle*



DÉPARTEMENT

d. *Orde*

CANTON

d. *Senlis*

COMMUNE

d. *Thiers*

# CARTE D'IDENTITÉ



Enregistrée sous le n° *104* permettant au Titulaire de circuler librement (1) dans les limites de la Commune et dans le périmètre suivant : (Indiquer les communes limitrophes, ou le canton et les cantons limitrophes)

*Cantons Senlis et limitrophes*

*Mlle. Rabeuf, née*

Je soussigné, maire de la commune de *Thiers*

délivre la présente carte d'identité à :  
M *de Morand Germain* (Nom et prénoms)

Profession de *Sans*

De Nationalité (2) *fr.*

Domicilié dans ma commune *Thiers (Orde)* (adresse exacte)

Depuis le *29 ans*

Je certifie qu'à ma connaissance, son attitude au point de vue national n'a jamais donné lieu à remarque.

Fait à *Thiers* le *9 juillet* 191*8*

Le Maire (3)

Signature du Titulaire

*G. Morand*

*M. Rabeuf*

En cas de perte de la présente carte d'identité, aviser la Gendarmerie la plus voisine.

(Voir au verso pour les renvois).

LAISSER-PASSER D'UNE THIEROISE

Thiers étant dans la zone militaire du front, des contrôles surveillaient la circulation. Ici, cette carte autorisait les transports de produits agricoles dans le canton. Ce papier est signé de Mademoiselle Rabeuf, institutrice-secrétaire de mairie qui a marqué toute une génération de villageois ; décédée peu après la guerre, sa tombe, due à une souscription dans le village, s'érige dans notre cimetière communal.

## L'ENTRE-DEUX GUERRES

Thiers paie un lourd tribut à cette longue confrontation meurtrière : 22 tués. Deux Thiérois rentrent profondément marqués dans leur chair ; l'un reste mutilé des deux bras à la suite d'une manipulation maladroite de grenade éclatée prématurément ; l'autre doit sa marche claudicante à une prothèse. En effet enterré vivant avec des camarades dans sa tranchée lors d'un tir de barrage allemand, il fut sauvé mais perdit une jambe.

Il faut donc informer les jeunes générations et les convaincre de la barbarie allemande ; aussi vote-t-on en 1919 un crédit au budget communal pour conduire les écoliers du village sur les lieux, où les Allemands, dans la région de Noyon, ont ravagé systématiquement agglomérations, exploitations agricoles, jusqu'aux monuments historiques comme le château de Coucy dynamité ! Un legs historique de M.Selinger, ancien instituteur du village, rappelle par un prix scolaire annuel le sacrifice de son fils unique, mort au "champ d'honneur". Le 11 novembre 1920 fête solennellement la Victoire. La population est réunie dans la cour de l'école dès 13h30 ; après la Marseillaise chantée par les enfants, il est planté un arbre commémoratif au milieu de la cour.



L'instituteur fait alors une allocution aux enfants, puis c'est le discours du président des combattants. Les enfants dégustent des gâteaux. Le maire (M.Robquin) y va lui aussi de son allocution et convie l'assemblée au vin d'honneur à la mairie (coutume toujours en usage !). A 20h c'est la retraite aux flambeaux suivie à 21h du bal public et gratuit. L'ensemble des dépenses s'inscrit au budget sous la rubrique : "travaux de plantations " ; l'arrosage se justifie... Une tempête détruit l'arbre peu après.

Il faut attendre 1922 pour voir s'ériger le monument aux morts. Son lieu d'implantation soulève des polémiques : place du château, place voisine de la "Tabatière actuelle", place de l'église ? Ce dernier site est finalement retenu. Le conseil vote un crédit de 4

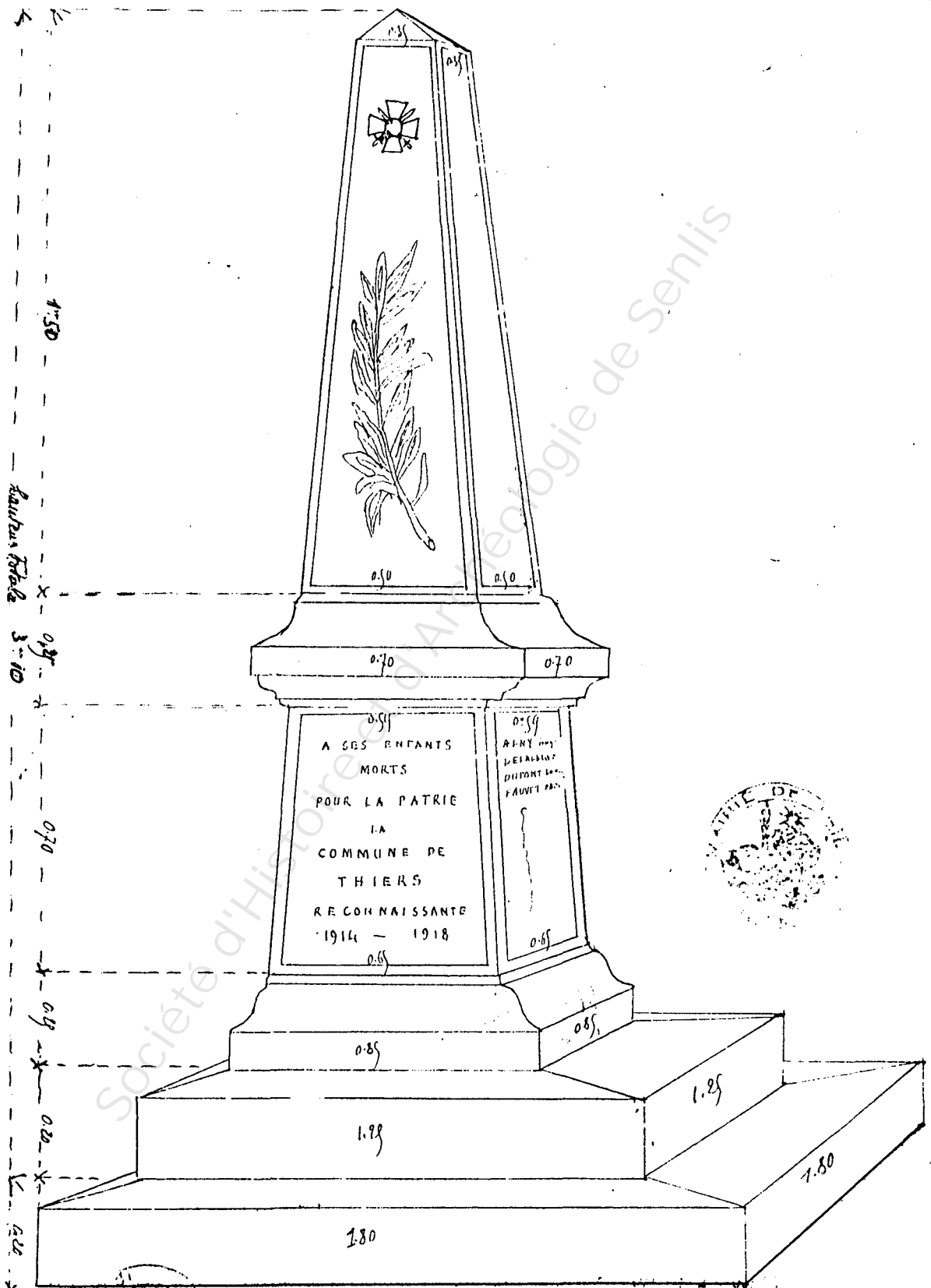
500 F ; une souscription rassemble 2 313 F supplémentaires. Le marbrier d'Orry s'engage sur son projet (voir document) pour 4 680 F. Et le 19 juin 1922, c'est l'inauguration. Sous la présidence de A.Paisant, ancien ministre, député de l'Oise, sont réunis, outre les Thiérois, le sous-préfet, le commandant du 5<sup>e</sup> régiment de chasseurs, le conseiller général, l'adjoint au maire de Senlis président de l'U.N.C., différents maires et adjoints du canton, des combattants des villages voisins, la musique d'Orry, les compagnies d'arc d'Orry, de Pontarmé et de Senlis. L'importance de ces délégations prouve l'impact laissé par le conflit. A 15h, remise d'un drapeau aux Anciens Combattants de Thiers à la mairie. Tout le monde remonte ensuite la grand'rue puis la rue de Senlis jusqu'à la place située derrière l'église où la musique joue "la Marseillaise". Alors : discours du maire, Marseillaise chantée par Mlle R.Sémery, poésie aux morts, discours de M.Gazeau, hymne aux morts par les écoliers, discours de G.Picot, chant du départ par R.Sémery, discours de M.Paisant. Des palmes et des couronnes sont enfin déposées, et tout le monde est là convié au vin d'honneur à la mairie...

On a souvent démontré que cette guerre a été la mort de la paysannerie française ; en effet, la technique qui consistait à envoyer les soldats contre les mitrailleuses ennemies a vite décimé nos troupes : 400 000 morts dans les 4 premiers mois de conflit ! Pourtant Thiers, qui compte 13 fermes en 1913, en exploite 17 en 1937 ; la relève a été malgré tout assurée. Il faut avouer que l'éventail des emplois disponibles dans le village est fort limité. Il y a bien l'exploitation Robquin ; 4 ou 5 femmes continuent la fabrication des boutons de soie ; d'autres femmes font un moment des "loques" : elles décousent des vêtements militaires devenus sans objet et récupèrent ainsi le tissu regroupé ensuite dans le magasin du "père Cochon", près de l'abreuvoir. Ces loques sont utilisées dans une usine parisienne pour garnir des machines à polir les métaux précieux. Des hommes travaillent hors du village, aux chemins de fer par exemple (A.Cottinet s'y fracture une jambe en 1922).

La société évolue vite ; la vitesse est maintenant tolérée à 25 km/h dans l'agglomération. En 1923, le conseil municipal entrevoit l'électrification du village. La compagnie de sapeurs pompiers est réorganisée ; on rénove les uniformes, on achète une nouvelle pompe, aspirante-foulante cette fois ! L'ancienne, qui date de 1853, devait être alimentée aux seaux !

Un événement anecdotique en septembre 1923 : un avion de l'Aéropostale assurant la liaison Paris-Bruxelles atterrit en catastrophe dans les prés Maucreux, près de notre stade omnisports actuel. Les pilotes viennent au village demander du secours par téléphone. En attendant le remorquage par la route de leur appareil immobilisé, ils s'invitent sans complexe aux noces de Henriette Morand et de Paul Renault. Ils auront même l'indélicatesse de quitter le village tôt le lendemain matin en emportant tous les chapeaux haut de forme aux noceurs encore endormis...(Plaisanterie, sans doute, mais qui fut fort mal appréciée).

C'est peut-être en 1924 que Thiers connaît une inondation soudaine et inattendue. Voici la relation que nous en a donné D.Létolle. *"Tôt dans un matin sombre, un clairon sonne l'alerte : "le grand lac est crevé". Le grand lac, c'est le lac du château de Mortefontaine, lac artificiel formé par une retenue des eaux de la Thève. La digue s'est rompue pour une raison inconnue. Le flot se répand dans les prés entraînant d'énormes blocs de terre et de roches mêlés de boue. Brutalement la Thève prend l'allure d'un fleuve. On peut suivre la montée des eaux autour du château. Les fossés débordent. Tous les prés entre Thiers et Pontarmé sont submergés. Il est difficile d'y ramener les vaches plantées dans l'eau jusqu'au ventre.*



11 AOUT 1922

PLAN DU MONUMENT AUX MORTS

Memoire des Travaux exécutés pour la  
Commune de Ghies Canton de Senlis Cise.  
Par M. Berland, Louis marbré à Orvy. la. Villy Cise.

Courant, de mai et Juin 1922

Tourni et poses à Ghies. Un monument  
aux morts pour la Patrie, en granit belge.

Composé de deux marches dont la 1<sup>re</sup> de

1.80 x 1.80 x 0.30 de haut, avec pentes sur le dessus  
ainsi que la deuxième marche.

Monuments complets exécutés suivant modèle désigné  
composé de Base de monument, monument avec

trois faces polies pour inscriptions, Couronnement

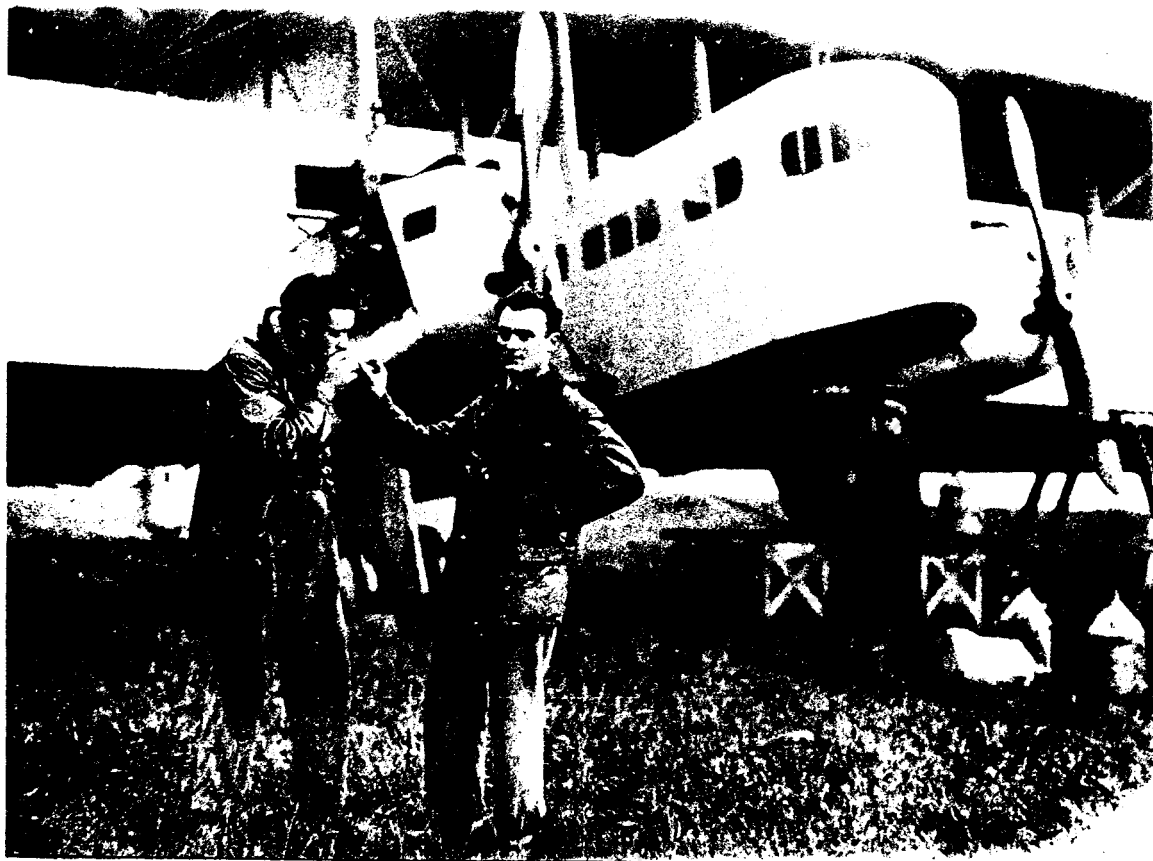
Pyramide avec sculptures en relief de Palme et

Croix de guerre, Sur le corps du monument inscriptions

en lettres gravées et dorées, de 33 noms et prénoms  
ainsi que sur la face lettres de Commune. Dates etc.

Le monument complet exécuté pour le prix d'adjudication de 4.600.<sup>00</sup>  
supplément pour la face de la Pyramide polie 80.<sup>00</sup>

Total 4.680.<sup>00</sup>



*Les deux pilotes de l'Aéropostale  
et leur avion en septembre 1923*



*La tournée de Félix Potin  
dans les années 1930*

*Quelques heures après, la décrue s'amorce ; le soir, il ne reste que des flaques, mais au château de Vallière, le lac est à sec et les poissons évanouis dans la nature !".*

A cette époque, une liaison automobile est assurée entre Thiers et la gare de Survilliers matin et soir. La notion de confort et d'hygiène s'affirme : on accole des toilettes au lavoir communal ; on organise le dépôt d'ordures ménagères du "trou de sable" où les villageois rejetaient d'une façon désordonnée leurs détritiques. Et bien sûr, l'électricité arrive enfin. Longtemps des poteaux en bois nus s'alignent entre Pontarmé et Thiers ; les lignes et les branchements sous tension s'exécutent à l'automne 1928. Il en coûte 62 000F à la commune qui doit contracter un emprunt ; mais les installations domestiques sont gratuites. Pourtant, quelques foyers les refusent devant le danger potentiel d'incendie. Un Thiérois âgé de 80 ans, accepte, sous la pression de ses enfants, une lampe dans sa cuisine mais se fâche quand on projette un point lumineux extérieur au-dessus de sa porte d'entrée : "Je ne vais pas à mon âge, monter tous les soirs sur une échelle pour allumer la lampe" (Confidence de M.DUPONT).

Cette même année 1928, le 12 mai pour être précis, est inauguré le golf de Mortefontaine. Le duc de Gramont avait, dans un premier temps, créé un polo privé vers 1909 où il recevait ses amis (emplacement du circuit VALEO). Après la guerre, la mode change, (et l'âge du propriétaire) et le duc fait tracer un terrain de golf, limité d'abord à 6 "trous" ; c'est un parcours personnel. Une société se greffe sur cet embryon pour porter le parcours à 12 "trous". Là, Thiers est intéressé à bien des titres. La Commune est concernée par la route d'accès qui traverse son territoire ; "Le Golf" prend à sa charge l'empierrement du chemin municipal porté à 3,50m et un pont enjambe la Thève parallèlement au gué du "Plat d'eau". Et surtout s'ouvrent pour la population des emplois : ouvriers pour les travaux divers, puis employés du "club-house" et "cadets" pour accompagner les joueurs et leur présenter les cannes convenables tout en repérant les balles égarées dans les bruyères...

On ne peut passer sous silence l'existence d'une laiterie à Thiers. Elle fut créée par Mme Théroine Céline, la mère de l'un de nos 2 mutilés de 14-18, vers la fin des années 20. Elle collectait le lait excédentaire de Thiers et d'autres villages et faisait une tournée dans les agglomérations limitrophes, jusqu'à Coye-la-Forêt où elle a laissé des souvenirs vivaces dans la mémoire de toute une génération. Elle passait avec un cheval tirant une charrette. Elle acheta par la suite une voiture automobile pour faciliter sa tournée mais ne s'adapta pas au véhicule mécanisé... Mme Etienne lui succéda, son domicile étant à l'emplacement du garage automobile actuel, de 1934 à 1938. Un couple de Belges, M. et Mme Jeckière, prirent la suite jusque dans les années 50.

Même nos boulangers se motorisent vers 1930 ; l'un venant de La Chapelle, l'autre d'Orry la Ville, ils livraient depuis le début du siècle, avec leur voiture hippomobile. Mais ils continuent à tenir leurs carnets de crédit pour se faire régler souvent à la fin de la semaine.

En 1930, le préfet impose dans nos villages la fermeture de la boucherie tous les lundis. Dans ces mêmes années 1930 également, les magasins "Félix Potin" de Chantilly desservent Thiers. Un représentant, M. Chaumerliac, ancien coureur cycliste, passe à bicyclette en début de semaine prendre les commandes que la voiture hippomobile livre en fin de semaine. La photo montre le livreur en blouse ; des bidons de pétrole s'entassent sur la galerie.

C'est en 1934 que l'on repique les pins sylvestres qui ombragent aux "Uzelles" nos footballeurs et nos fervents du tennis.

1936, année de bien des bouleversements dans la société française. Notre village modifie son nom et devient THIERS-SUR-THEVE, en application d'une décision ministérielle nationale ; en effet, une note du ministre de l'Intérieur du 20-01-1932 reprend celle du 27-04-1918 signalant "l'intérêt qu'il y aurait à ce que les nombreuses localités qui portent une dénomination identique s'adjoignent un nom de complément de façon à rendre toute confusion impossible". Sage recommandation quand je me rappelle le montant de mon appel téléphonique de Beauvais, en 1956, après avoir demandé au standard le 18 à Thiers ; je pensais joindre le café "au bon accueil", et ce fut une Auvergnate surprise au bout du fil ! Eh oui ! il existe la ville de Thiers en Auvergne, célèbre pour sa coutellerie. Son nom celtique était "Thiern" ce qui explique la dénomination de "Thiernois" pour ses habitants. Les anciennes cartes "Michelin" indiquent dans le Nord, une petite agglomération désignée Thiers. Ce n'est en fait qu'un hameau de Bruay-sur-l'Escaut, hameau créé autour d'une fosse d'exploitation de charbon et qui prit le nom du Président du conseil de régie, THIERS, celui-là même qui a écrasé " la Commune" en 1871. Le hameau possède malgré tout son école et son église (dédiée à Saint-Adolphe !) ; il connut la prospérité après la Grande Guerre. Ouvert en 1856, le puits ferma en 1954. (Renseignements recueillis auprès d'un maire-adjoint, historien de Bruay).

Le conseil adopte donc la nouvelle dénomination faisant référence à la rivière qui arrose le village ; la décision présidentielle nécessaire l'officialise le 13-12-1936.

1936, c'est aussi la création des congés payés. Il se développe un loisir populaire "le campement" ; il est nécessaire d'en réglementer l'usage ; un arrêté du maire lui assigne les terrains communaux des "Uzelles" et de la "butte des Lèches" ; de plus il est précisé : "une tenue décente est exigée et le nudisme formellement interdit". Le camping sera globalement interdit à Thiers en 1948, à la suite d'incendies de forêt.

Les événements internationaux inquiètent, mais, on chante : "tout va très bien..." . Thiers organise une deuxième fête foraine dès 1938, dans la cour du Bû, le dimanche et le lundi qui suivent le 15 août. La saison est plus propice qu'en novembre. L'ambiance y est enjouée nous a affirmé Madame P. Dupuis qui y tenait le bar...

Mais la situation internationale s'aggrave. Le 5-10-38 le conseil municipal adresse à MM. Daladier et Bonnet un texte : "...ses remerciements et sa reconnaissance pour avoir sauvé la Paix..." il ajoute : "le conseil municipal prie M. Chamberlain d'agréer sa gratitude pour son admirable initiative prise pour sauvegarder la Paix européenne..."

L'avenir anéantira cet espoir !



# Fête nationale du 14 juillet

13 juillet

22 h Retraite aux flambeaux par les sapeurs-pompiers

14 juillet

Programme.

15 h 30 Réunion à la Mairie - du Conseil Municipal des Anciens combattants et des sapeurs-pompiers.

16 h. Revue de la compagnie des sapeurs-pompiers par la Municipalité, suivie du défilé dans la commune. Dépôt d'une gerbe au monument aux morts.

16 h 30 Manœuvre de la pompe sur la place.

17 h. Vin d'honneur à la Mairie

17 h 30 Sur la place, jeux divers pour hommes, dames, jeunes gens et jeunes-filles.

A la suite, tombola pour les enfants de l'école. Distribution de friandises.

22 h. Bal gratuit chez Commeau.

Le jet des pétards est interdit.

Le Maire,

F. Morand

## EPILOGUE

*"Il est fort délicat d'évoquer le passé récent. Il y a ce que l'on peut dire et ce que l'on doit taire. Il y a ce que l'on ne sait pas parce que les témoignages nous font défaut. Il y a beaucoup de témoins dont il faut ménager l'âge avec une certaine hâte. Il convient enfin et peut-être surtout, de se garder de soi, de craindre l'omniprésence d'aujourd'hui, nuancer souvent, trancher quelquefois, préserver la future recherche".*

- extrait de la préface de Max Chartrol de l'oeuvre d'E.Sempaire "DANS LA DISSIDENCE AN TAN SORIN". Edition Jason 1988.

---

J'ai essayé de faire mienne cette opinion. Elle est émise dans l'oeuvre citée ci-dessus traitant des événements survenus durant la dernière guerre, en Guadeloupe.

Monsieur Max Marinier, qui a abordé cette période difficile dans son opuscule "THIERS SUR THÈVE de l'occupation à la libération" donne une suite fort captivante à cette monographie qui demandera à être reprise et complétée à la lueur des découvertes récentes. Un exemple : l'étude des pollens fossilisés affirmerait que, sous les Celtes (nos Gaulois), le massif des Trois Forêts n'existait pas ; n'est-ce pas un scoop !...Seules quelques zones boisées s'éparpillaient dans une région largement défrichée et cultivée (pois, lentilles, céréales, chanvre...). Mais il faut savoir mettre un point final !.

Décembre 1995

|                                        |
|----------------------------------------|
| <b>LISTE DES MAIRES DE 1790 A 1995</b> |
|----------------------------------------|

|             |                        |                           |
|-------------|------------------------|---------------------------|
| CHENU       | Jacques Philippe       | 1790-1791                 |
| THEROINE    | Simon                  | 1792-1793                 |
| MORAND      | Jacques                | 1794-1795 ?               |
| HEBERT      | Jean, Barthélemy       | 1796-avril 1797           |
| MORAND      | Jean, Vincent          | 1797-1799                 |
| HEBERT      | Nicolas                | août 1799-1806            |
| MORAND      | Jean, Vincent          | 1806-14/06/1825           |
| MORAND      | Nicolas, Hypolite      | 14/06/1825-11/12/1831     |
| HEBERT      | Jean, Barthélemy       | 11/12/1831-01/02/1835     |
| BENARD      | Louis                  | 01/02/1835-31/12/1848     |
| COTTARD     | Jean, Michel           | 31/12/1848-07/05/1871     |
| HEBERT      | Jean                   | 07/05/1871-19/06/1881     |
| MORAND      | Jacques, Vincent, Aimé | 19/06/1881-17/07/1904     |
| HEBERT      | Jean, Louis            | 17/07/1904-12/02/1911     |
| ROBQUIN     | Elie                   | 23/03/1911-28/11/1920     |
| MORAND      | Henri                  | 28/11/1920-19/5/1935      |
| DELABROY    | Charles                | 19/05/1935-1940...        |
| THEROINE    | Robert                 | 23/09/1944-12/02/46       |
| DIVOUX      | Louis                  | 12/02/1946-04/06/1947     |
| DOLE        | Fernand                | 04/06/1947-12/10/1956     |
| SANTONI     | Jean-Baptiste          | 12/10/1956-25/12/1957 (†) |
| NOEL        | Désiré                 | 25/12/1957-21/03/1959 (†) |
| ALNY        | Augustin               | 21/03/1959-27/03/1965     |
| ZIVY        | Geneviève              | 27/03/1965-27/03/1971     |
| BACQUEVILLE | Omer                   | 27/03/1971-16/03/1983     |
| MORAND      | André                  | 16/03/1983-1995           |
| BOYELLE     | Jacky                  | 1995                      |

## BIBLIOGRAPHIE

### SOURCES DE BASE

Précis statistique du canton de Senlis - L.GRAVES. (Annuaire du département de l'Oise 1855)  
Extraits des mémoires de la Société Archéologique de Senlis - E.DUPUIS (1897-98).  
Histoire régionale du département de l'Oise - Mme LAUNAY, A.LAUNAY, Ch. FAUQUEUX  
(Prévost 1925).

### PERIODE ANTERIEURE A LA RÉVOLUTION

A la recherche des premiers bâtisseurs - D.RIBA et J.MOULIN. (France empire 1977).  
Archéologie de la vallée de l'Oise. (Publication CRAVO -1991).  
Le terroir de l'Oise - M.ROBLIN. (Picard 1978).  
L'épopée celte - J.A.MAUDUIT.  
Histoire du Valois - V.DUJARDIN. (L.Lamiot 1837).  
Mémoires de la société de l'histoire de Paris - tome 32.  
Cahiers de la société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis.  
Notice sur l'ancien Pays de France - F.MOREAU.  
Des histoires de France des Gaulois à de Gaule - P.MIQUEL.  
Registres paroissiaux de Thiers et de Pontarmé.  
Archives du château de Chantilly -carton 79-80.  
La Jacquerie - bulletin du S.N.I. (1958).  
Architecture militaire au Moyen Âge - R.RITTER  
Senlis et ses environs - E.MULLER.  
Toponomie du département de l'Oise - E.LAMBERT.  
Connaître et Aimer Senlis - T.P.MARTIN.

### PERIODE POST-RÉVOLUTIONNAIRE

Le diocèse de Senlis pendant la Révolution française - L.GUAT.  
Registres d'Etat-Civil de Thiers.  
Histoire et dictionnaire de la Révolution Française - J.TULARD (1988).  
Archives départementales de l'Oise - série L.  
Collections du "Journal de Senlis" - Fonds local de la bibliothèque de Senlis.  
Un département pendant l'invasion de 1870-1871 - Th.LEMAS.  
Marche sur Paris de l'aile droite allemande - CAIX de SAINT-AYMOUR.  
Les prisons en 1793 - Mme la comtesse de BOHM née GIRARDIN. (1830).  
Interviews d'anciens du village - archives de l'auteur.